

IREDU - CNRS

**MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION**

**DELEGATION AUX ARTS
PLASTIQUES**

Les Diplômés DNAT 2005

**Enquête nationale sur le parcours d'insertion professionnelle
18 mois après le diplôme**

Magali Danner

Gilles Galodé

Octobre 2007

PREMIERE PARTIE

METHODOLOGIE ET POPULATION

BILAN D'ENQUETE

I. Population de référence et population enquêtée.....	1
II. Les fichiers diplômés : progrès dans la forme mais une qualité inégale des renseignements.....	1
III. Déroulement de l'enquête et résultats.....	2

TITRE I

ETAT CIVIL ET PARCOURS DE FORMATION DES REpondANTS

I Etat civil ou profil social des répondants.....	7
I.1 Le genre.....	7
I.2 Le statut matrimonial.....	7
I.3 L'âge.....	8
I.4 L'origine sociale.....	10
II. Profil académique des répondants.....	11
II.1 Les parcours du secondaire : retour au baccalauréat.....	11
<i>.L'origine scolaire par types de bac: l'équilibre.....</i>	<i>11</i>
<i>. L'origine scolaire par genre.....</i>	<i>13</i>
<i>. L'âge d'obtention du Baccalauréat.....</i>	<i>15</i>
<i>. Le meilleur capital scolaire des filles.....</i>	<i>16</i>
II.2 L'accès en école supérieure d'art : entrée directe en école d'art ou entrée différée, quelles conséquences ?.....	18
<i>. Le meilleur capital scolaire des filles (suite).....</i>	<i>19</i>
<i>. Autres diplômés des répondants (Validations des formations précédentes par la population ayant d'abord entrepris d'autres études).....</i>	<i>20</i>
II.3 Le parcours de formation en école supérieure d'art : comment obtient-on le diplôme ? à la suite de quel parcours ? à quel âge ?.....	22
<i>. Age au bac, temps d'obtention du DNAT et âge d'arrivée sur le marché du travail...22</i>	
<i>. Les modalités d'accès en école supérieure d'art ont-elles des conséquences sur la suite du parcours DNAT ?.....</i>	<i>24</i>
<i>. Les parcours linéaires et les autres : une dichotomie sévère mais éclairante.....</i>	<i>24</i>

. <i>La loi du genre : les filles plus rapides que les garçons</i>	26
. <i>Profils de diplômés et insertion, observations et hypothèses</i>	26
II.4 Synthèse des parcours de formation initiale : du secondaire au DNSEP, la diversité des parcours individuels	27
. <i>Trois temps pour définir les parcours</i>	27
. <i>Huit types de profils de diplômés</i>	28
III. Les stratégies d'orientation au sein de la formation DNSEP : les publics des options	31
III.1 Logique de positionnement socio-culturel	31
. <i>Existe-t-il un effet de genre ?</i>	31
III.2 Logique de positionnement scolaire	32
. <i>Age et temps de certification</i>	32
. <i>De la série du baccalauréat au choix de l'option, quelle filiation ?</i>	34
. <i>Les effets sur la composition scolaire des options</i>	34
. <i>Conditions d'accès en école d'art et choix d'option : quelle influence ?</i>	35
III.3 Synthèse : profils d'option, les effets de composition	36

DEUXIEME PARTIE

ANALYSE DESCRIPTIVE DES SITUATIONS

Emploi, recherche d'emploi, formation, 18 mois après le diplôme

TITRE I.

SITUATION DES DIPLOMES DNAT 2005 18 MOIS APRES LA SORTIE DE L'ECOLE

I. Etat général des situations, emploi, recherche d'emploi et formation.....	39
. Emploi.....	41
. Formation.....	41
. Recherche d'emploi.....	41
II. La dualité de l'emploi artistique : salariés et indépendants.....	42
Modèle d'insertion binaire, complémentarité et arbitrages	
III Evolution générale des situations sur 20 mois, rythmes d'insertion.....	45
IV. Utilisation des compétences.....	47
V. Secteurs d'activité.....	48

TITRE II.

ANALYSES DES SITUATIONS PAR GENRE PAR AGE ET PAR OPTION

I. Situations par Genre.....	53
. Structure de l'emploi, salarié ou indépendant, par genre.....	54
. Les poursuites en formation.....	62
II Situation par age.....	64
III. Situations par Option.....	68
. Répartition des situations d'emploi (statut salarié / indépendant) par option.....	70

TITRE III

LA DUALITE DE L'EMPLOI ARTISTIQUE : TRAVAIL SALARIE –TRAVAIL INDEPENDANT

I. Les diplômés en emploi salarié.....	72
. <i>Des emplois plus stables que prévus : les CDI l'emporte.....</i>	<i>73</i>
. <i>Forte concentration dans un petit nombre de secteurs artistiques.....</i>	<i>75</i>
. <i>Objectif principal par rapport à ce travail ?.....</i>	<i>77</i>
. <i>Temps de travail : des temps pleins de bonne augure.....</i>	<i>80</i>
. <i>Salaires, contrats de travail et temps de travail.....</i>	<i>81</i>
. <i>Régularité des revenus.....</i>	<i>84</i>
. <i>Secteur d'activité et relation formation-emploi.....</i>	<i>87</i>
. <i>Secteur d'activité.....</i>	<i>87</i>
. <i>Relation formation-emploi: utilisation des compétences artistiques.....</i>	<i>90</i>
. <i>«L'existence» artistique hors de l'activité professionnelle.....</i>	<i>94</i>
II. Les diplômés en emploi indépendant.....	95
III. Les pratiques extra-professionnelles.....	96

COURBES D'EVOLUTION DES SITUATIONS

I. les taux d'activité, de formation et de recherche d'emploi sur 18 mois.....	99
II. Evolutions mensuelles des situations par profil sociologique.....	101
II.1 Evolution par genre.....	101
II.2 Evolution par âge.....	108
II.3 Conclusion sur les évolutions par genre et par âge.....	114
Conclusion générale	115

PREMIERE PARTIE

METHODOLOGIE ET POPULATION

BILAN D'ENQUETE

Promotion DNAT 2005 (Population de référence)

161 DNAT 2005 dans 16 écoles*

I. Population de référence et population enquêtée

Population enquêtée : 153 DNAT 2006 dans 15 écoles*
--

Après réception des fichiers de coordonnées fournis par les écoles et rectification d'un certain nombre d'erreurs sur la promotion¹ apparues dans la phase d'enquête DNSEP, 153 diplômés appartenant à 15 écoles figurent dans les fichiers DNAT qui nous ont été communiqués en temps utile.

En effet, l'erreur sur la promotion de l'école de Fort de France (8 diplômés) révélée trop tardivement en cours d'enquête n'a pas permis de réintégrer cette établissement dans le dispositif.

II. Les fichiers diplômés : progrès dans la forme mais une qualité inégale des renseignements

Comme pour l'enquête DNSEP, la qualité des fichiers s'est avérée très inégale. Si l'effort d'homogénéisation qui a fait suite à l'envoi aux écoles d'un modèle de fichier type a porté ses fruits, il apparaît en revanche qu'un certain nombre d'écoles n'ont pu fournir l'ensemble des éléments d'adressage souhaités (mails notamment) ou ne disposaient pas des coordonnées de l'ensemble de leurs diplômés².

Les adresses électroniques

Nous avons souligné à travers les trois phases de l'enquête sur les DNSEP 2003, combien ce nouveau moyen de contact se développait et semblait prometteur dans le cadre de la mise en œuvre des études d'insertion (entre autres).

¹Les erreurs sur la promotion concernée ont été corrigées par une nouvelle demande (Le Mans, Valenciennes).

² Les adresses mails, par exemple, sont encore très inégalement collectées. Cinq écoles ne disposent pas de cet élément de correspondance (Annecy, Fort-de-France, Limoges, Tarbes, Valenciennes)

La nouveauté de la syntaxe de ces adresses est toutefois à l'origine de nombreuses erreurs de transcription que ce soit de la part des intéressés eux-mêmes ou dans la collecte des adresses par les secrétariats d'établissements.

Quoi qu'il en soit, 74 adresses mails figurent dans le fichier d'enquête, soit un taux de connexion³ de 46,0 %, (sur 161 diplômés) proche du taux observé sur la promotion DNSEP 2005 (48, 4 %). Rappelons que ce taux était de pour et que le fichier d'enquête de la promotion DNSEP 2003 ne comportait qu'environ un tiers d'adresses mails collectées.

Répartition des réponses selon le moyen d'enquête :

Mail :	32 réponses sur 74 envois. Taux de réponse brut : 43,2 % ⁴
Téléphone :	69 réponses
Courrier postal :	7 réponses

Si, au regard de sa facilité de mise en œuvre, le taux de réponse net par mail fait ressortir une réelle efficacité de l'enquête électronique, il n'en reste pas moins que la proportion d'adresses caduques 18 mois après leur collecte par les secrétariats, est importante (de 34 à 40 % selon nos estimations).

Compte tenu de l'intérêt que présente ce moyen de contact pour ce type d'enquête, et notamment dans le cadre du développement d'enquêtes flash légères et rapides, ce constat d'obsolescence plaide pour une reprise ou un maintien du lien avec le diplômé après sa sortie de l'école et ceci dans un délai assez rapproché (envoi des nouvelles de l'école, des expos et autres événements intéressant les "anciens").

III. Déroulement de l'enquête et résultats

110 réponses au 15 juillet 2007
--

2 refus de répondre ont été enregistrés, soit au motif de l'inutilité de ce type d'enquête, soit par déni statistique (défiance à l'égard de l'outil statistique en général, ou inadaptation inhérente aux spécificités du champ artistique, en particulier).

³ Ou plus précisément d'adresses mails collectées par les écoles. La procédure d'enquête permet ensuite d'enrichir ce fichier d'adresses électroniques, systématiquement demandées dans le questionnaire.

⁴ Le taux de réponse brut est calculé par rapport à l'ensemble des adresses mails disponibles, or une part importante de ces adresses (de l'ordre du tiers) s'avère obsolète ou invalide dès le premier envoi. Le taux de réponse net (sur adresses mails valides) serait donc d'environ 64 %. Il est à noter que ces taux de réponses par mails sont supérieures à ceux enregistrés sur les DNSEP (tx. de rép. brut 32,2 %, tx. de rép. net : 49,2%)

2 réponses se sont révélées inexploitable (1 échec DNAT, 1 erreur de l'école : confusion DNAT/P).

2 diplômés étaient injoignables car partis à l'étranger sans nouvelle adresse.

Taux de couverture des réponses par rapport à la promotion totale : $108 / 161 = 67,1 \%$
Taux de réponse brut calculé sur la promotion d'enquête * : $108 / 153 = 71,5 \%$
Taux de réponse net calculé sur la population enquêtée ** : $108 / 151 = 67,2 \%$

- * c. à d. la promotion totale moins l'école en erreur d'année
- ** compte tenu des 2 diplômés injoignables de façon avérée

Calendrier et modalités d'enquête

Enquête mail : un moyen efficace de "soulager" l'enquête téléphonique, mais plusieurs relances indispensables

Premier envoi	Relance hebdomadaire 1	Relance hebdomadaire 2	Relance hebdomadaire 3
Lundi 16-04-07	Vendredi 20-04-07	Vendredi 30-04-07	Mercredi 11-05-07

Enquête Postale : la fin d'un mode d'enquête inutilement coûteux dans le cas des enquêtes lourdes

Malgré un nombre important d'envois, plusieurs rappels (3) et le recours à l'adresse parentale lorsque l'adresse étudiant est invalidée par la poste ou en la simple absence de réponse, les retours de questionnaire postaux sont très limités et posent la question de l'avenir de ce mode d'enquête.

Toujours envisageable dans le cas d'enquêtes d'établissements alors que la filiation rester une incitation forte à répondre, l'enquête postale montre une efficacité est de plus en plus faible dans le cas d'enquêtes nationales.

Représentation des options

Tableau 1 : Répartition générale des diplômés par option et taux de réponses par option

Options	Design graphique	Design d'espace	Design produit	Ensemble
Effectif diplômés	102-8*= 94	47	12	153
<i>Répartition des diplômés par option</i>	61,4 %	30,7 %	7,8 %	100
Effectif répondants	68	30	10	108
Taux de réponse par option	72,3 %	63,8 %	83,3 %	
<i>Répartition des répondants par option</i>	62,9 %	27,8	9,2	100

* Fort de France

Il n'existe aucune distorsion significative entre la structure des diplômés par option et la structure des répondants selon ces mêmes options.

Tableau 2 : Répartition des diplômés par option et taux de réponses par option et par ville

	design graphique	design espace	design produit	Total répondants	Total promotion
Limoges	0	0	6	6	6*
Brest	0	5	0	5	7
Caen	11	0	0	11	17
Le Havre	7	0	0	7	11
Le Mans	0	6	0	6	8
Marseille	0	5	0	5	5*
Orléans	11	0	0	11	21
Rennes	8	0	0	8	10
Tarbes	0	0	4	4	4*
Toulon	0	4	0	4	3
Valence	7	0	0	7	10
Valenciennes	0	7	0	7	8
Epinal	17	0	0	17	19
Pau	6	0	0	6	8
Annecy	0	4	0	4	7
Total répondants	67	31	10	108	
Total promotion	94	47	12	153	153

ANALYSE DESCRIPTIVE DE LA POPULATION

TITRE I

ETAT CIVIL ET PARCOURS DE FORMATION DES REpondANTS

I Etat civil ou profil social des répondants

I.1 Le genre

La représentation par genre de la population répondante est conforme à celle de la promotion DNAT 2005 (H : 35,5 %, F : 64,5 %).

Cette population est plus féminisée que celle des diplômés DNSEP (H : 42,9 %, F : 57,1 %).

Tableau 3 : Répartition par genre des répondants

	design graphique	design espace	design produit	Total
Homme	24	14	0	38
	35,8	45,2	0,0	35,2 41,5*
Femme	43	17	10	70
	64,2	54,8	100,0	64,8 58,5
Total	67	31	10	108
	100	100	100	100

* répondants DNSEP 2005

L'obtention du DNAT ouvre une alternative : entrer sur le marché du travail ou poursuivre la formation (DNSEP ou autre) et ce choix semble fortement conditionné par le genre, c'est du moins ce que l'on constate au niveau des DNSEP à cette échéance d'insertion (18 mois). Il sera donc particulièrement intéressant d'observer ce qu'il en est pour les DNAT.

I.2 Le statut matrimonial

Le taux de célibat 76,9 % (DNSEP : 58,8%) recouvre une inégalité par genre, il est sensiblement plus élevé chez les hommes 81,6 % (DNSEP : 62,8 %) que chez les femmes 74,3 % (DNSEP : 56,0 %). Ces proportions ne distinguent sans doute pas particulièrement cette population de diplômés, il sera néanmoins utile d'observer dans quelle mesure cette

dimension intervient dans les modalités d'insertion et notamment dans l'arbitrage entrée en activité professionnelle / poursuite de formation ou dans le choix salariat/indépendant.

Tableau 4 : Répartition des répondants par statut matrimonial.

	homme	femme	Total
célibataire	31	52	83
	81,6	74,3	76,9
couple	7	18	25
	18,4	25,7	23,1
Total	38	70	108
	100	100	100

I.3 L'âge

Avec l'âge, l'intérêt se porte moins sur la variable d'état civil, que sur sa signification en terme de parcours de formation et de conditions de choix après le diplôme (bac à l'heure ou en retard ou âge d'obtention du DNAT). Sachant que l'âge d'obtention du DNAT au terme d'un parcours linéaire est de 21 ans, cette population est jeune : 40,0 % des diplômés ont, au plus, 22 ans.

Ces parcours "rapides" signifient que ces diplômés conservent un degré de liberté important dans leurs choix. Les filles sensiblement plus jeunes que les garçons (elles sont deux fois plus nombreuses que les garçons à obtenir le DNAT à l'âge de 21 ans) bénéficient d'un avantage relatif substantiel, s'il s'agit d'envisager la poursuite des études.

Tableau 5 : Age d'obtention du DNAT selon la continuité de parcours

âge d'obtention du DNAT	homme	femme	Total
21- 22 ans	12	30	42
	31,6	42,9	38,9
> 22 ans	26	40	66
	68,4	57,1	61,1
Total	38	70	108
	100	100	100

Tableau 6 : Distribution par âge d'obtention du DNAT (2005)

	homme	femme	Total
21	4	13	17
	10,8	19,1	16,2
22	8	17	25
	21,6	25,0	23,8
23	7	14	21
	18,9	20,6	20,0
24	11	11	22
	29,7	16,2	21,0
25	1	5	6
	2,7	7,4	5,7
26	4	3	7
	10,8	4,4	6,7
27	2	2	4
	5,4	2,9	3,8
28	0	1	1
	0	1,5	1,0
30	0	1	1
	0	1,5	1,0
33	0	1	1
	0	1,5	1,0
Total	37	68	105
	100	100	100

Tableau 6 bis : Age moyen d'obtention du DNAT

	Moyenne	N	Ecart-type
homme	23,46	37	1,660
femme	23,25	68	2,215
Total	23,32	105	2,031

En 2005, la moyenne d'âge d'obtention du DNAT est de 23,3 ans, écart-type : 2,0 ans.

Trois remarques :

Age à l'entrée et parcours scolaire : Cette moyenne 23,3 ans (DNSEP : 25,5 ans) indique que les diplômés DNAT ont deux ans et demi de plus que des élèves qui auraient eu un parcours de formation initiale parfaitement linéaire⁵ sur l'ensemble de leur scolarité, secondaire compris (baccalauréat à 18 ans immédiatement suivi du

⁵ Linéaire : parcours continu, sans redoublement, ni interruption d'études, ni détour de formation.

DNSEP en 5 ans obtenu à l'âge de 23 ans). Seuls 16,2 % des diplômés sont dans un cas de figure excluant tout retard scolaire (DNSEP : 13,3 %).

Age au diplôme : Compte tenu de la durée du cursus, nous restons en présence d'un public plutôt groupé en terme d'âge : les quatre cinquièmes des diplômés ont, au plus 24 ans.

Écarts par genre : La répartition de l'âge d'obtention du diplôme par genre accuse les écarts. Les femmes sortent diplômées de l'école plus tôt que les hommes, la différence étant comme nous l'avons vu, particulièrement marquée à l'âge de 21 ans qui constitue l'âge référent d'un parcours linéaire sans redoublement : 19,1 % des femmes obtiennent leur diplôme à cet âge, contre 10,8 % des hommes.

Hors considération d'excellence académique, ce facteur âge est particulièrement important au niveau DNAT dès lors que la problématique de l'après-diplôme est abordée en termes de choix entre emploi et poursuite de formation. Cette alternative qui comporte les contraintes financières classiques (manque à gagner en cas de poursuite de formation, par exemple), génère aussi pour une part des diplômés des attitudes d'indécision ou de choix par défauts telles que l'entrée sur le marché du travail en est affectée.

De plus, sur le plan des conditions de vie et des régimes sociaux l'âge de 25 ans constitue souvent un seuil.

Dans quelle mesure, cet effet d'âge se manifeste-t-il au cours de l'insertion professionnelle ? L'hypothèse peut être faite que l'âge se traduit, en premier lieu par un éventail des choix différent. Ceci implique d'aborder cette période d'entrée en activité selon une problématique qui examine l'insertion professionnelle au regard de l'autre choix possible, celui de la poursuite en formation. Ceci, tout particulièrement au niveau DNAT.

Enfin, la conjoncture économique pèse sur les choix, le chômage des jeunes est une réalité sociale bien connue, l'un des moyens de pallier à cette difficulté consiste à différer l'entrée sur le marché du travail en prolongeant la formation. Le degré de liberté de chacun dépend alors encore plus étroitement de l'âge.

I.4 L'origine sociale

Les catégories supérieures, cadres et professions intellectuelles supérieures, forment la catégories sociales les plus représentées. En cela, le public des écoles d'art est issu de milieux plus aisés qu'à l'université.

Tableau 7 : Catégories socio-professionnelles des parents (P.C.S.)

	Effectifs	%	Rappel DNSEP
Agriculteurs exploitants	5	4,8	4,3
Artisan / commerçant / chef d'entreprise	13	12,4	11,7
Cadre et prof. intellect. Supérieure	28	26,7	32,6
Profession intermédiaire	5	4,8	26,4
Employé	30	28,6	10,2
Ouvrier	5	4,8	8,1
Retraité	19	18,1	6,7
Total	105	100	100

La sur-représentation de la catégorie "employé" n'est sans doute pas significative dans la mesure où elle s'accompagne d'une sous représentation des catégories intermédiaires particulièrement notable au vu de la comparaison avec le public DNSEP. La difficulté à établir une distinction franche entre ces deux catégories est vraisemblablement à l'origine de ce glissement vers la catégorie inférieure.

II. Profil académique des répondants

II.1 Les parcours du secondaire : retour au baccalauréat

. L'origine scolaire par types de bac : l'équilibre

L'origine scolaire déterminée par la série du baccalauréat permet d'apprécier les filiations qui existent du secondaire au supérieur. Ce qui joue comme un système de quasi pré-orientation à l'université vaut-il pour les écoles d'Art ?

Arrivé le moment de l'insertion professionnelle, le DNAT "efface" le baccalauréat et sa série particulière, mais les deux cycles d'écoles d'art se caractérisant par des technicités de caractère différent, le baccalauréat comme marqueur de l'origine scolaire peut utilement éclairer les stratégies d'orientation entre cycle court et cycle long ainsi que les choix d'option.

Tableau 8 : Répartition des diplômés par séries du baccalauréat. Eléments de comparaison

	Effectifs	Pourcentage DNAT	Pourcentage DNSEP
L ou A	32	30,8	47,3
ES ou B	13	12,5	10,6
S, C, D ou E	9	8,7	16,0
Total bacs généraux	54	51,9	73,9
STT ou STS	34	32,7	14,9
bac professionnel	8	7,7	5,4
Total bacs techniques et prof.	42	40,4	20,3
autre diplôme	8	7,7	5,8
Total	104	100,0	100,0

La moitié des bacheliers sont issus d'un bac général (L, ES, S : 51,9 %), cette proportion est sensiblement inférieure à ce qui avait pu être observé sur l'échantillon DNSEP 2005 (73,9% de baccalauréats généraux). Les baccalauréats des séries littéraires qui constituent presque la moitié des effectifs DNSEP, ne représentant que 30,8 % des diplômés DNAT, quant aux bacheliers scientifiques ils deviennent très minoritaires (8,7 % en DNAT contre 16,0 % des DNSEP).

En revanche, les baccalauréats techniques ou professionnels (principalement STT et STS) regroupent 40,4 % de la promotion (20,3 % des DNSEP). En termes de parcours scolaires et de caractéristiques socio-démographiques, les élèves de ces baccalauréats techniques et professionnels présentent des profils moins homogènes et sensiblement différents de ceux issus des baccalauréats généraux traditionnels (ne serait-ce qu'à travers l'âge, car ces élèves ont souvent connu des scolarités secondaires plus difficiles, notamment pour ceux de la filière bac professionnel).

Au niveau de l'origine scolaire, le public DNAT, se caractérise donc par une plus grande représentation des filières autres que celles des bacs généraux classiques. L'importante présence de bacheliers "techniciens" accroît la variété des publics par rapport aux diplômés DNAT et montre à nouveau le caractère décisif du choix personnel dans l'orientation vers les écoles supérieures d'art.

Un diplômé DNAT sur cinq déclare avoir obtenu une mention au baccalauréat (minimum assez bien), cette proportion est inférieure à celle observée pour les DNSEP (27,6 %) et vient confirmer des parcours scolaires académiquement moins aisés que ceux des DNSEP.

Tableau 9 : Mention au baccalauréat par type de bacs

	mention	pas de mention	Total
Bacs généraux	11	43	54
	20,4 28,0*	79,6	100
Bacs techniques et professionnels	18	23	41
	43,9 27,7	56,1	100
Total	29	66	95
	30,5 27,9	69,5	100

*DNSEP 2005

. L'origine scolaire par genre

Bien que les bacs généraux soient moins prédominants dans le public DNAT, la répartition synthétique des baccalauréats, (baccalauréats généraux / baccalauréats techniques et professionnels), fait apparaître une très nette différence d'origine scolaire par genre : 58 % des filles diplômées DNAT sont issues des séries de bac général, le plus souvent des sections littéraires.

Les garçons en revanche, proviennent majoritairement des baccalauréats de techniciens ou professionnels (à hauteur de 54,3 % contre 33,3% pour les filles) ont connu des parcours secondaires plus diversifiés et académiquement moins brillants.

Par comparaison avec les diplômés DNSEP, il apparaît que le glissement d'une vingtaine de points des bacs généraux vers les bacs techniques vaut pour les hommes comme pour les femmes. Ce rééquilibrage des bacs traditionnels vers les bacs de technicien s'opère pour les deux sexes, mais alors qu'il permet aux séries générales de conserver leur avance chez les femmes, il n'en est pas de même chez les hommes parmi lesquels les bacs techniques et professionnels devancent les bacs généraux.

L'examen série par série, montre que le public féminin des DNAT est plus diversifié que celui des DNSEP et donc beaucoup moins homogène que le public masculin, qui réserve une large place aux baccalauréats STI ou STT (43,0 % des DNAT hommes).

Cette observation indique des modes de choix parfois atypiques, elle amène également à s'interroger sur la persistance d'un effet série de bac en cours de formation DNAT, et sur les stratégies d'orientation visant à valoriser d'une façon ou une autre ces acquis antérieurs.

Tableau 10 : Répartition des diplômés par séries du baccalauréat et par genre. Comparaison 2003-2005

	homme		femme		Total
	DNAT 2005	Rappel DNSEP 2005	DNAT 2005	Rappel DNSEP 2005	DNAT 2005
L ou A	9	69	23	150	32
	25,7	35,4	33,3	56,0	30,8
ES ou B	4	22	9	27	13
	11,4	11,3	13,0	10,1	12,5
S, C, D ou E	1	32	8	42	9
	2,9	16,4	11,6	15,7	8,7
Total bacs généraux	14		40		54
	40,0	63,1	57,9	81,8	52,0
STT ou STT	15	45	19	24	34
	42,9	23,1	27,5	9,0	32,7
bac professionnel	4	13	4	12	8
	11,4	6,7	5,8	4,5	7,7
Technique/Professionnel	19		23		42
	54,3	29,8	33,3	13,5	40,4
autre diplôme	2	14	6	13	8
	5,7	7,2	8,7	4,9	7,7
Total	35	195	69	268	104
	100	100	100	100	100

Tableau 11: Choix d'une option ou dominante artistique au baccalauréat

	Homme	Femme	Total
oui	25	43	68
	71,4 (60,4)*	63,2 (69,1)	66,0 (65,5)
non	10	25	35
	28,6	36,8	34,0
Total	35	68	103
	100	100	100

(..)* : DNSEP2005

A titre indicatif, la question du choix d'une éventuelle option artistique au bac fournit le même taux de réponse positive parmi les diplômés DNSEP et DNAT 2005, mais dans un ordre par genre inversé : les garçons diplômés DNAT sont plus nombreux que les filles à avoir manifesté cette préférence.

Tableau 12 : Mention au baccalauréat par genre

	homme	femme	Total
mention	11	20	31
	31,4 (21,6)*	29,9 (32,1)	30,4 (27,7)
pas de mention	24	47	71
	68,6	70,1	69,6
Total	35	67	102
	100	100	100

(..)* : DNSEP2005

. L'âge d'obtention du Baccalauréat

A l'heure où une proportion croissante de chaque génération parvient au niveau bac, l'âge d'obtention de ce diplôme demeure une donnée significative dans la mesure où elle indique d'une part, dans quelles conditions s'est déroulée la scolarité secondaire et où elle précise d'autre part, l'horizon utile lors des choix post secondaire. Plus le diplôme est obtenu jeune, plus l'individu dispose d'une latitude de choix importante. Ce constat prend toute son importance dans le cas d'un enseignement qui ne se situe pas directement dans la filiation du secondaire et présente pour beaucoup un caractère atypique susceptible de faire hésiter certains, pourtant fortement motivés pour une formation artistique.

Tableau 13: Age d'obtention du baccalauréat par genre

	homme	femme	Total
bac à l'heure	15	37	52
	42,9	56,9	52,0
bac en retard	20	28	48
	57,1	43,1	48,0
Total	35	65	100
	100	100	100

Une courte majorité de diplômés DNAT 2005 52,0 % a obtenu le baccalauréat à l'âge normal ou même avant, (DNSEP : 54,3%).

Un premier examen selon les deux grandes catégories de baccalauréat montre immédiatement l'écart existant entre la filière générale et les autres. Les situations sont symétriquement opposées : les bacs généraux sont plutôt obtenus à l'heure, 56,9% alors que les bacs techniques ou professionnels sont davantage obtenus en retard.

Cela souligne l'hétérogénéité des publics et montre clairement que les diplômés de ces formations artistiques sont issus de parcours scolaires (secondaires) extrêmement différents

les uns des autres. Cela indique aussi vraisemblablement des conditions objectives d'entrée sur le marché du travail très différentes ainsi que des attitudes face à l'emploi dont ce passé scolaire ne peut être absent.

Tableau 14 : Temps d'obtention du baccalauréat selon la catégorie, baccalauréat générale, technique ou autre

	bac à l'heure	bac en retard	Total
Bacs généraux	29	22	51
	56,9	43,1	100,0
Bacs techniciens et professionnels	20	22	42
	47,6	52,4	100,0
Autre diplôme	3	4	7
	42,9	57,1	100,0
Total	52	48	100
	52	48	100

Tableau 15 : Temps d'obtention du baccalauréat selon la série

	bac à l'heure	bac en retard	Total
L ou A	18	12	30
	60,0	40,0	100,0
ES ou B	8	4	12
	66,7	33,3	100,0
S, C, D ou E	3	6	9
	33,3	66,7	100,0
STT ou STT	20	14	34
	58,8	41,2	100,0
bac professionnel	0	8	8
	0,0	100,0	100,0
autre diplôme	3	4	7
	42,9	57,1	100,0
Total	52	48	100

. Le meilleur capital scolaire des filles

L'occasion nous a déjà été donnée d'évoquer le meilleur parcours scolaire des filles : la majorité d'entre-elles, 56,9 % obtiennent leur baccalauréat à 18 ans au terme d'une scolarité sans redoublement (DNSEP : 64,2 %), tandis qu'une minorité de garçons 42,9 % parvient au même résultat (DNSEP : 40,9 %).

L'importance de l'écart, son accroissement et la diversité des parcours secondaires accusent l'hétérogénéité des publics qui réussissent en école d'art.

Il faut en effet ajouter que les garçons n'obtiennent pas les mêmes baccalauréats que les filles et sont plus souvent originaires de baccalauréats techniques ou professionnelles : 54,3 % des garçons, 33,3 % des filles (DNSEP : 29,8 % des garçons, 13,5 % des filles), ce qui, eu égard aux modes de sélection et d'orientation qui prévalent dans l'enseignement secondaire traduit souvent des parcours marqués par des réorientations ou des renoncements.

Tableau 16 : Temps d'obtention du baccalauréat selon le genre

	homme	femme	Total
bac à l'heure	15	37	52
	42,9 (40,9)	56,9 (64,2)	52,0 (54,3)
bac en retard	20	28	48
	57,1	43,1	48,0
Total	35	65	100
	100	100	100

Tableau 17 : Temps d'obtention du baccalauréat selon type de baccalauréat et le genre

		bac à l'heure	bac en retard	Total
L ou A	homme	6	3	9
		66,7	33,3	100,0
	femme	12	9	21
		57,1	42,9	100,0
ES ou B	homme	2	2	4
		50,0	50,0	100,0
	femme	6	2	8
		75,0	25,0	100,0
S, C, D ou E	homme	0	1	1
		0,0	100,0	100,0
	femme	3	5	8
		37,5	62,5	100,0
STT ou STT	homme	6	9	15
		40,0	60,0	100,0
	femme	14	5	19
		73,7	26,3	100,0
bac professionnel	homme		4	4
			100,0	100,0
	femme		4	4
			100,0	100,0
autre diplôme	homme	1	1	2
		50,0	50,0	100,0
	femme	2	3	5
		40,0	60,0	100,0

II.2 L'accès en école supérieure d'art : entrée directe en école d'art ou entrée différée, quelles conséquences ?

Tableau 18 : Répartition des diplômés par parcours post-secondaire selon les modalités d'accès

DNAT	homme	femme	Total
Entrée directe (y c. prépa)	17	41	58
	48,6 62,3	58,6 64,3	55,2 63,5
Entrée différée	18	29	47
	51,4 37,7	41,4 35,7	44,8 36,5
Total	35	70	105
	100	100	100

55,2 % des diplômés DNAT (DNSEP : 63,5 %) sont entrés en école d'art directement à la suite de leurs études secondaire (ou éventuellement avec une année préparatoire), les autres ont effectué un passage par une autre filière de l'enseignement supérieur avant de rejoindre l'enseignement artistique, à moins qu'ils n'aient eu, pour un petit nombre, une expérience professionnelle.

Les femmes, dont la continuité des parcours scolaires a déjà été soulignée, montrent à nouveau un choix de trajectoire plus assuré et devancent de 10 points les hommes au niveau des entrées directes (58,6 % contre 48,6 % pour les hommes).

Cette plus grande fermeté des choix féminins est confirmée par l'analyse plus détaillée des modalités d'entrée en école d'art qui montre notamment que les femmes construisent beaucoup plus fréquemment que les hommes le parcours d'accès ad-hoc : 21,4 % d'entre-elles ont suivi une classe préparatoire contre seulement 8,6 % des hommes.

Tableau 19 : Détail des parcours d'accès en école supérieure d'art

	homme	femme	Total
entrée directe DNAT	14	26	40
	40,0 46,6	37,1 43,6	38,1 44,9
prépa	3	15	18
	8,6 15,7	21,4 20,7	17,1 18,6
entrepris d'autres études	13	26	39
	37,1 31,4	37,1 33,1	37,1 32,4
autre	5	3	8
	14,3 6,3	4,3 2,6	7,6 4,2
Total	35	70	105
	100	100	100

. *Le meilleur capital scolaire des filles (suite)*

Comme cela a été souligné dans l'analyse des diplômés DNSEP, les parcours des filles illustrent un profil de compétence particulier attaché à l'excellence scolaire. On peut ajouter que leurs décisions d'orientation démontrent un plus grand volontarisme et qu'elles n'hésitent pas à soutenir leur choix, par les moyens pédagogiques nécessaires.

Enfin, rappelons qu'elles se présentent à l'entrée en Ecole d'art avec un meilleur parcours scolaire que les garçons, 64,2 % des filles obtiennent leur baccalauréat à l'heure contre seulement un peu plus du tiers des garçons, 40,9 % .

Aucune différence significative dans les parcours d'accès n'apparaît selon les types de baccalauréat. Toutefois, les bacs généraux ont davantage recours aux classes préparatoires que les bacs de technicien ou professionnels.

Tableau 20 : Répartition des parcours d'accès en école supérieure d'art (entrée directe ou différée) selon le type de baccalauréat

	parcours d'accès en école supérieure d'art		Total
	Entrée directe (y c. prépa)	Entrée différée	
Bacs généraux	30	24	54
	52,6 63,5*	36,8 36,5	100
Bacs techniques et professionnels	21	21	42
	50,0 66,7	50,0 33,3	100
Autres diplômes, équivalences	6	2	8
	75,0 47,6	25,0 52,4	100
Total	57	47	104
	54,8 63,4	45,2 36,6	100
	100	100	100

*DNSEP

Tableau 21 : Détail des parcours d'accès en école supérieure d'art selon le type de baccalauréat

	entrée directe DNSEP	prépa	entrepris d'autres études	autre	Total
Bacs généraux	19	11	20	4	54
	35,2 43,6	20,4 19,9	37,0 33,6	7,4 2,9	100
Bacs techniques et professionnels	15	6	18	3	42
	35,7 50,5	14,3 16,1	42,8 23,7	7,1 9,7	100
Autres diplômes, équivalences	6	0	1	1	8
	75,0 38,1	- 9,5	12,5 52,4	12,5 0	100
Total	40	17	39	8	104
	38,5 44,7	16,3 18,6	37,5 32,5	7,7 4,2	100

Tableau 21 : Répartition des parcours d'accès en école supérieure d'art (entrée directe ou différée) selon l'âge au bac

	Conditions d'accès en école supérieure d'art		Total
	Entrée directe (y c. prépa)	Entrée différée	
Bac à l'heure	29	23	52
	55,8	44,2	100
Bac en retard	25	23	48
	52,1	47,9	100
Total	54	46	100
	54,0	46,0	100

Tableau 22 : Détail des parcours d'accès en école supérieure d'art selon l'âge au bac

	entrée directe DNSEP	prépa	entrepris d'autres études	autre	Total
bac à l'heure	40,4	15,4	34,6	9,6	100,0
bac en retard	35,4	16,7	41,7	6,3	100,0
Total	38,0	16,0	38,0	8,0	100,0

Nous avons constaté sur les promotions DNSEP 2003 et 2005 que la plupart des entrées différées résulte d'une première inscription dans une autre filière de l'enseignement supérieur (le tiers environ du total entrants). Cette situation se confirme au niveau DNAT : moins de 10% des parcours sont associés à une expérience professionnelle avant l'entrée en école supérieure d'art.

. Autres diplômes des répondants (Validations des formations précédentes par la population ayant d'abord entrepris d'autres études)

Dans la situation d'entrée différée la plus fréquente, c.à d. après une première inscription dans une autre filière de l'enseignement supérieur, il importe de savoir si ce détour de formation s'est soldé ou non par une certification dont l'élève pourrait se prévaloir par la suite.

Au total, 47,2 % des diplômés DNAT 2005 déclarent être titulaire d'un autre diplôme (DNSEP : 29,2 %). Cette proportion est plus élevée parmi les femmes 50,0 % que parmi les hommes 42,1 % (DNSEP F : 26,3 % DNSEP H : 31,2 %). Il conviendrait cependant de s'en assurer par un examen détaillé des diplômes cités.

Tableau 23 : Autres diplômes des répondants par genre et nature (artistique ou non)

	homme	femme	Total
Oui, en art	5	18	23
	13,2	26,5	21,7
Oui, hors champ artistique	11	16	27
	28,9	23,5	25,5
Non	22	34	56
	57,9	50,0	52,8
Total	38	68	106
	100	100	100

Plus précisément, sur les 47 étudiants ayant d'abord suivi une autre formation, plus de la moitié, 59,6 % déclarent avoir obtenu un diplôme (DNSEP : 51,0%), se dotant ainsi d'une certaine valeur ajoutée visible sur le marché de l'emploi. Les femmes se montrent d'ailleurs plus aptes que les hommes à capitaliser ce détour de formation par un diplôme : 62,1 % des femmes ayant connu ce type de parcours l'ont validé par une certification, contre 55,5 % des hommes (DNSEP F : 56,8 % DNSEP H : 42,3 %).

L'hypothèse selon laquelle une autre formation certifiée pourrait constituer un atout supplémentaire dans l'insertion méritera donc d'être examinée, sachant d'une part, qu'elle interviendra alors en interdépendance avec l'âge et le genre et que d'autre part, ces diplômes certifient très majoritairement une formation non-artistique (20 sur 28).

Tableau 24 : Validations des formations antérieures à l'école d'art par la population ayant d'abord entrepris d'autres études

	oui, en art	oui, pas en art	non	Total
entrepris d'autres études	8	18	13	39
	20,5	46,2	33,3	100,0
autre	0	2	6	8
	0,0	25,0	75,0	100,0
Total	8	20	19	47
	17,0	42,6	40,4	100,0

Tableau 25 : Validations des formations antérieures par genre

	homme	femme	Total
Oui, en art	2	6	8
	11,1	20,7	17,0
Oui, hors champ artistique	8	12	20
	44,4	41,4	42,6
Non	8	11	19
	44,4	37,9	40,4
Total	18	29	47
	100	100	100

Outre les répercussions d'un tel détour sur l'âge de sortie de l'école, ce constat pose la question de savoir quelle est la contribution nette du DNAT à l'insertion des sortants. En d'autres termes, est-ce qu'une entrée retardée pour cause d'études différentes ou de travail salarié, apporte à l'étudiant une plus-value sur le marché de l'emploi ou faut-il y voir au contraire, une perte de temps par rapport à ceux qui sont entrés directement en DNAT ?

II.3 Le parcours de formation en école supérieure d'art : comment obtient-on le diplôme ? à la suite de quel parcours ? à quel âge ?

. Age au bac, temps d'obtention du DNAT et âge d'arrivée sur le marché du travail

Après avoir considéré les conditions de certification à la fin de l'enseignement secondaire et les modalités d'entrée en école supérieure d'art, le parcours DNAT retient maintenant l'attention. Outre les caractéristiques du diplômé DNAT (âge au diplôme et durée du parcours de formation par exemple) ce sont naturellement les relations entre les conditions d'obtention de ce diplôme et l'itinéraire d'accès (parcours secondaire, baccalauréat, modalités d'entrée à l'école d'art) qui nous intéressent.

Autrement dit, peut-on déceler dans ces données d'accès des facteurs de réussite ?⁶

Tableau 26 : Temps d'obtention du DNAT selon l'âge au baccalauréat

	3 ans et moins	4 ans et plus	Total
bac à l'heure	50	2	52
	96,2	3,8	100,0
bac en retard	40	4	44
	90,9	9,1	100,0
Total	90	6	96
	93,75	6,25	100

Plus de neuf diplômés DNAT sur dix réussissent dans les délais du cursus. Néanmoins, les élèves qui ont obtenu le baccalauréat à l'heure et par conséquent au terme d'une scolarité secondaire satisfaisante, parviennent plus souvent au DNAT en trois ans, c. à d. à la suite d'un parcours sans redoublement 96,2% (DNSEP : 77,6 %) contre 90,9 % pour ceux ayant eu le bac en retard (DNSEP : 69,7 %).

⁶ Sachant que les facteurs d'échec nous restent en grande partie, cachés puisque nous avons à faire, par définition à une population de diplômés.

Il en découle que les deux tiers de ces "bacs à 18 ans" parviennent à obtenir le DNAT au plus à 22 ans, ce qui n'est le cas que de 17,8 % de ceux qui sont en retard au bac. Le retard pris dans le secondaire se traduit donc par des sorties diplômées au niveau DNAT sensiblement plus tardives quand bien même le déroulement des parcours DNAT est peu affecté par l'âge d'obtention du baccalauréat ou son type.

Tableau 27: Age d'obtention du DNAT selon l'âge au baccalauréat

	bac à l'heure	bac en retard	Total
21	17	0	17
	32,7	0,0	17,5
22	17	8	25
	32,7	17,8	25,8
23	7	13	20
	13,5	28,9	20,6
24	9	10	19
	17,3	22,2	19,6
25	0	4	4
	0,0	8,9	4,1
26	1	6	7
	1,9	13,3	7,2
27	1	2	3
	1,9	4,4	3,1
28	0	1	1
	0,0	2,2	1,0
33	0	1	1
	0,0	2,2	1,0
Total	52	45	97
	100	100	100

Tableau 28 : Temps d'obtention du DNSEP selon les types de baccalauréat

	3 ans et moins	4 ans et plus	Total
Bacs généraux	49	3	52
	94,2	5,8	100,0
Bacs techniciens et professionnels	36	3	39
	92,3	7,7	100,0
Autre diplôme	7	1	8
	87,5	12,5	100
Total	92	7	99
	92,9	7,1	100,0

. Les modalités d'accès en école supérieure d'art ont-elles des conséquences sur la suite du parcours DNAT ?

Si l'âge au baccalauréat a des répercussions sur les parcours et l'âge de certification au DNAT, les modalités d'accès en école supérieure d'art sont également susceptibles d'avoir une incidence sur le parcours ultérieur. Une entrée différée, quelle qu'en soit la cause (poursuite d'autres études ou travail) traduit, soit une hésitation sur le choix de formation ou l'opportunité de poursuivre, soit une contrainte (échec par ailleurs, ou nécessité de gagner sa vie). De plus, ce retard à l'entrée, qui peut se cumuler avec d'autres, recule d'autant l'âge de certification. A l'inverse, une entrée directe marque la détermination du choix en faveur d'une formation artistique et réserve pour la suite un capital temps, gage d'une plus grande liberté d'action en cours de formation ou lors de la fin des études.

Tableau 29 : Temps d'obtention du DNAT selon les modalités d'accès, entrée directe ou entrée différée.

	3 ans et moins	4 ans et plus	Total
entrée directe DNSEP	37	3	40
	92,5	7,5	100
prépa	17	0	17
	100,0	0,0	100,0
entrepris d'autres études	32	3	35
	91,4	8,6	100,0
autre	7	1	8
	87,5	12,5	100
Total	93	7	100
	93,0	7,0	100,0

L'entrée directe en école supérieure d'art après le baccalauréat, n'augure pas d'une réussite plus rapide (en 3 ans), que si l'accès a d'abord été précédé par un autre choix d'étude. En revanche, le fait d'avoir suivi une prépa, preuve d'une volonté affirmée de faire des études artistiques, apparaît comme un gage d'efficacité pour la suite : tous les diplômés DNAT issus de prépas ont réussi en 3 ans.

. Les parcours linéaires et les autres : une dichotomie sévère mais éclairante

Le critère de linéarité des parcours constitue la façon la plus exclusive d'envisager l'intégralité du parcours de formation initiale de l'enseignement secondaire jusqu'au DNSEP. Ce critère sépare en effet les parcours continus sans redoublement ni interruption, de tous les autres. S'agissant de parcours de niveau bac+5, la dichotomie est donc particulièrement sélective :

elle isole en les associant une forme d'excellence scolaire et l'expression d'une certitude de l'orientation voulue.

Tableau 30 : Temps d'obtention du DNAT selon les parcours scolaires antérieurs

		tpsdnat		Total
		3 ans et moins	4 ans et plus	
bac à l'heure	entrée directe DNSEP	19	2	21
		90,5	9,5	100,0
	prépa	8	0	8
		100,0	0,0	100,0
	entrepris d'autres étude	18	0	18
		100,0	0,0	100,0
	autre	5	0	5
		100,0	0,0	100,0
	Total	50	2	52
	96,2	3,8	100,0	
bac en retard	entrée directe DNSEP	16	1	17
		94,1	5,9	100,0
	prépa	8	0	8
		100,0	0,0	100,0
	entrepris d'autres étude	14	2	16
		87,5	12,5	100
	autre	2	1	3
		66,7	33,3	100,0
	Total	40	4	44
	90,9	9,1	100,0	

Aussi ne faut-il pas s'étonner si les parcours linéaires (cf encadré 19 diplômés sur 96) ne représentent que 19, 8 % des cursus DNAT (DNSEP : 12,6 %).

Les entrées différées en sont exclues par définition.

Les trois quarts (73,7 %) des auteurs de ces parcours linéaires sont des femmes.

Tableau 31 : Parcours linéaires par genre

	Effectifs	Pourcentage
homme	5	26,3
femme	14	73,7
Total	19	100

. La loi du genre : les filles plus rapides que les garçons

Tableau 32 : Temps d'obtention du DNAT par genre

	homme	femme	Total
3 ans et moins	32	64	96
	86,5	97,0	93,2
4 ans et plus	5	2	7
	13,5	3,0	6,8
Total	37	66	103
	100	100	100

Principale observation, à deux exceptions près les femmes obtiennent toutes le DNAT en trois ans alors que 13,5 % des hommes connaissent le redoublement.

Tableau 33 : Age d'obtention du DNAT par genre

	homme	femme	Total
21- 22 ans	12	30	42
	31,6	42,9	38,9
> 22 ans	26	40	66
	68,4	57,1	61,1
Total	38	70	108
	100	100	100

Tableau 34 : Age d'obtention du DNAT selon le parcours jusqu'au baccalauréat

	21- 22 ans	> 22 ans	Total
bac à l'heure	34	18	52
	65,4	34,6	100,0
bac en retard	8	40	48
	16,7	83,3	100,0
Total	42	58	100

. Profils de diplômés et insertion, observations et hypothèses

Sur le marché de l'emploi salarié un parcours de formation linéaire ne présente pas que des avantages, il peut aussi signifier des difficultés dans l'insertion, et ce doublement :

- Premièrement, ces personnes se présentent plus jeunes donc moins expérimentées que des étudiants ayant déjà travaillé ou moins formés que d'autres ayant suivi des formations antérieures.
- Deuxièmement, une proportion importante de filles est présente dans ce type de parcours. L'hypothèse générale d'une plus difficile insertion des filles notée en amont, devra donc être vérifiée au regard de ce facteur âge, également.

L'hypothèse principale concernant ce type de public jeune et majoritairement féminin, serait, qu'étant à certains égards désavantagé du point de vue de l'employabilité, mais ayant fait montre d'aisance scolaire, il aurait un avantage concurrentiel à poursuivre des études dans lesquelles il excelle par ailleurs. Conformément à la théorie du capital humain, tout concourt, en effet, à montrer que les niveaux de salaires sont corrélés avec le niveau de qualification atteint et que plus celui-ci est élevé, plus les risques de chômage diminuent. Toutefois, compte tenu de leur niveau de formation (Bac + 5), on peut alors se demander quelle sera la nature du supplément de formation recherché : formations professionnelles ou formations générales d'un autre type, universitaire par exemple, visant à compenser un manque de visibilité sur le marché de l'emploi salarié. Notons enfin, que toutes ces hypothèses valent en premier lieu pour le marché de l'emploi salarié.

II.4 Synthèse des parcours de formation initiale : du secondaire au DNSEP, la diversité des parcours individuels

. Trois temps pour définir les parcours

Afin d'illustrer la diversité des parcours individuels, l'arborescence qui suit présente les continuités ou discontinuités de parcours de depuis le baccalauréat jusqu'à l'obtention du DNAT, selon trois points de rupture :

- le retard dans la scolarité secondaire mesuré par l'âge d'obtention du baccalauréat
- l'entrée directe ou différée en Ecole d'art
- le parcours de formation DNAT effectué avec ou sans redoublement

A propos de la sélection en cours de cursus, et plus généralement du modèle pédagogique en cause, l'arborescence révèle un point particulièrement intéressant du fonctionnement des écoles supérieures d'art. Cette sélection s'opère sur des critères et selon des modalités propres à la sphère disciplinaire. Tout se passe comme si le système de valeur propre à ce champ de

formation artistique fonctionnait de façon autonome par rapport aux évènements scolaires antérieurs. Autrement dit, l'école "réinitialise" en partie les individus, ce qui n'est pas le cas ailleurs. Ce point est attesté par l'observation des conditions d'obtention du DNAT, avec ou sans redoublement : l'arborescence (diagramme 1) montre clairement que le temps nécessaire à l'obtention du DNAT n'entretient pas de relation directe avec les conditions antérieures à l'entrée en école d'art, âge d'obtention au baccalauréat et modalité d'accès à l'école (entrée directe ou différé)⁷.

Tableau 35 : Récapitulatif des parcours du baccalauréat au DNAT. Présentation succincte

		3 ans et moins	4 ans et plus	Total
bac à l'heure	entrée directe DNSEP	27	2	29
		93,1	6,9	100,0
	entrepris d'autres étude	23	0	23
		100,0	0,0	100,0
	Total	50	2	52
96,2		3,8	100,0	
bac en retard	entrée directe DNSEP	24	1	25
		96,0	4,0	100,0
	entrepris d'autres études	16	3	19
		84,2	15,8	100
	Total	40	4	44
90,9		9,1	100,0	

On peut observer (diagramme 1) que les élèves ayant connu avant l'entrée en école d'art, les parcours les plus linéaires n'ont pas réussis dans de meilleures conditions que ceux qui ont cumulé les retards ou détours d'accès.

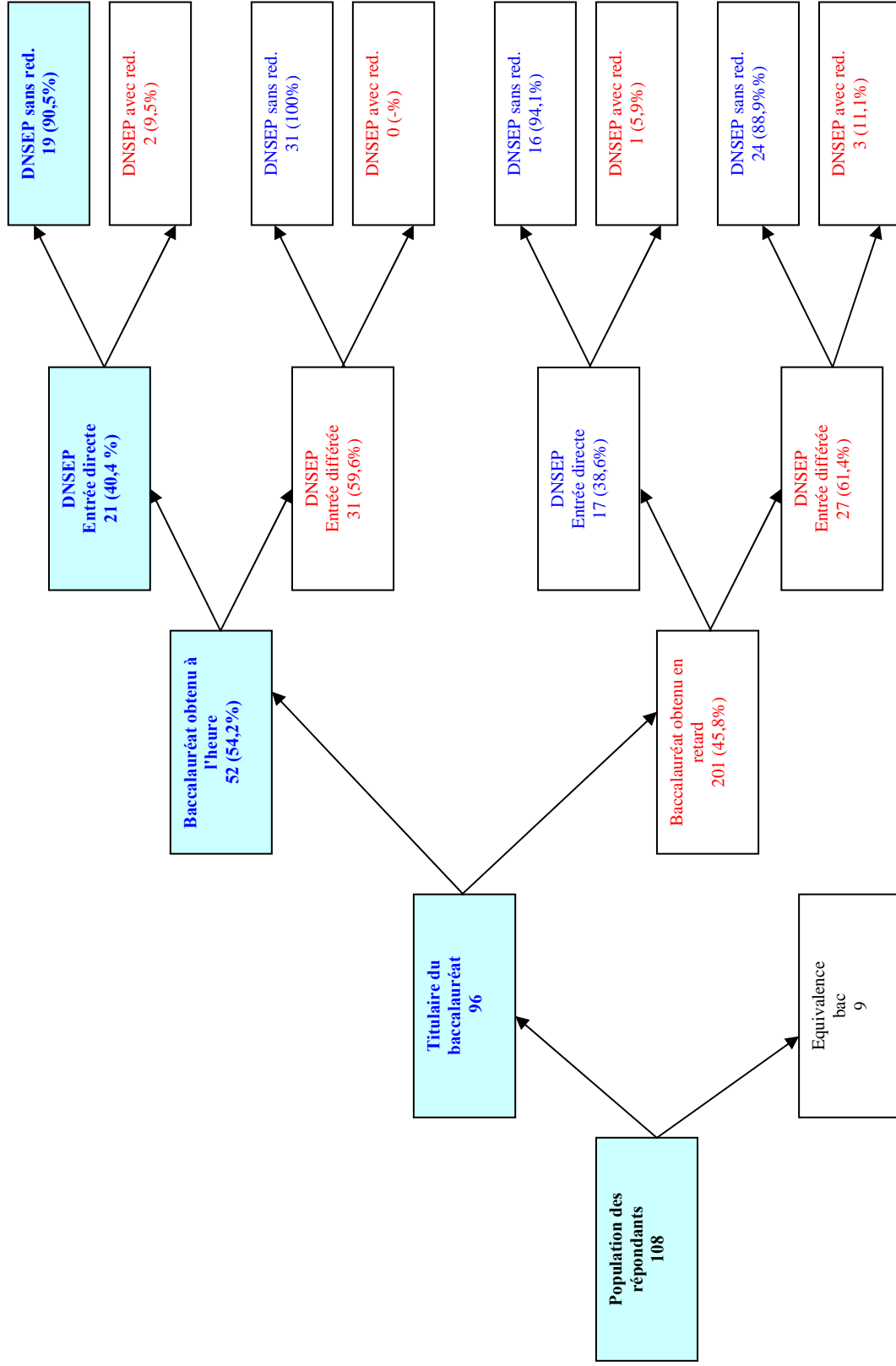
. Huit types de profils de diplômés

Avec trois critères de différenciation des parcours (certification ou choix d'orientation) l'arborescence donne lieu à huit types de profils de diplômés, ce qui suffit à souligner qu'au terme de ce cursus, les enjeux ne sont pas les mêmes pour tous les diplômés. Les analyses ultérieures de l'insertion devront donc s'appuyer sur l'existence de ces profils. En particulier, l'arborescence montre que peu nombreux (19 sur 105) sont les sortants qui ont obtenu leur diplôme DNAT au terme d'un parcours parfaitement linéaire, c'est-à-dire en 3 ans, après être entré directement en école d'art à la suite d'un baccalauréat obtenu à 18 ans au plus ("parcours linéaire de référence").

⁷ Une réserve est d'importance : il s'agit d'une population de diplômés, c'est-à-dire en condition de réussite. Pour conclure sur ce point, il faudrait prendre en compte la population des entrants. Certains réussiront, d'autres pas. Selon quels facteurs ?

Dans le contexte actuel de normalisation des niveaux de sortie de l'enseignement supérieur, cette observation met en lumière un point capital du fonctionnement des écoles supérieures d'art, à savoir qu'à niveau de formation Bac + 3 moins d'un diplômé sur cinq obtient son diplôme au terme d'un parcours de formation sans rupture, détour, ni redoublement (un sur sept à Bac + 5).

Diagramme 1 : Parcours de formation DNAT 2005



III. Les stratégies d'orientation au sein de la formation DNSEP : les publics des options

Par delà l'idée de vocation, qu'en est-il alors de l'orientation dans les options proposées au cours de la formation DNAT ?

Dans ce processus de décision, quelle est la part :

1) de ce qui relève d'un choix stratégique visant à s'inscrire dans la continuité d'un cursus et de ce qui relève du capital culturel ou social ?

2) de ce qui relève, enfin, d'une logique de positionnement de long terme, décidée depuis longtemps, ou des conditions conjoncturelles du marché du travail ?

III.1 Logique de positionnement socio-culturel

. Existe-t-il un effet de genre ?

Rappelons d'abord que la répartition par genre de l'ensemble des diplômés est à majorité féminine (H : 35,2 / F : 64,8) et que cette répartition des répondants est parfaitement conforme à celle de la promotion totale des DNAT 2005 (H : 35,5 %, F : 64,5 %)

Tableau 36 : Répartition des diplômés répondants par option et par genre

	design graphique	design espace	design produit	Total
Homme	24	14	0	38
	35,8	45,2	0,0	35,2
Femme	43	17	10	70
	64,2	54,8	100,0	64,8
Total	67	31	10	108
	100	100	100	100

Les effectifs réduits de l'option design produit ne permettent pas de conclure sur la structure de son public, mais le fait que cette population soit exclusivement féminine doit être gardé à l'esprit lorsqu'il s'agira d'en examiner les modalités de choix post diplôme.

Question complexe que celle des facteurs d'orientation inter options, écrivons nous à propos des DNSEP. Dès l'abord, à travers cette première distinction par genre, la question du public des options DNAT s'annonce encore plus difficile en raison les effectifs considérés.

Nombre de questions qui mériteraient d'être approfondies resteront forcément en suspens. Comme pour le DNSEP, seuls des entretiens avec les diplômés DNAT permettraient d'avancer dans de nouvelles voies, afin de poser des hypothèses plus sûres que celles livrées

par l'exégèse statistique.

Les questions relatives au rôle du capital culturel ou social dans le choix des options sont un exemple de cette limite de l'approche statistique, en particulier sur de petites populations.

Ainsi, sur l'orientation par option en fonction des PCS d'origine, les écarts sont trop ponctuels pour qu'il soit permis de conclure à une quelconque relation.

Si l'origine plutôt favorisée des diplômés des écoles supérieures d'art se confirme sur l'ensemble des trois options, il est en revanche impossible de voir un effet PCS dans l'orientation par option DNAT.

III.2 Logique de positionnement scolaire

. Age et temps de certification

La répartition par âge au DNAT renvoie à l'ensemble des parcours de formation et montre des écarts significatifs entre options. Design graphique, option à forte majorité féminine apparaît ainsi comme l'option dont le public connaît les parcours de formation les plus efficaces, et obtient en conséquence le DNAT à l'âge le plus jeune. A l'inverse, l'option design espace, dont une majorité d'élèves a déjà pris du retard dans le secondaire, voit ses diplômés obtenir le DNAT plus tardivement. Quant à l'option design produit, autant que l'on puisse en juger selon ces critères d'âge, elle se situe à la moyenne.

Tableau 37 : Répartition des diplômés répondants par option et par âge d'obtention du baccalauréat

	design graphique	design espace	design produit	Total
bac à l'heure	36	11	5	52
	57,1	40,7	50,0	52,0
bac en retard	27	16	5	48
	42,9	59,3	50,0	48,0
Total	63	27	10	100
	100	100	100	100

Tableau 38 : Répartition des diplômés répondants par option et par âge

agednat1	design graphique	design espace	design produit	Total
21- 22 ans	31	7	4	42
	46,3	22,6	40,0	38,9
> 22 ans	36	24	6	66
	53,7	77,4	60,0	61,1
Total	67	31	10	108
	100	100	100	100

Retenons simplement de cette observation des âges de certification DNAT que les publics de chacune des trois options, n'ont pas connu les mêmes parcours.

A cet égard, l'approche la plus radicale, consiste à appliquer le critère de linéarité des parcours, critère d'excellence académique puisqu'il opère une triple synthèse des conditions d'études secondaires, des modalités d'entrée en école d'art et de la progression dans le cursus. Cette opération revient à superposer les trois phases de sélection pour ne retenir au final que la (petite) partie des diplômés ayant franchi toutes les étapes sans retard (c'est le jeu normal d'un critère d'excellence) par rapport à une grande majorité de parcours plus discontinus.

Si l'option design graphique montre une proportion de parcours linéaires (de l'ordre de un sur cinq) conforme au profil scolaire de son public, en revanche l'option design espace, dont le public accuse du retard au bac et parvient plus âgé au DNAT révèle le même niveau de parcours linéaires. Cela signifie donc, qu'une partie de son public a connu des parcours beaucoup plus discontinus ou heurtés.

Si l'on poursuit les investigations du côté de la durée du cursus DNAT, il apparaît en effet que les diplômés de l'option design espace sont les plus nombreux à avoir connu un redoublement, alors même que sur le plan des conditions d'entrée en école supérieure d'art, ils sont également les plus nombreux à avoir eu un accès direct à l'école.

Cela signifie que cette partie du public de l'option design espace est essentiellement affectée par des retards pris en cours de formation.

Tableau 39 : Répartition des diplômés répondants selon le critère de linéarité des parcours par option

	design graphique	design espace	design produit	Total
parcours linéaire	12	6	1	19
	20,3	22,2	10,0	19,8
parcours non linéaire	47	21	9	77
	79,7	77,8	90,0	80,2
Total	59	27	10	96
	100	100	100	100

Tableau 40 : Répartition des diplômés répondants selon le temps d'obtention du DNSEP par option

	design graphique	design espace	design produit	Total
3 ans et moins	61	25	10	96
	96,8	83,3	100,0	93,2
4 ans et plus	2	5	0	7
	3,2	16,7	0,0	6,8
Total	63	30	10	103
	100	100	100	100

. De la série du baccalauréat au choix de l'option, quelle filiation ?

La répartition entre baccalauréats généraux et autres baccalauréats (techniques et professionnels) par option, montre des écarts conséquents entre l'option design graphique où 6 bacheliers sur 10 sont issus de bacs généraux et les deux autres options à dominante bacs techniques et équivalences.

Tableau 41 : Répartition des diplômés répondants par option selon le type de baccalauréat

	design graphique	design espace	design produit	Total
Bacs généraux	39	11	4	54
	60,0	37,9	40,0	51,9
Bacs techniciens et professionnels	25	12	5	42
	38,5	41,4	50,0	40,4
Autre diplôme	1	6	1	8
	1,5	20,7	10,0	7,7
Total	65	29	10	104
	100	100	100	100

. Les effets sur la composition scolaire des options

Considérant plus précisément la composition des publics d'option selon les séries de baccalauréats, l'analyse des différences se heurte à la question des effectifs.

Le déterminisme possible des dominantes disciplinaires du secondaire est d'autant plus difficile à déceler que les trois options du DNAT ont une vocation professionnelle également marquée et que leur niveau de technicité est identique. Tout au plus peut-on remarquer que la diversité des publics s'affirme également dans les trois options.

Tableau 42 : Répartition des diplômés répondants par option selon la série du baccalauréat

	design graphique	design espace	design produit	Total
L ou A	24	5	3	32
	36,9	17,2	30,0	30,8
ES ou B	10	3	0	13
	15,4	10,3	0,0	12,5
S, C, D ou E	5	3	1	9
	7,7	10,3	10,0	8,7
STT ou STT	21	8	5	34
	32,3	27,6	50,0	32,7
bac professionnel	4	4	0	8
	6,2	13,8	0,0	7,7
autre diplôme	1	6	1	8
	1,5	20,7	10,0	7,7
Total	65	29	10	104
	100	100	100	100

. Conditions d'accès en école d'art et choix d'option : quelle influence ?

A supposer que l'entrée directe en école supérieure d'art après le baccalauréat, traduise une plus grande résolution dans le choix de "faire" une école d'art que les accès différés, alors il faut admettre que l'option design espace est celle qui recrute le public le plus sûr de ses motivations. L'examen plus précis des conditions d'accès en école d'art, montre également que c'est la filière dont le taux de fréquentation des prépas est le moins élevé, il semblerait donc que ce public de l'option design espace soit à la fois le plus sûr de ses choix et le plus confiant en ses capacités.

Tableau 43 : Répartition des diplômés répondants par option selon les modalités d'accès par option

	design graphique	design espace	design produit	Total
Entrée directe (y c. prépa)	35	18	5	58
	53,0	62,1	50,0	55,2
Entrée différée	31	11	5	47
	47,0	37,9	50,0	44,8
Total	66	29		105
	100	100	100	100

Tableau 43 bis : Répartition des diplômés répondants par option selon les modalités d'accès. Détails

	design graphique	design espace	design produit	Total
entrée directe DNSEP	23	14	3	40
	34,8	48,3	30,0	38,1
prépa	12	4	2	18
	18,2	13,8	20,0	17,1
entrepris d'autres étude	26	8	5	39
	39,4	27,6	50,0	37,1
autre	5	3	0	8
	7,6	10,3	0,0	7,6
Total	66	29	10	105
	100	100	100	100

Une autre façon d'apprécier les conditions d'accès par option consiste à examiner plus précisément l'issue de la première formation choisie à l'entrée dans l'enseignement supérieur, soit le taux de validation de ces détours de formation et leur inscription ou non dans le champ artistique. Ce taux d'obtention d'un autre diplôme post secondaire varie de façon logique en fonction inverse des entrées directes, aussi est-ce le public de l'option espace nombreux à accéder directement en école d'art qui est le moins diplômé par ailleurs (un tiers des effectifs).

Tableau 44 : Répartition des diplômés répondants selon la possession d'un autre diplôme

	design graphique	design espace	design produit	Total
oui en art	12	6	5	23
	18,5	19,4	50,0	21,7
Oui, hors champ artistique	21	4	2	27
	32,3	12,9	20,0	25,5
non	32	21	3	56
	49,2	67,7	30,0	52,8
Total	65	31	10	106
	100	100	100	100

III.3 Synthèse : profils d'option, les effets de composition

Au vu des caractéristiques dont nous disposons et des interprétations possibles sur le plan statistique, seuls quelques éléments peuvent être apportés sur ces profils d'option en terme de public.

Facteur explicatif important des parcours scolaires et plus tard de l'insertion, le rôle du genre dans le choix de l'option ne peut être mis en évidence.

De même, la catégorie sociale d'origine, si elle demeure une variable susceptible d'agir de multiple façon sur les conditions d'insertion, ne semble pas constituer pas une caractéristique active dans la composition des publics par option.

En revanche, les variables scolaires font apparaître quelques différences significatives dans la composition des publics par options et fournissent quelques indices.

La difficulté à cerner les publics des options ne signifie pas que celles-ci réunissent des populations identiques. Simplement les différences à l'œuvre sont encore plus difficiles à apprécier que dans le cas du DNSEP. La nécessité d'une approche par entretien n'en est que plus forte pour comprendre ces choix.

DEUXIEME PARTIE

ANALYSE DESCRIPTIVE DES SITUATIONS

Emploi, recherche d'emploi, formation, 18 mois après le diplôme

TITRE I.

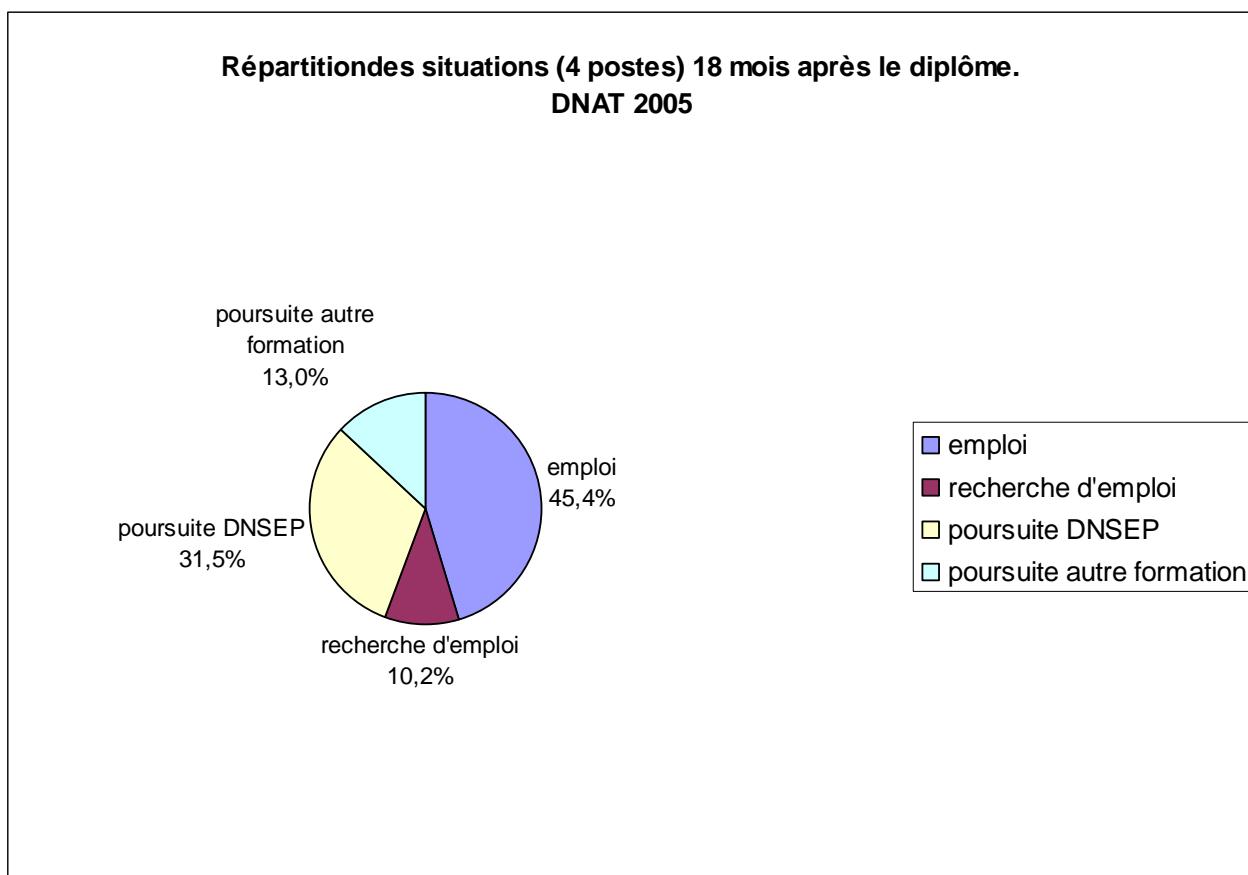
SITUATION DES DIPLOMES DNAT 2005 18 MOIS APRES LA SORTIE DE L'ECOLE

I. Etat général des situations, emploi, recherche d'emploi et formation

► 18 mois après le diplôme DNAT :

- . 45,3 % des diplômés sont en emploi
- . 10,2 % recherchent un emploi
- . 44,5 % poursuivent leurs études
(31,5 % en DNSEP + 13,0 % autres études)

Graphique 1 : Répartition des situations



L'analyse des situations au niveau DNAT doit intégrer le fait que cette certification clôt le cursus du cycle court des écoles supérieures d'art, tout en préservant le choix de rejoindre le cycle long (DNSEP) ⁸. Diplôme terminal sanctionnant la qualification voulue pour les uns, certification intermédiaire ouvrant accès conditionnel au niveau de formation suivant, pour les autres, le DNAT remplit une double fonction de diplôme professionnel et de passerelle de cycle.

Cela signifie notamment que ce taux d'emploi à 18 mois des DNAT 2005 (45,4 %) ne saurait être comparé à celui des diplômés du cycle long (DNSEP) à échéance identique (60,3%).

Tableau 45 : Situations principales 18 mois après le diplôme DNAT 2005

		effectif	%	n	%
emploi	emploi salarié	40	37,0	49	45,3
	emploi indépendant	9	8,3		
recherche d'emploi		11	10,2	11	10,2
poursuite en formation	poursuite DNSEP	34	31,5	48	44,5
	poursuite autre formation	14	13,0		
Total		108	100	108	100

Cette possibilité de poursuivre la formation "en interne" afin d'accéder au niveau de qualification supérieur place le diplômé devant un choix décisif : l'option marché du travail acquiert un caractère relatif par rapport à l'option poursuite des études. En d'autres termes, l'insertion professionnelle est à ce niveau, en concurrence directe avec la formation.

Interrogés sur cette question, près de la moitié des répondants (45,4 %, n = 49 sur 108) déclarent avoir eu l'intention de poursuivre en cycle long (DNSEP). Comme nous le verrons, les deux tiers (65,3 %) concrétiseront finalement ce choix et poursuivront en DNSEP les autres poursuivront une formation différente (6,1%) ou se dirigeront vers le marché du travail (28,5 %).

Tableau 46 : Après le DNAT, avez-vous eu l'intention de poursuivre en cycle long (DNSEP) ?

	homme	femme	Total
oui	18	31	49
	47,4	44,3	45,4
non	20	39	59
	52,6	55,7	54,6
Total	38	70	108
	100	100	100

⁸ sous certaines conditions

Tableau 47 : Situation 18 mois après le diplôme en fonction de l'alternative formation / emploi à la suite du DNAT

Intention de poursuivre en DNSEP ?	emploi	recherche d'emploi	poursuite DNSEP	poursuite autre formation	Total
oui	11	3	32	3	49
	22,4	6,1	65,3	6,1	100,0
non	38	8	2	11	59
	64,4	13,6	3,4	18,6	100,0
Total	49	11	34	14	108
	45,4	10,2	31,5	13,0	100,0

. Emploi

La situation particulière du DNAT place le diplômé devant un choix difficile pour certains : entrer sur le marché du travail ou différer cette insertion au profit de la formation. Une majorité prend la décision de s'arrêter là et de travailler ou de rechercher un emploi (55,5 %), les autres privilégiant la formation.

45,4 % des diplômés occupent un emploi lors de l'enquête.

Quatre fois sur cinq cet emploi est un emploi salarié.

. Formation

18 mois après la certification, 44,5 % (n = 48) des diplômés DNAT poursuivent en formation, soit un taux égal à celui des diplômés en emploi.

La plupart de ces diplômés continuent en DNSEP : 31,5 % (n = 34), mais 13,0 % poursuivent d'autres études (n = 14).

Parmi ces derniers, la formation entreprise après le DNAT reste le plus souvent dans le domaine artistique (11 sur 14) et revêt le caractère de formation professionnelle (10 sur 14).

. Recherche d'emploi

Dans ces conditions, le taux de recherche d'emploi, 10,2 % reste relativement contenu. Là encore l'importance des poursuites en formation rend l'interprétation malaisée et n'autorise pas la comparaison avec le DNSEP.

II. La dualité de l'emploi artistique : salariés et indépendants

Modèle d'insertion binaire, complémentarité et arbitrages

Comme pour les diplômés du cycle long, l'insertion des diplômés du cycle court s'opère selon une double modalité : travail salarié qui résulte de la recherche d'emploi plus ou moins "classique" pour les uns, travail indépendant qui correspond à la création de l'emploi par les intéressés eux-mêmes, pour les autres.

Toutefois, le travail salarié qui représente plus des quatre cinquièmes des situations d'emploi s'impose davantage qu'au niveau de l'insertion du cycle long : un cinquième des diplômés DNAT exercent sous statut d'indépendant contre un tiers des DNSEP.

Graphique 2 : Structure de l'emploi par statut et contrat de travail. Comparaison DNAT- DNSEP

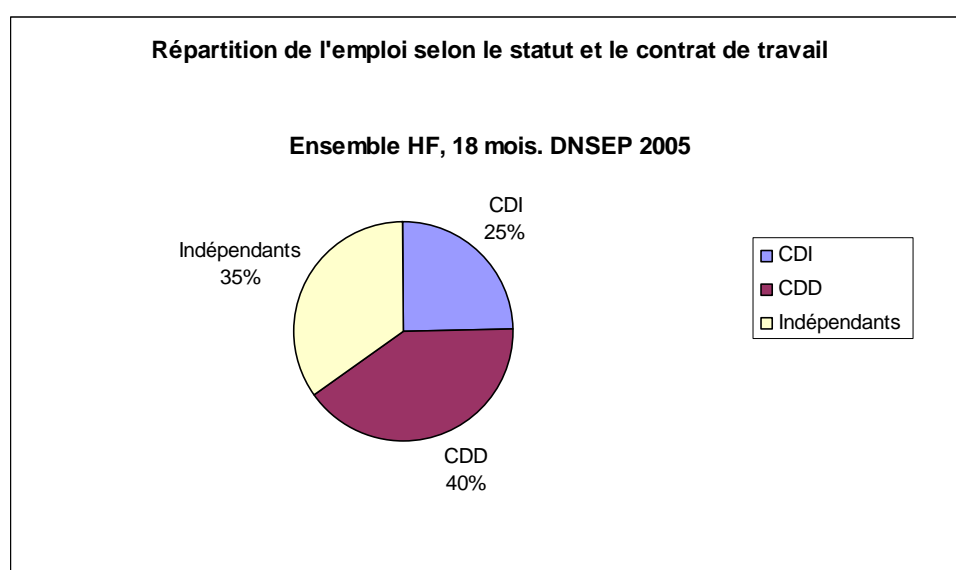
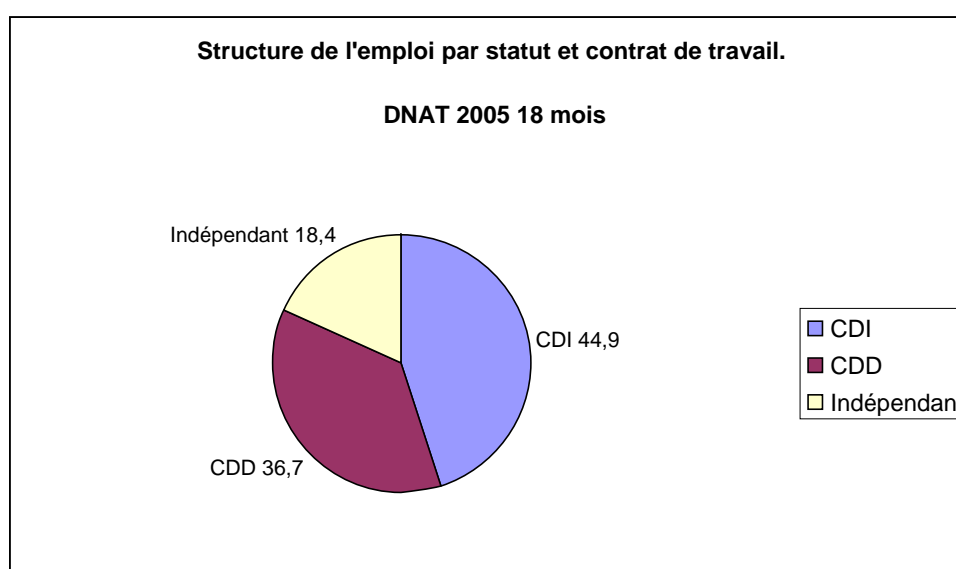


Tableau 48 : Structure de l'emploi (salarié/indépendant)

	Effectifs	% DNAT 2005	% DNSEP 2005
emploi salarié	40	81,6	65,1
emploi indépendant	9	18,4	34,9
Total	49	100,0	100,0

La spécificité des stratégies d'emploi et des objectifs professionnels des diplômés des écoles supérieures d'art est néanmoins confirmée : l'insertion de ces diplômés s'effectue dans le cadre d'un modèle binaire de l'emploi au sein duquel interagissent les deux statuts.

L'emploi salarié

Tableau 49 : Répartition de l'emploi selon le contrat de travail et le statut

	Effectifs	% DNAT 2005	% DNSEP 2005
CDI	22	44,9	24,6
CDD	16	32,7	
Vacation	2	4,1	40,5 (CDD + vacation)
Indépendant	9	18,3	34,9
Total	49	100,0	100

Un bref examen complémentaire de l'emploi salarié selon la nature du contrat de travail apporte un résultat inattendu : parmi les salariés plus de la moitié travaillent en CDI ce qui constitue au regard des pratiques actuelles du marché du travail, l'indice d'un début d'activité professionnelle réussi. Cette insertion a priori favorable sur le plan du contrat de travail exige cependant d'être validée par d'autres caractéristiques de l'emploi (utilisation des compétences, notamment).

Malgré les réserves quant à la portée d'une comparaison des deux diplômes, l'entrée en activité des DNAT paraît s'opérer dans des conditions plus sûres que celle des DNSEP.

Tableau 50 : Concernant le DNAT, si c'était à refaire, choisiriez-vous la même formation ?

	Effectifs	% DNAT 2005	DNSEP2005	
même formation, même filière	81	76,4	<i>oui</i>	82,3
même formation filière longue	7	6,6		
formation artistique d'un autre type	16	15,1	<i>non</i>	17,7
formation non artistique	2	1,9		
Total	106	100		

Tableau 51 : Répartition détaillée des situations DNSEP 2005

Situations (détails)	Effectifs	% DNAT 2005	% DNSEP 2005
	22	20,4	<i>14,9</i>
CDI	16	14,8	<i>16,8</i>
CDD	2	1,9	<i>7,6</i>
A son compte	8	7,4	<i>21,0</i>
En cours d'installation	1	0,9	<i>7,6</i>
Recherche emploi	11	10,2	<i>19,5</i>
Autre : sabbatique, foyer	34	31,5	-
Formation générale artistique	3	2,8	<i>5,5</i>
Formation générale non artistique	1	0,9	<i>0,6</i>
Formation professionnelle artistique	8	7,4	<i>5,1</i>
Formation professionnelle non artistique	2	1,9	<i>1,2</i>
Total	108	100,0	<i>100,00</i>

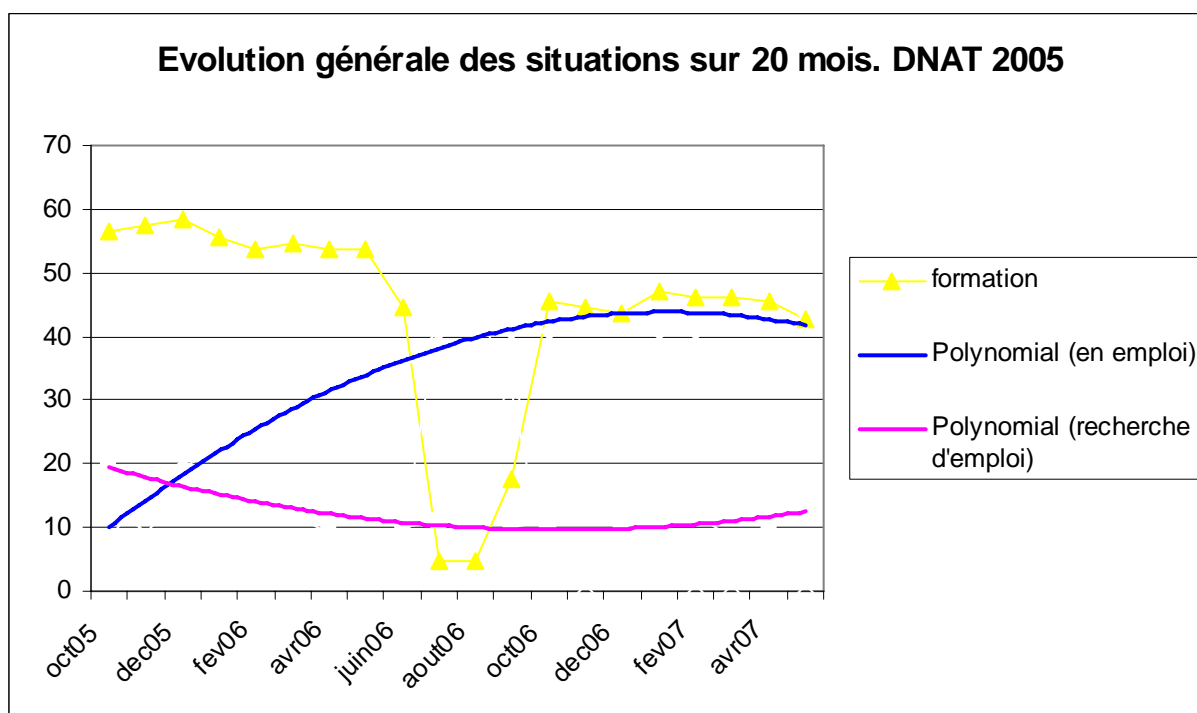
III Evolution générale des situations sur 20 mois, rythmes d'insertion

Le graphique suivant montre clairement deux temps du rythme d'insertion : d'abord une entrée en activité professionnelle soutenue au cours des 7 à 8 mois qui suivent l'obtention du diplôme, puis une stabilisation de la situation faisant place à une croissance très ralentie du taux d'emploi dès lors que le seuil de 40 % a été atteint. Le taux de recherche d'emploi, jusqu'alors en baisse, se stabilise sans parvenir à descendre sous la barre de 10 %.

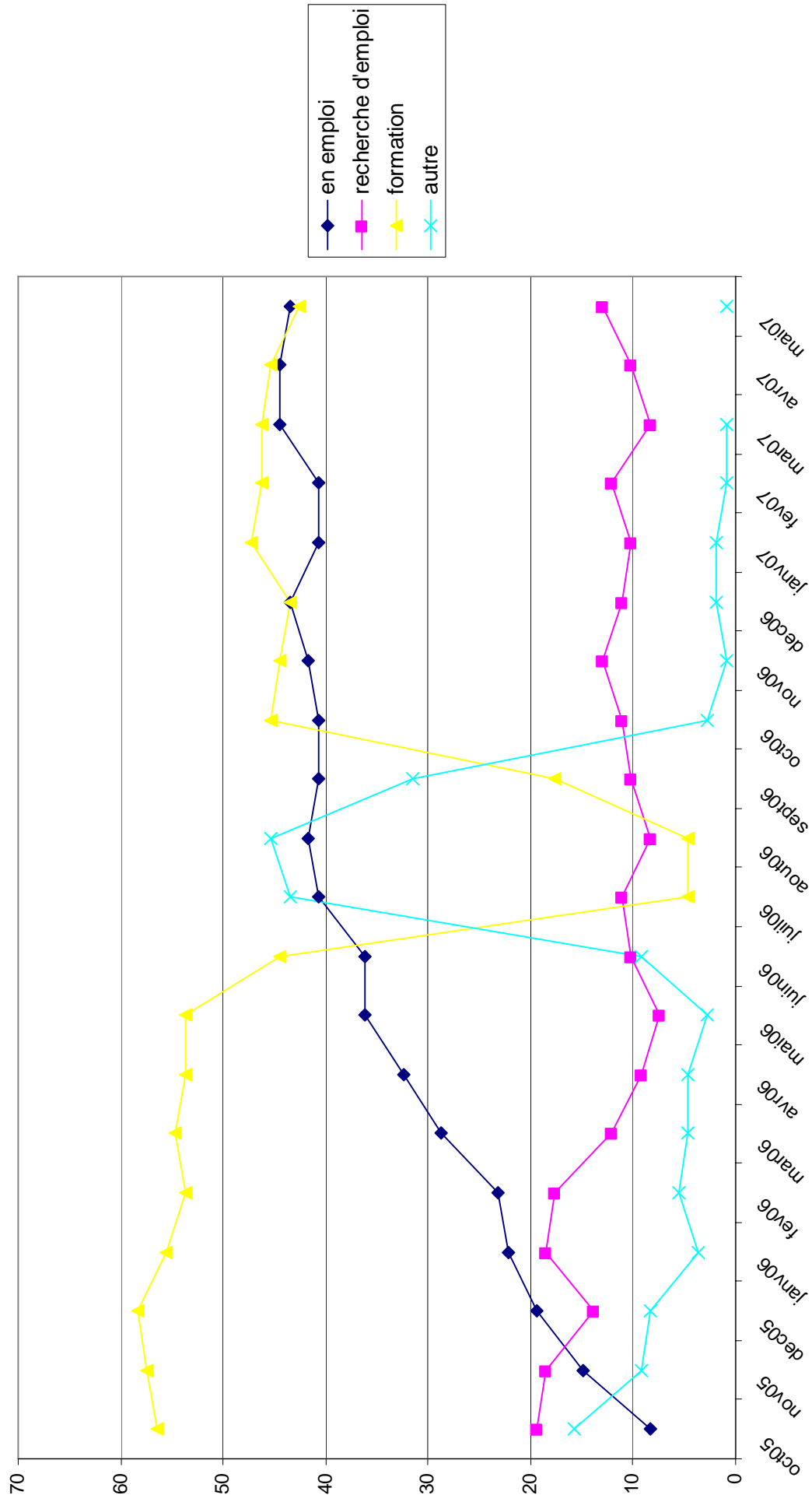
Le taux de poursuite en formation, de l'ordre de 55 % au cours de la période de 6 à 8 mois qui suit le diplôme décroît ensuite fortement (arrêt de nombre des formations autres que DNSEP), pour s'établir à la rentrée sur un palier de 45 % (c. à d. un an après son obtention).

Au niveau de l'emploi, cet afflux de nouveaux arrivants sur le marché du travail est pourtant peu visible. Tout se passe donc comme si ceux qui étaient fermement décidés à conclure leur formation à ce niveau pour chercher du travail étaient entrés rapidement en activité, alors que ceux qui différaient leur arrivée sur le marché du travail, n'entraient ensuite que très graduellement en emploi, et avec semble-t-il davantage de difficultés.

Graphique 3-4 Courbes de tendances DNSEP 2003 et DNSEP 2005 : emploi et recherche d'emploi



Evolution générale des situations sur 20 mois. DNAT 2005



IV. Utilisation des compétences

Tableau 52 : Utilisation des compétences des diplômés en emploi (salariés + indépendants)

	Effectifs	% DNAT 2005	% DNSEP 2005
oui	36	75,0	75,4
non	12	25,0	24,6
Total	48	100,0	100

En matière d'utilisation des compétences, les résultats des DNAT 2005 sont proches de ceux observés au niveau DNSEP et montrent à nouveau que les diplômés des écoles d'art entendent faire valoir leur formation et y parviennent en large majorité.

. Tous statuts confondus, les trois quarts des diplômés en emploi déclarent utiliser les compétences acquises en école d'art et, comme nous le verrons page suivante, travaillent dans le secteur artistique.

. La distinction en fonction du statut professionnel, indique que le taux d'utilisation des compétences est de 71,8 % parmi les salariés, alors que sauf exception tous les indépendants fondent leur activité sur cette compétence.

Tableau 53 : Utilisation des compétences par les salariés

	Effectifs	% DNAT 2005	% DNSEP 2005
oui	28	71,8	65,4
non	11	28,2	34,6
Total	39	100	100,0

Tableau 54 : Utilisation des compétences par les indépendants

	Effectifs	% DNAT 2005	% DNSEP 2005
oui	8	88,9	93,2
non	1	11,1	6,8
Total	9	100	100,0

L'examen des raisons ayant conduit à cet emploi montre en effet, sans surprise, que si pour les indépendants il s'agit de se réaliser à travers le projet professionnel mis en œuvre, l'acceptation d'un emploi salarié répond plus souvent à des objectifs contraints ou indirects, tels qu'éviter le chômage ou se constituer une expérience professionnelle. Dans ces derniers cas, l'adéquation de l'emploi à la formation ou aux projets initiaux peut alors passer au second plan, voire être totalement absente.

Tableau 55 : Raison principal du choix de cet emploi

	salariés		indépendants		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
ne pas être au chômage	4	10,0	-	-	4	8,2
acquérir une expérience	14	35,0	1	11,1	15	30,6
se réaliser, par goût	18	45,0	8	88,9	26	53,1
avantage du statut	1	2,5	-	-	1	2,0
autre	3	7,5	-	-	3	6,1
Total	40	100,0	11	100	49	100

Tableau 56 : Activités artistiques extraprofessionnelles

	Effectifs	Pourcentage valide	% DNSEP 2005
oui	71	71,0	82,3
non	29	29,0	17,7
Total	100	100,0	100,00

V. Secteurs d'activité

Tableau 57 : Répartition des emplois salariés selon la nature artistique ou non du secteur d'activité

Secteur d'emploi		DNAT 2005*	Emploi DNSEP 2005*
Secteur artistique**	34	87,1	<i>75,6</i>
Hors secteur artistique	5	12,8	<i>24,4</i>
Total	39	100	<i>100</i>

* salariés uniquement

** y compris éducation et formation artistique

Tableau 58 : Répartition des emplois selon les secteurs d'activité (salariés et indépendants)

secteurs d'activité	Effectifs	%
communication, marketing, publicité	15	31,2
illustration, édition, presse	10	20,8
architecture, agencement, décoration	9	18,7
cinéma, télé, audio-visuel	1	2,1
autres secteurs artistiques	1	2,1
Education et formation artistique	7	14,6
hors champ culturel ou artistique	5	10,4
Total	48	100

L'analyse par secteur d'emploi conforte les résultats notés précédemment en matière d'utilisation des compétences : tous statuts confondus, neuf diplômés DNAT sur dix

travaillent dans un secteur artistique⁹, soit 87 % des salariés, et la totalité des indépendants. La vocation professionnelle de cette filière courte, trouve donc là son aboutissement en terme de secteur d'activité.

L'insertion des DNAT en secteur artistique est supérieure à celle enregistrée parmi les DNSEP.

Le décalage perceptible entre la proportion d'emploi en secteur artistique (87 %) et le degré d'utilisation des compétences (71,8 %) indique que certains de ces diplômés estiment que leur activité n'a pas le contenu artistique correspondant à leur formation, quand bien même ils exercent dans un secteur artistique.

Tableau 59 : utilisation des compétences par secteur d'emploi (salariés)

	Utilisation des compétences ?		Total
	oui	non	
communication, marketing, publicité	7	2	9
	77,8	22,2	100,0
illustration, édition, presse	9	0	9
	100,0	0,0	100,0
architecture, agencement, décoration	6	2	8
	75,0	25,0	100,0
autres secteurs artistiques	1	0	1
	100,0	0,0	100,0
hors champ culturel ou artistique	0	5	5
	0,0	100,0	100,0
Education et formation artistique	5	2	7
	71,4	28,6	100,0
Total	28	11	39
	71,8	28,2	100,0

Tableau 60 : Secteurs d'activité selon le statut professionnel

	salariés		indépendants	
	Effectifs	%	Effectifs	%
communication, marketing, publicité	9	23,1	6	66,7
illustration, édition, presse	9	23,1	1	11,1
architecture, agencement, décoration	8	20,5	1	11,1
cinéma, télé, audio-visuel	-	-	1	11,1
autres secteurs artistiques	1	2,6	-	-
Education et formation artistique	7	17,9 27,2*	-	-
hors champ culturel ou artistique	5	15,9 24,4*	-	-
Total	39	100,0	9	100,0

* DNSEP 2005

⁹ y compris éducation et formation artistique

Les principaux secteurs d'emploi des salariés correspondent d'assez près aux spécialités de formation design graphique et design d'espace. La concentration des emplois salariés sur un petit nombre de secteurs est de ce fait plus accusée qu'au niveau DNSEP.

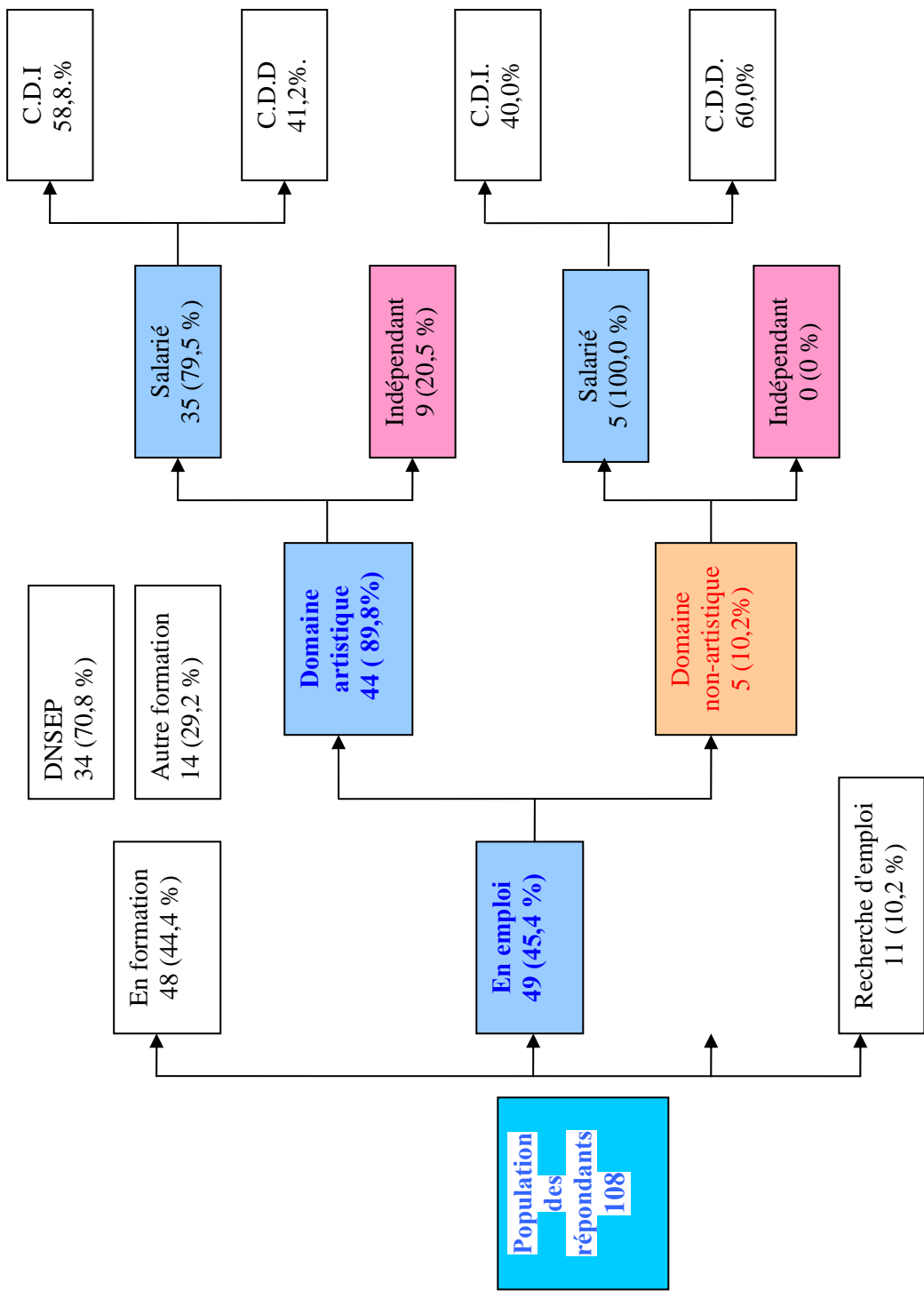
Un diplômé DNAT sur cinq travaille dans le champ éducatif, comme professeur ou comme intervenant.

La répartition par métier recoupe globalement cette observation : près de la moitié des diplômés se désignent d'abord comme graphistes.

Tableau 61 : Métiers ou champs professionnels selon le statut

	salariés		indépendants	
	Effectifs	%	Effectifs	%
animateur et intervenant culturel	2	5,1		
professeur art plastique	3	7,7		
artiste	1	2,6		
graphiste	20	51,3	5	55,6
designer	1	2,6	1	11,1
Photographe, cinéaste			1	11,1
infographiste, webdesigner	2	5,1	2	22,2
autre métier artistique ou culturel	3	7,7		
autre métier hors champ culturel ou artistique	7	17,9 28,5*		
Total	39	100,0	9	100,0

* DNSEP 2005



Descriptif général de la population
Diagramme 2

TITRE II.

ANALYSES DES SITUATIONS PAR GENRE PAR AGE ET PAR OPTION

I. Situations par Genre

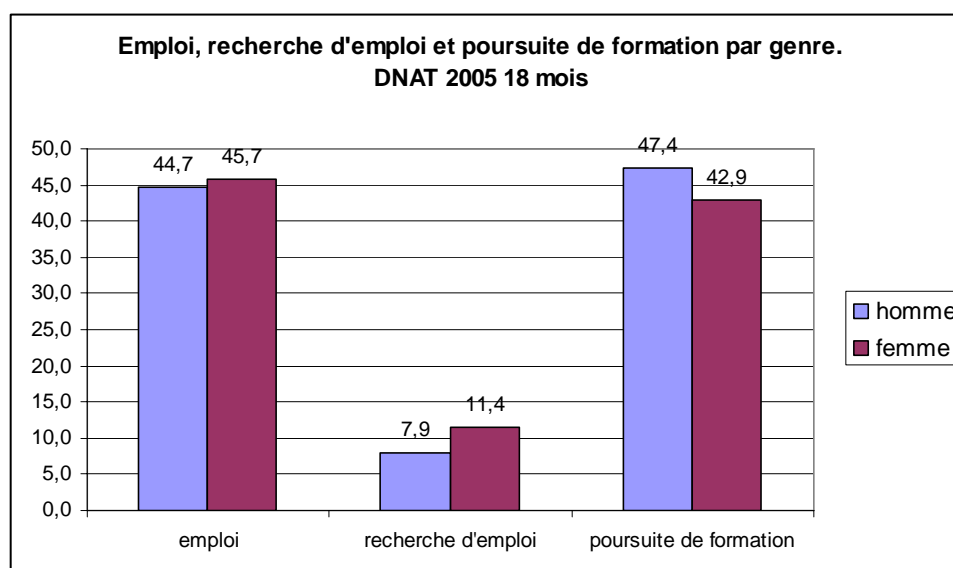
En première approche, l'examen par genre des trois principales situations ne laisse apparaître que des écarts limités entre hommes et femmes.

Le taux d'emploi est identique pour les deux sexes, toutefois les femmes sont plus nombreuses en situation de recherche d'emploi, car contrairement à ce qui est habituellement observé (pour les DNSEP, notamment) les diplômées DNAT choisissent moins fréquemment que les hommes de poursuivre en formation.¹⁰

Tableau 62 : Situations principales par genre

	homme	femme	Total
emploi	17	32	49
	44,7	45,7	45,4
recherche d'emploi	3	8	11
	7,9	11,4	10,2
poursuite de formation	18	30	48
	47,4	42,9	44,4
Total	38	70	108
	100	100	100

Graphique 5 : Situations principales (3) par genre



¹⁰Le choix de poursuite de formation après le DNSEP est opéré deux fois plus souvent par les femmes que par les hommes : 15,6 % d'entre-elles sont en formation contre 8,2 % des hommes. Promo 2005.

Ces deux observations, égalité des taux d'emploi et moindre propension des femmes à poursuivre en formation, retiennent l'attention car elles ne correspondent ni aux résultats courants, ni à ce qui a été constaté au niveau DNSEP.

Tableau 63 : Répartition des situations par genre (5postes)

	homme	femme	Total
emploi salarié	16	24	40
	42,1	34,3	37,0
emploi indépendant	1	8	9
	2,6	11,4	8,3
recherche d'emploi	3	8	11
	7,9	11,4	10,2
poursuite DNSEP	14	20	34
	36,8	28,6	31,5
poursuite autre formation	4	10	14
	10,5	14,3	13,0
Total	38	70	108
	100	100	100

. Structure de l'emploi, salarié ou indépendant, par genre

Sur le plan de l'emploi, l'égalité des taux d'insertion professionnelle par genre, recouvre une constatation inattendue en matière de statut d'emploi par genre. Les choix observés déjouent le modèle de comportement régulièrement enregistré lors des enquêtes DNSEP.

Considérant la population DNAT en emploi à 18 mois, les femmes s'orientent moins que les hommes vers l'emploi salarié (34,3 % des femmes contre 42,1 % des hommes), et choisissent beaucoup plus souvent que ceux-ci une activité professionnelle indépendante : un quart des femmes en emploi exercent sous ce statut quand ce choix fait figure d'exception chez les hommes. A égalité de taux d'emploi, hommes et femmes font preuve de comportements différents et sur ce plan, la situation est totalement inversée par rapport au niveau DNSEP.

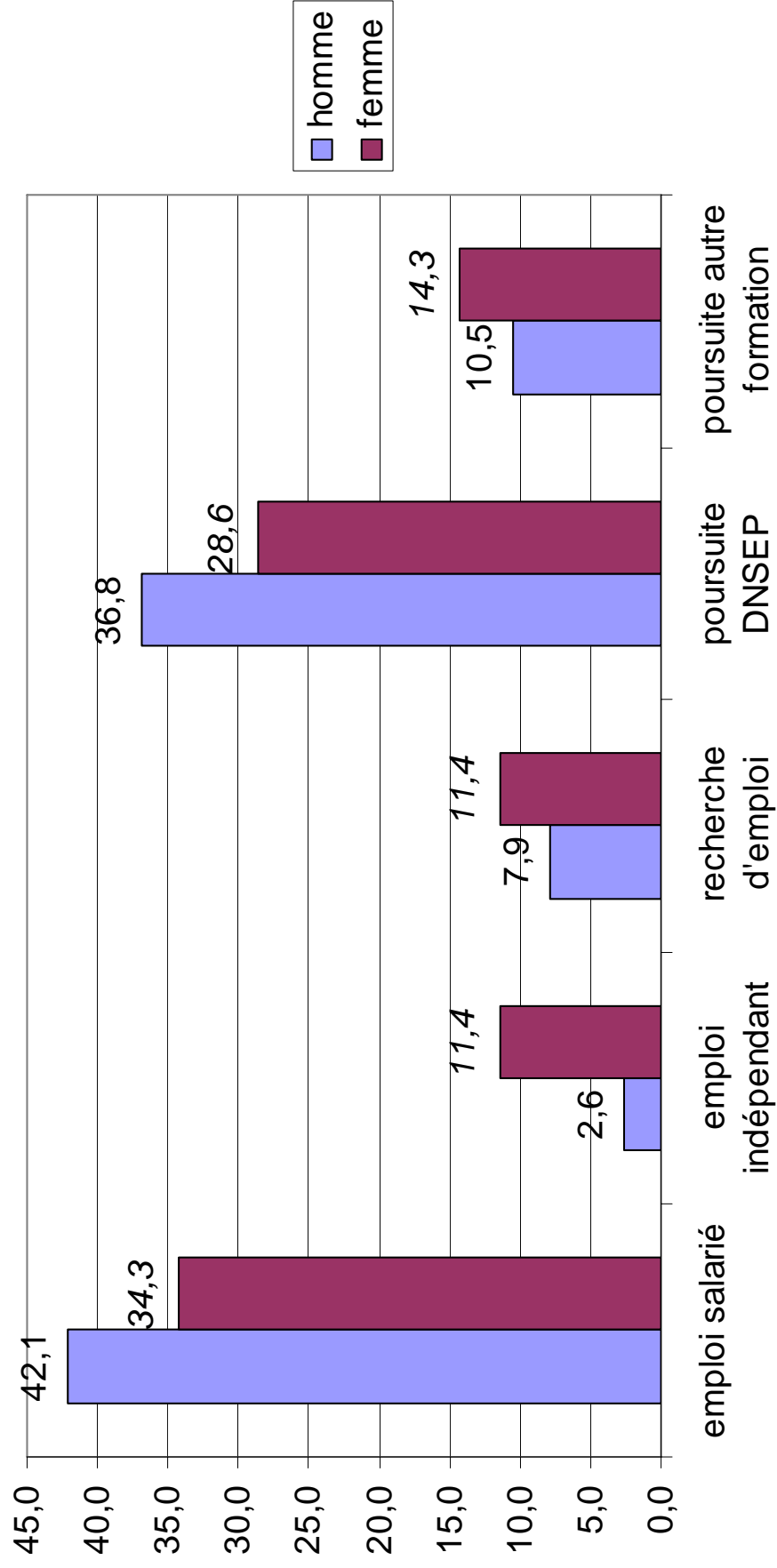
Tableau 64 : Répartition des situations d'emploi (statut et type de contrats de travail) par genre

	homme	femme	Total
emploi salarié	16	24	40
	94,1	75,0	81,6
emploi indépendant	1	8	9
	5,9	25,0	18,4
total emploi	17	32	49

Le phénomène est doublement important. D'une part, le renversement des choix de statut par genre montre que les comportements ne sont pas intangibles et d'autre part le caractère imprévisible de ces choix, réaffirme le rôle essentiel de cette dualité des statuts professionnels possibles. Les hypothèses comportementales couramment avancées, trouvent leurs limites dans ces renversements d'attitude selon le diplôme considéré, et l'emploi artistique atteste que les effets de genre sont plus complexes que prévus car l'effet de substitution entre travail salarié et travail indépendant, peut inverser le modèle de choix livré par le DNSEP.

Les choix de statut contradictoire des femmes (et des hommes) selon qu'ils sortent de DNSEP ou de DNAT nous obligent à réviser nos hypothèses classiques sur la propension au risque des uns (les hommes) opposée à la recherche de sécurité des autres (les femmes). La nécessité d'une approche qualitative de l'insertion, s'en fait d'autant mieux sentir.

Situations 18 mois après le DNAT par genre

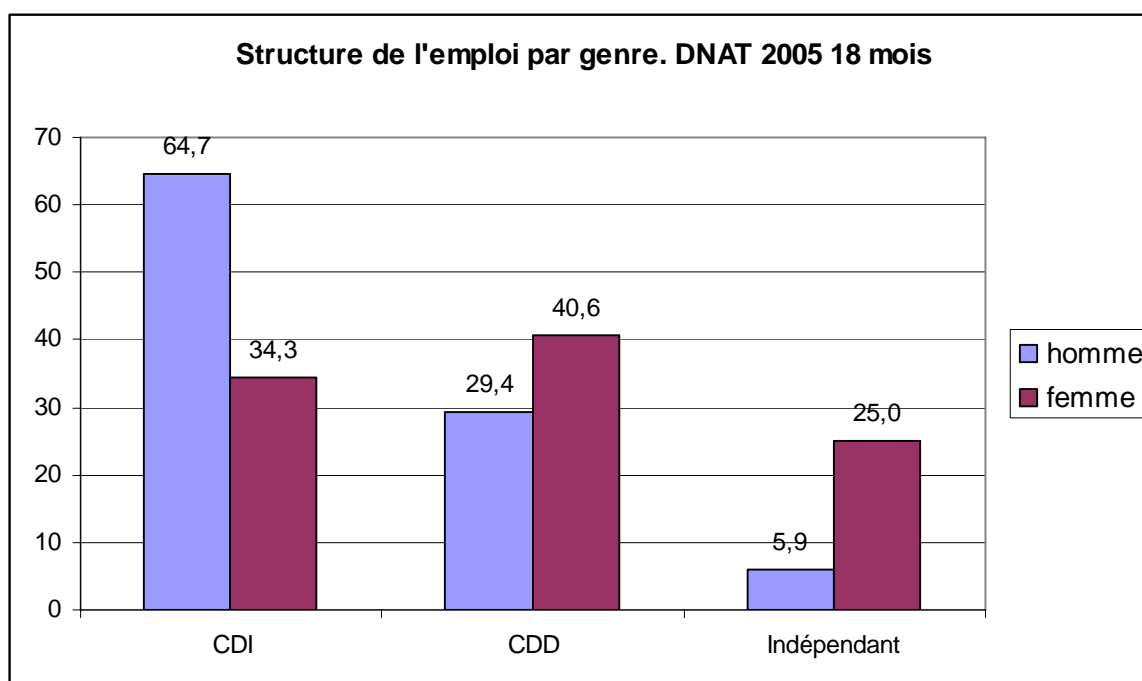


Graphique 6 : Ensemble des situations par genre

Tableau 65 : Répartition des situations d'emploi (statut et type de contrats de travail) par genre

situl	homme		femme		Total	
	DNAT	Rappel DNSEP	DNAT	Rappel DNSEP	DNAT	Rappel DNSEP
CDI	11		11		22	
	64,7	20,6	34,3	27,8	44,9	24,6
CDD	5		13		18	
	29,4	34,2	40,6	45,6	36,7	40,5
(Total salarié)	16		24		40	
	(94,1)	54,8	(75,0)	73,4	(81,6)	65,1
Indépendants	1		8		9	
	5,9	45,2	25,0	26,6	18,4	34,9
Total emploi	17		32		49	
		100		100		100

Graphique 7 : Structure de l'emploi par genre



Après l'inversion de comportement constatée par genre en matière de choix du statut de travail, les femmes diplômées DNAT s'orientant davantage que les hommes vers le travail indépendant, la répartition du travail salarié par type de contrat de travail (CDI ou CDD) donne lieu à un autre phénomène inattendu, de sorte que par rapport au DNSEP, le changement de la structure des emplois est complet.

Si 45 % des diplômés en emploi ont obtenu un contrat à durée indéterminée, le bilan est nettement à l'avantage des hommes, près des deux tiers sont en CDI, contre à peine plus du tiers des femmes. Il s'ensuit que les femmes travaillent plus souvent que les hommes en CDD (40,6% contre 29,4 %). L'insertion professionnelle des hommes apparaît donc d'autant plus sûre qu'ils se montrent peu enclins à exercer en indépendant.

Contrat de travail plus incertain et prise de risque afférent au choix de s'installer en indépendant, rendent la situation des femmes plus précaire.

Le tableau ci-dessous traduit en terme de ressenti individuel, cette structure de l'emploi. Interrogés sur leur appréciation de la situation, une forte majorité des hommes en emploi estiment leur situation stable ou plutôt stable (70,6 %) alors que plus de la moitié des femmes (54,9 %) la juge précaire ou plutôt précaire.

Tableau 66 : Détail des situations par genre

	homme	femme	Total
précaire	4	6	10
	23,5	19,4	20,8
plutôt précaire	1	11	12
	5,9	35,5	25,0
plutôt stable	6	5	11
	35,3	16,1	22,9
stable	6	9	15
	35,3	29,0	31,3
Total	17	31	48
	100	100	100

Graphiques 8 8 : Répartition des situations d'emploi (statut et type de contrats de travail) par genre. DNAT / DNSEP

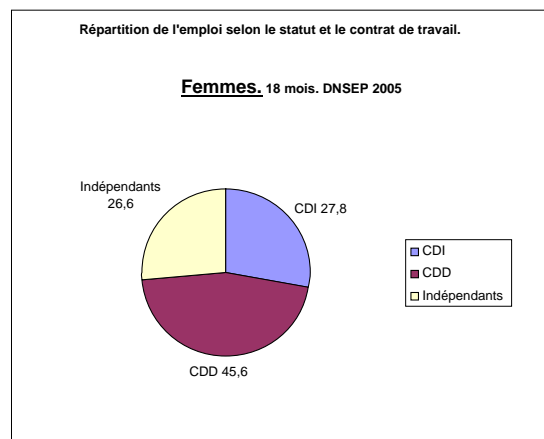
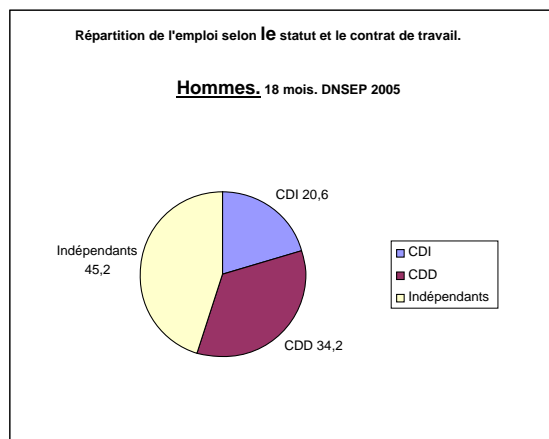
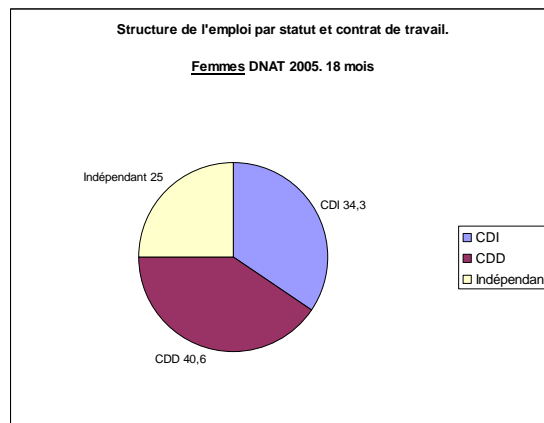
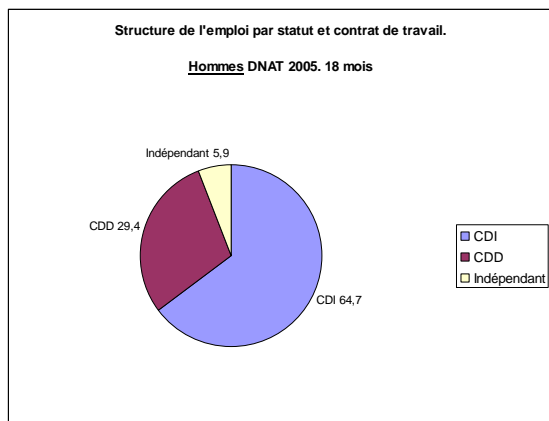


Tableau 67 : Détail des situations par genre

situ1	homme	femme	Total
CDI	11	11	22
	28,9	15,7	20,4
CDD	5	11	16
	13,2	15,7	14,8
vacation	0	2	2
	0	2,9	1,9
indépendant	1	7	8
	2,6	10,0	7,4
en cours d'instal	0	1	1
	0	1,4	0,9
recherche emploi	3	8	11
	7,9	11,4	10,2
poursuite DNSEP	14	20	34
	36,8	28,6	31,5
formation générale art	1	2	3
	2,6	2,9	2,8
formation générale non art	1	0	1
	2,6	0,0	0,9
formation professionnelle art	2	6	8
	5,3	8,6	7,4
formation professionnelle non art	0	2	2
	0	2,9	1,9
Total	38	70	108
	100	100	100

. Les poursuites en formation

Contre toute attente, les hommes se montrent les plus enclins à poursuivre en formation (H : 47,4 %, F : 42,9 %), alors même que l'ensemble des caractéristiques de leurs parcours scolaires démontrent des performances sensiblement inférieures à celles des filles. Cette moindre aisance académique, qui se traduit notamment par un âge d'obtention du baccalauréat puis du DNAT plus élevé, ne constitue donc pas un facteur les incitant à se présenter plus rapidement sur le marché du travail dès le diplôme du cycle court en poche.

Tableau 68 : Poursuite de formation par genre et rappel des principales situations

	homme	femme	Total
emploi	44,7	45,7	45,4
recherche d'emploi	7,9	11,4	10,2
poursuite de formation	47,4	42,9	44,4
Total	100	100	100

De surcroît, près des quatre cinquièmes des poursuites de formation masculines s'effectuent en direction du DNSEP ce qui représente un engagement d'au moins deux ans, alors que ce même engagement ne concerne que les deux tiers des femmes. A tous égards celles-ci paraissent donc plus soucieuses de leur avenir professionnel. Malgré les réserves inhérentes à la taille des populations concernées cette appréciation est renforcée, par leur choix de formation essentiellement de nature professionnelle dès lors qu'elles ne poursuivent pas en DNSEP.

Tableau 69 : Poursuites de formation en DNSEP et autres études par genre

	homme	femme	Total
poursuite DNSEP	14	20	34
	77,8	66,7	70,8
poursuite autre formation	4	10	14
	22,2	33,3	29,2
Total	18	30	48
	100	100	100

Graphique 9 : types de poursuites en formation (DNSEP et autre)

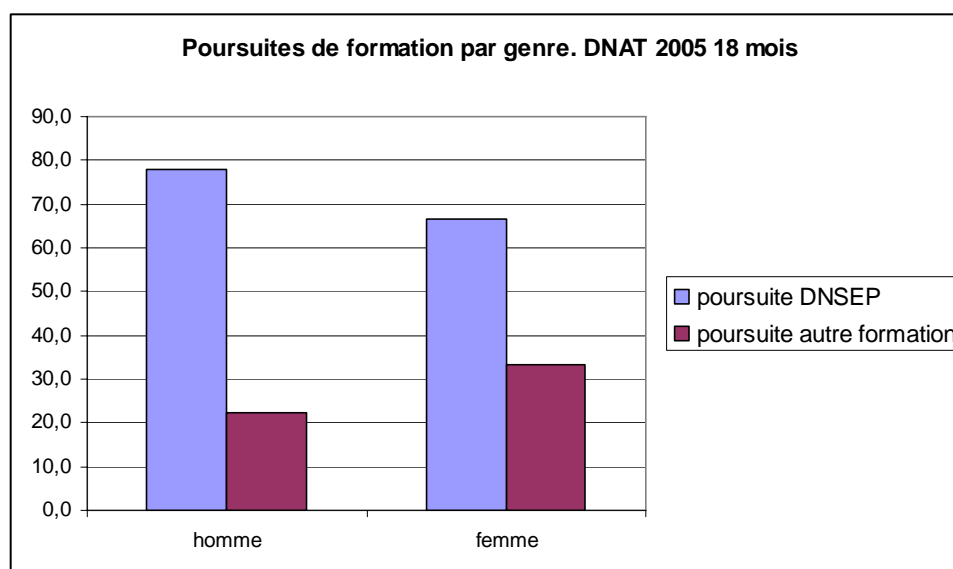


Tableau 70 : Détail des poursuites de formation selon le type (professionnel ou général) et la nature des études (artistique ou non) par genre

	homme	femme	Total
emploi	17	32	49
	44,7	45,7	45,4
recherche d'emploi	3	8	11
	7,9	11,4	10,2
poursuite DNSEP	14	20	34
	36,8	28,6	31,5
formation générale artistique	1	2	3
	2,6	2,9	2,8
formation générale non artistique	1	0	1
	2,6	0,0	0,9
formation professionnelle artistique	2	6	8
	5,3	8,6	7,4
formation professionnelle non artistique	0	2	2
	0,0	2,9	1,9
Total	38	70	108
	100	100	100

A taux d'emploi égal, ces poursuites de formation plus nombreuses chez les hommes, se traduisent par un taux de recherche d'emploi inférieur à celui des femmes.

Tableau 71 : Détail des poursuites de formation selon le type (professionnel ou général) par genre

	homme	femme	Total
emploi	17	32	49
	44,7	45,7	45,4
recherche d'emploi	3	8	11
	7,9	11,4	10,2
poursuite DNSEP	14	20	34
	36,8	28,6	31,5
formation générale	2	2	4
	5,2	2,9	3,7
formation professionnelle	2	8	10
	5,3	11,5	9,2
Total	38	70	108
	100	100	100

II Situations par âge

L'âge d'obtention du DNAT est de 23,3 ans en moyenne, ce qui signifie que la moyenne d'âge lors de l'enquête, 18 mois plus tard, est proche de 25 ans.

Les filles sont nettement plus jeunes que les garçons. Cette réalité d'état civil traduit des différences de trajectoires qui renvoient elles mêmes aux facteurs scolaires et aux modes d'accès en école d'art, éléments de parcours dont les conséquences peuvent se faire sentir longtemps par la suite. Nous avons évoqué à propos du DNSEP l'excellence académique des filles comme exemple d'un avantage comparatif dont le résultat était de les voir diplômées plus jeunes et donc particulièrement motivées pour poursuivre en formation.

Si les présupposés académiques restent les mêmes au niveau DNAT, nous verrons que les comportements évoluent pourtant tout autrement.

Tableau 71 : Age d'obtention du DNAT par genre

	homme	femme	Total
21- 22 ans	31,6	42,9	38,9
> 22 ans	68,4	57,1	61,1
Total	100	100	100

A taux d'emploi égaux, les plus âgés sont moins enclins que leurs cadets à poursuivre en formation, quatre sur dix seulement choisissent cette voie contre un "jeune" sur deux. Cela signifie que les plus avancés en âge se tournent très majoritairement vers le marché du travail et s'ils parviennent au même taux d'emploi que leurs cadets, une part notable d'entre eux reste pourtant en recherche d'emploi (13,6 % des plus de 22 ans contre 4,8 % des 21-22ans). Autrement dit il semblerait que les plus âgés rencontrent alors davantage d'obstacle ou qu'ils

réussissent plus difficilement à accorder emploi et projet professionnel. Peut-être est ce dû à une différence d'ambition lors de cette phase d'entrée en activité professionnelle, les plus jeunes se contentant plus facilement de travaux provisoires ou apparentés aux "petits boulots" alors que les aînés seraient à la recherche de situations plus définitives ou à tout le moins en accord avec leur projet. Peut-être aussi est ce dû à une différence d'intensité dans l'engagement, plus ou moins contraints en raison de leur âge à renoncer à poursuivre en formation, ils se présenteraient sur le marché de l'emploi dans une attitude "par défaut" qui nuirait à leur efficacité sur ce plan.

Tableau 72 : Situations principales par âge

	21- 22 ans	> 22 ans	Total
emploi	19	30	49
	45,2	45,5	45,4
recherche d'emploi	2	9	11
	4,8	13,6	10,2
poursuite de formation	21	27	48
	50,0	40,9	44,4
Total	42	66	108
	100	100	100

Plus précisément, on remarque que l'égalité des taux d'emploi correspond à un partage différent des statuts d'exercice professionnels : l'emploi indépendant est assumé par les plus âgés, qui par voie de conséquence sont un peu moins en emploi salarié.

Une autre différence apparaît au niveau de la formation : la poursuite en cycle long est d'abord le fait des plus jeunes diplômés qui poursuivent là sur une trajectoire d'excellence académique dans un milieu où ils se sentent à l'aise. Les poursuites dans d'autres formations sont sensiblement identiques dans les deux groupes d'âge.

Tableau 72 bis : Situations par âge. Détail

	21- 22 ans	> 22 ans	Total
emploi salarié	17	23	40
	40,5	34,8	37,0
emploi indépendant	2	7	9
	4,8	10,6	8,3
recherche d'emploi	2	9	11
	4,8	13,6	10,2
poursuite DNSEP	15	19	34
	35,7	28,8	31,5
poursuite autre formation	6	8	14
	14,3	12,1	13,0
Total	42	66	108
	100	100	100

Hormis l'écart observé sur l'utilisation des compétences dans l'emploi, les plus jeunes ayant sur ce point une appréciation plus positive que leurs aînés, les autres caractéristiques de l'emploi ne font pas apparaître de différences significatives sur la régularité des revenus, le temps travaillé (temps complet 68 %, temps partiel 32 % dans les deux cas) ou encore la répartition par type de contrat de travail.

Il semble simplement qu'au niveau du jugement global porté sur la stabilité de leur situation, les jeunes ont une vision plus optimiste que les aînés de leur situation 57,9% s'estiment en position stable ou plutôt stable contre 49,2 % des plus âgés.

Tableau 73 : Utilisation des compétences par âge

	oui	non	Total
21- 22 ans	14	5	19
	73,7	26,3	100,0
> 22 ans	15	10	25
	60,0	40,0	100,0
Total	29	15	44
	65,9	34,1	100,0

Compte tenu de l'écart des structures d'âge masculine et féminine, et malgré la réduction d'effectifs qu'engendre un niveau supplémentaire de croisement, la segmentation par genre permet de faire utilement ressortir les comportements les plus significatifs.

Sur le plan de l'emploi deux groupes présentent des taux d'activité élevés, les hommes de plus de 22 ans (au diplôme) et plus inattendues les femmes de 22 ans au plus, qui ne profitent pas de leur avantage relatif pour continuer leurs études.

En revanche le groupe des hommes jeunes est le moins engagé sur le marché de l'emploi (25 % contre 53,8 % pour leurs aînés) ces jeunes diplômés poursuivent massivement en formation (66,7 %) en privilégiant la continuité interne en cycle long la moitié des garçons de ce groupe d'âge continuent en DNSEP.

Globalement, l'âge est un facteur beaucoup plus discriminant chez les hommes que chez les femmes, puisque taux d'emploi et taux de formation varient du simple au double d'un groupe d'âge à l'autre.

Les écarts de situation par groupe d'âge bien que parfois conséquent demeurent cependant plus limités chez les femmes si le taux d'emploi des plus jeunes (53,3 %) devance de 13 points celui de leurs aînées (40,0%), en revanche leurs taux de poursuite en formation sont identiques et leurs orientations, DNSEP ou autres formations se répartissent de la même façon.

En retrait sur le plan de l'emploi sans pour autant augmenter leur choix pour la formation, les femmes diplômées tard (>22 ans) connaissent un taux de recherche d'emploi (17,5 %) au moins deux fois supérieur aux autres groupes et le contraste est frappant par rapport à leurs cadettes qui ne sont que 3,3 % en recherche d'emploi.

Tableau 74 : Principales situations par âge et par genre

		21- 22 ans	> 22 ans	Total
homme	emploi	3	14	17
		25,0	53,8	44,7
	recherche d'emploi	1	2	3
		8,3	7,7	7,9
	poursuite de formation	8	10	18
		66,7	38,5	47,4
	Total	12	26	38
		100	100	100
femme	emploi	16	16	32
		53,3	40,0	45,7
	recherche d'emploi	1	7	8
		3,3	17,5	11,4
	poursuite de formation	13	17	30
		43,3	42,5	42,9
	Total	30	40	70
		100	100	100

Tableau 75 : Situations par âge et par genre. Détail

		21- 22 ans	> 22 ans	Total
homme	emploi salarié	3	13	16
		25,0	50,0	42,1
	emploi indépendant	0	1	1
		0,0	3,8	2,6
	recherche d'emploi	1	2	3
		8,3	7,7	7,9
	poursuite DNSEP	6	8	14
		50,0	30,8	36,8
	poursuite autre formation	2	2	4
	16,7	7,7	10,5	
	Total	12	26	38
		100	100	100
femme	emploi salarié	14	10	24
		46,7	25,0	34,3
	emploi indépendant	2	6	8
		6,7	15,0	11,4
	recherche d'emploi	1	7	8
		3,3	17,5	11,4
	poursuite DNSEP	9	11	20
		30,0	27,5	28,6
	poursuite autre form.	4	6	10
	13,3	15,0	14,3	
	Total	30	40	70
		100	100	100

III. Situations par Option

L'analyse précédente a montré combien le genre est un facteur déterminant dans les divers types de choix qui s'ouvrent à la suite du cycle court, c'est pourquoi un bref retour sur la composition du public des options est indispensable.

L'analyse des situations des diplômés DNAT par option affronte en effet une double limite, d'effectifs et de composition des publics.

. Sur les effectifs, d'abord : pour deux options, design espace et surtout design produit, la taille des populations n'autorise qu'un nombre limité de croisements et réduit fortement leur portée.

. Sur la cause des différences de situation par option, ensuite : les différences de publics par genre posent la question de l'explication des écarts constatés, effet de genre ou effet d'option...ou probablement les deux ?

Tableau 76 : Rappel de la composition des options par genre

	design graphique	design espace	design produit	Total
homme	24	14	0	38
	35,8	45,2	0,0	35,2
femme	43	17	10	70
	64,2	54,8	100,0	64,8
Total	67	31	10	108
	100	100	100	100

Comme on peut le constater, les trois options présentent des profils de public par genre sensiblement différents. Or, la répartition des situations par option ne répond pas exactement aux modes de comportements par genre tels qu'ils ressortent de l'analyse globale de la promotion, à savoir des choix masculins plus orientés vers la poursuite en formation que vers l'emploi, alors que les femmes se montrent davantage pressées d'entrer dans la vie professionnelle que de continuer en cycle long. Soit, un modèle comportemental inversé par rapport à celui enregistré au niveau DNSEP.

Tableau 73 : Situations principales par option

	design graphique	design espace	design produit	Total
emploi	34	12	3	49
	50,7	38,7	30,0	45,4
recherche d'emploi	8	2	1	11
	11,9	6,5	10,0	10,2
poursuite de formation	25	17	6	48
	37,3	54,8	60,0	44,4
Total	67	31	10	108
	100	100	100	100

Conformément aux tendances évoquées plus haut, Design graphique, option la plus importante et à forte majorité féminine, enregistre le taux d'emploi le plus élevé associé à un taux de poursuite en formation inférieur à la moyenne.

Dans le même schéma, mais en sens inverse, l'option Design espace avec l'écart de population par genre le moins accusé et donc une présence relative importante des hommes, montre un taux de poursuite en formation élevé.

En revanche, l'option la plus féminisée, design produit, malgré une réserve liée aux effectifs, est celle qui connaît le taux de poursuite en formation le plus élevé contredisant en cela le comportement féminin général en DNAT.

S'il est difficile d'en tirer des conclusions quant à un éventuel effet de l'option, on peut cependant relever que les deux options minoritaires du point de vue des effectifs présentent des taux de poursuite en formation élevés puisque plus d'un diplômé sur deux fait ce choix de la formation.

Tableau 77 : Répartition des situations (5 postes) par option

	design graphique	design espace	design produit	Total
emploi salarié	27	11	2	40
	40,3	35,5	20,0	37,0
emploi indépendant	7	1	1	9
	10,4	3,2	10,0	8,3
recherche d'emploi	8	2	1	11
	11,9	6,5	10,0	10,2
poursuite DNSEP	19	11	4	34
	28,4	35,5	40,0	31,5
poursuite autre formation	6	6	2	14
	9,0	19,4	20,0	13,0
Total	67	31	10	108
	100	100	100	100

. Répartition des situations d'emploi (statut salarié / indépendant) par option

L'inégalité des taux d'emploi par option renvoie directement au différentiel de taux de poursuite en formation mais également à la structure des statuts d'emploi par option.

Il a déjà été souligné que le travail indépendant s'il continue d'être une voie notable d'entrée en activité professionnelle (près d'un diplômé sur cinq en emploi), joue néanmoins un rôle sensiblement inférieur à celui tenu au niveau DNSEP (plus d'un diplômé sur trois en emploi).

La seconde différence plus inattendue par rapport au DNSEP, tenait aux comportements par genre, puisque cette fois, après le DNAT, ce choix de statut est plus féminin que masculin.

Au regard des options, il apparaît que la pratique du travail indépendant, telle qu'elle peut-être observée sur des populations réduites, est surtout développée dans le domaine du graphisme, sa place dans les autres options étant trop faible pour être significative.

Tableau 78 : Structure de l'emploi (statut salarié / indépendant) par option

	design graphique		design espace		design produit		Total	
Salariés	27	79,4	11	91,7	2	66,6	40	81,6
Indépendants	7	20,6	1	8,3	1	33,3	9	18,4 34,9
Emploi	34	100	12	100	3	100	49	100

Répartition des situations de poursuite de formation (DNSEP et autres) par option

L'option, design graphique, qui voit ses diplômés se diriger en plus grand nombre vers le marché du travail et enregistre par conséquent le taux de poursuite en formation le moins élevé (37,3 %) est également celle qui "retient" le plus ses diplômés en école d'art, puisque plus des trois quarts de ces poursuites de formation s'opèrent en direction du cycle long, DNSEP. Dans les deux autres options ce taux est de l'ordre des deux-tiers.

Tableau 79 : Structure des poursuites de formation (DNSEP et autres) par option

	design graphique		design espace		design produit		Total	
poursuite DNSEP	19	76,0	11	64,7	4	66,6	34	70,8
poursuite autre formation	6	24,0	6	35,3	2	33,3	14	29,2
Total	25	100	17	100	6	100	48	100

Tableau 77 : Détail des situations par option

	design graphique	design espace	design produit	Total
CDI	15	7	0	22
	22,4	22,6	0,0	20,4
CDD	10	4	2	16
	14,9	12,9	20,0	14,8
vacation	2	0	0	2
	3,0	0,0	0,0	1,9
indépendant	7	1	0	8
	10,4	3,2	0,0	7,4
en cours d'installation	0	0	1	1
	0,0	0,0	10,0	0,9
recherche emploi	8	2	1	11
	11,9	6,5	10,0	10,2
poursuite DNSEP	19	11	4	34
	28,4	35,5	40,0	31,5
formation générale art	1	2	0	3
	1,5	6,5	0,0	2,8
formation générale non art	0	1	0	1
	0,0	3,2	0,0	0,9
formation professionnelle art	5	1	2	8
	7,5	3,2	20,0	7,4
formation professionnelle non art	0	2	0	2
	0,0	6,5	0,0	1,9
Total	67	31	10	108
	100	100	100	100

TITRE III

LA DUALITE DE L'EMPLOI ARTISTIQUE : TRAVAIL SALARIE –TRAVAIL INDEPENDANT

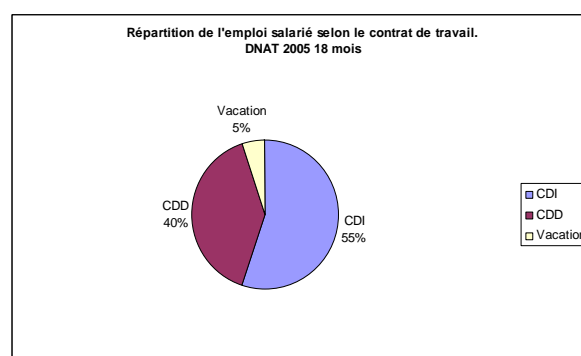
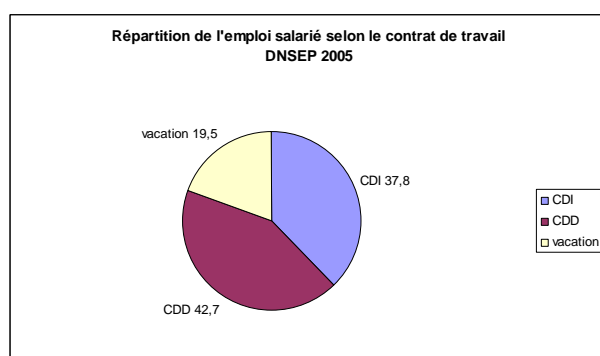
I. Les diplômés en emploi salarié

18 mois après leur sortie de formation, 45,4% des DNAT 2005 se déclarent en emploi, soit rappelons-le, un taux d'emploi pratiquement identique au taux de poursuite en formation (44,4 %). Au sein de cette population au travail, l'emploi salarié l'emporte largement : 4 salariés pour 1 indépendant.

Tableau80 : Rappel des situations par genre

	homme	femme	Total
emploi salarié	42,1%	34,3%	37,0%
emploi indépendant	2,6%	11,4%	8,3%
recherche d'emploi	7,9%	11,4%	10,2%
poursuite en formation	47,4%	42,9%	44,4%
	100,0%	100,0%	100,0%

Graphique 10 : Répartition de l'emploi salarié selon le type de contrat de travail.
Comparaison DNAT-DNSEP



. Des emplois plus stables que prévus : les CDI l'emporte

L'emploi salarié se répartit ainsi :

- Emploi stable pour 55 % : CDI ou statut de fonctionnaire (DNSEP : 37,8 %)
- Emploi à durée déterminée pour 40,0 % : CDD (DNSEP : 42,7 %)
- Emplois précaires pour 5 % : vacation, interim, intermittent... (DNSEP : 19,5 %)

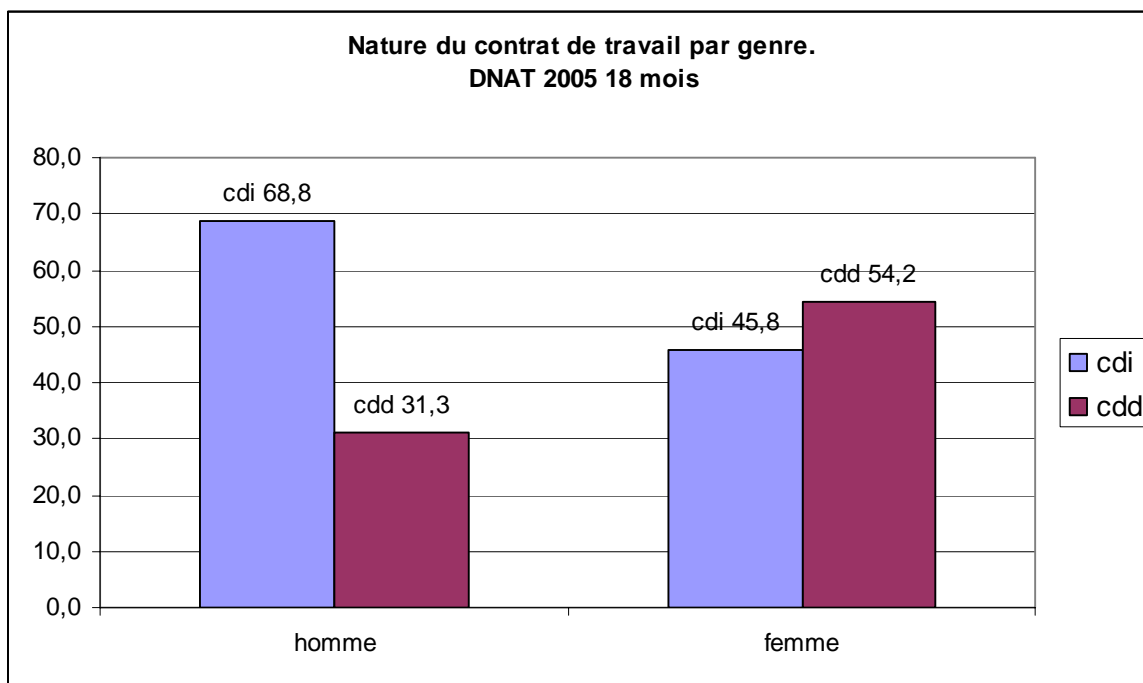
Sous réserves d'effectif DNAT sensiblement inférieur, la comparaison avec la situation de l'emploi salarié des DNSEP 2003, fait immédiatement apparaître une plus grande stabilité de l'emploi salarié des diplômés DNAT selon la nature du contrat de travail. Plus d'un sur deux est engagé sur un contrat à durée indéterminée (55,0 %) quand cette proportion ne dépasse guère un sur trois parmi les sortants DNSEP (37,8 %).

Ce constat montre a priori une bonne qualité de l'insertion professionnelle, bien qu'il soit difficile d'expliquer l'écart entre les deux niveaux de sortie

Tableau 81 : Répartition de l'emploi par genre selon le contrat de travail

	homme	femme	Total DNAT 2005	Rappel DNSEP 2005
CD	11	11	22	70
	68,8	45,8	55,0	37,8
CDD	5	11	16	79
	31,3	45,8	40,0	42,7
vacation	0	2	2	36
	0,0	8,3	5,0	19,5
Total	16	24	40	185
	100	100	100	100

Graphique 11 : Nature du contrat de travail (CDI/CDD) par genre



Après le constat du fort taux d'emploi stable (CDI), la seconde surprise tient à l'examen par genre qui fait ressortir de notables écarts de situations contractuelles entre hommes et femmes, ce qui n'est pas le cas au niveau DNSEP où la répartition CDI / contrats à durée déterminée est identique. Si les hommes DNAT, sont globalement moins pressés que les femmes de se présenter sur le marché du travail, mais préfèrent alors le statut salarié, ils y occupent alors des situations contractuellement beaucoup plus favorables que les femmes : plus des deux tiers sont en CDI (68,8 %), contre moins de la moitié des femmes (45,8 %).

Comme nous le verrons, il existe par ailleurs d'autres différences dans les situations d'emploi, dues, en particulier aux secteurs d'emploi et au temps de travail.

. *Forte concentration dans un petit nombre de secteurs artistiques*

La répartition par secteurs d'emplois appelle plusieurs constats :

. Le taux d'emploi en secteurs artistiques est très élevé (69,2 % hors éducation), particulièrement chez les hommes (H : 87,5 %, F : 56,5 %).

. Ces emplois sont concentrés dans un petit nombre de secteurs (3) dont l'activité apparaît en relation directe avec les options du DNAT

. Le secteur éducation-formation occupe une place notable mais secondaire, par rapport aux champs d'activité de nature artistique

Tableau 82 : Répartition de l'emploi salarié par secteurs d'activité (synthèse) et par genre

	homme		femme		Total	
	DNAT	Rappel DNSEP 2005	DNAT	Rappel DNSEP 2005	DNAT	Rappel DNSEP 2005
communication, marketing, publicité	4		5		9	
	25,0		21,7		23,1	
illustration, édition, presse	2		7		9	
	12,5		30,4		23,1	
architecture, agencement, décoration	7		1		8	
	43,8		4,3		20,5	
autres secteurs artistiques	1		0		1	
	6,3		0,0		2,6	
Total secteurs artistiques hors éducation-formation	14		13		27	
	87,5	44,1	56,5	47,8	69,2	46,4
Education et formation artistique	1		6		7	
	6,3	32,4	26,1	24,8	17,9	27,6
hors champ culturel ou artistique	1		4		5	
	6,3	23,5	17,4	27,4	12,8	26,0
Total	16		23		39	
	100		100		100	

Là encore, la comparaison par genre montre une différenciation des emplois :

. Parmi les secteurs artistiques, la concentration est encore plus accusée que chez les hommes et les deux secteurs liés au graphisme (publicité et édition) occupent plus de la moitié des emplois alors que chez les hommes le secteur agencement et décoration dont sont presque absente les femmes, constitue le débouché le plus important.

. Education-formation est en revanche un secteur d'emploi presque exclusivement féminin à ce niveau.

. La part d'emploi hors secteur artistique paraît plus élevée chez les femmes dont l'entrée en activité semble davantage répondre à une nécessité urgente de gagner sa vie.

Bien que réservé en raison des faibles effectifs, ce diagnostic sur les conditions d'entrée en activité des femmes au niveau DNAT, se nourrit d'un faisceau d'éléments convergent qui les montre plus préoccupée que les hommes par les contraintes matérielles et l'emploi.

Par rapport au DNSEP enfin, les conditions d'entrée en activité professionnelle révèlent des projets et des comportements spécifiques à chacun des niveaux :

. La part d'emploi en secteur artistique (hors éducation et formation) apparaît sensiblement plus élevée au niveau DNAT qu'après le cycle long (69,2 % contre 46,4 % après le DNSEP).

. Le secteur éducation-formation qui correspond sans doute mieux au niveau DNSEP est logiquement moins développé à la suite du DNAT : il constitue cependant même à ce niveau, un débouché féminin important.

Tableau 83 : Utilisation des compétences (emploi salarié) par secteurs d'activité (synthèse) et par genre

	Utilisation des compétences ?		Total
	oui	non	
communication, marketing, publicité	7	2	9
	77,8	22,2	100,0
illustration, édition, presse	9	0	9
	100,0	0,0	100,0
architecture, agencement, décoration	6	2	8
	75,0	25,0	100,0
autres secteurs artistiques	1	0	1
	100,0	0,0	100,0
hors champ culturel ou artistique	0	5	5
	0,0	100,0	100,0
Education et formation artistique	5	2	7
	71,4	28,6	100,0
Total	28	11	39
	71,8	28,2	100,0

Tableau 84 : Répartition par type de métier

	Effectifs	%
animateur et intervenant culturel	2	5,1
professeur art plastique	3	7,7

artiste	1	2,6
graphiste	20	51,3
designer	1	2,6
infographiste, web designer	2	5,1
autre métier artistique ou culturel	3	7,7
autre métier hors champ culturel ou artistique	7	17,9
Total	39	100

Tableau 85 : Liste des métiers

	Effectifs	Pourcentage
	2	5
agent de service	1	2,5
animatrice culturelle	1	2,5
assistant scolaire	1	2,5
assistante d'éducation	1	2,5
collaboratrice d'architecte d'intérieur	1	2,5
designer	1	2,5
designer graphique	1	2,5
dessinateur-graphiste	1	2,5
dessinateur-projeteur	2	5
dessinateur	1	2,5
dessinateur projeteur	1	2,5
employée à mcdo	1	2,5
graphiste	13	32,5
hôtesse d'accueil	1	2,5
infographiste	3	7,5
intérimaire BTP	1	2,5
prof d'arts plastiques	3	7,5
prof de multimédia	1	2,5
rédactrice-graphique	1	2,5
vendeuse	1	2,5
Web master	1	2,5
Total	40	100

. *Objectif principal par rapport à ce travail ?*

Les raisons qui ont justifié l'acceptation de cet emploi sont de nature professionnelle, au sens large, pour plus des quatre cinquièmes des diplômés (82,1 %).

Ces considérations professionnelles sont de deux ordres, besoin d'acquérir une expérience 35,9 % et goût pour la profession 46,2 %.

Ces raisons positives atteignent un niveau qui laisse peu de place à ce qui pourrait apparaître de l'ordre de la contrainte, encore que le besoin d'acquisition d'une expérience professionnelle n'indique pas nécessairement que l'emploi en cause corresponde aux attentes, comme nous le verrons plus loin.

Tableau 86 : Structure des motivations par genre

	homme	femme	Total
ne pas être au chômage	0	3	3
	0,0	13,0	7,7
acquérir une expérience	6	8	14
	37,5	34,8	35,9
se réaliser, par goût	8	10	18
	50	43,5	46,2
avantage du statut	1	0	1
	6,3	0,0	2,6
autre	1	2	3
	6,3	8,7	7,7
Total	16	23	39
	100	100	100

Il reste que cette double motivation, recherche d'expérience professionnelle et goût pour le métier, démontre une plus grande satisfaction vis-à-vis de l'emploi exercé que dans le cas du DNSEP où ces deux facteurs de choix ne sont avancés que par 60,4 % des diplômés. Le goût pour la profession, cité par 46,2 % des DNAT contre 27,4 % des DNSEP atteste de cette satisfaction et sans doute aussi d'une juste adéquation emploi-formation.

Il faut cependant, là encore, tenir compte du statut différent de ces deux diplômes. Les diplômés du cycle long font face à un système de contraintes et des impératifs économiques que ne rencontrent sans doute pas avec la même force les diplômés du cycle court, plus jeunes et aux choix plus ouverts.

La contrainte économique, "ne pas être au chômage", citée par 32,0 % des diplômés DNSEP n'intervient que de façon très marginale pour les DNAT (7,7 %) et seulement pour les filles.

Cet écart indique semble-t-il, combien les perspectives et les horizons professionnelles sont envisagés différemment aux deux niveaux de certification.

L'examen plus précis des motivations par type de contrat de travail montre que la stabilité de l'emploi, va de pair avec des projets professionnels gratifiants. La forme de contrat la plus stable (CDI), est majoritairement associée au goût pour le métier (59,1 %), alors que pour le CDD contrat supposant par définition la recherche à venir d'un autre emploi une fois achevé celui en cours, c'est l'acquisition d'une expérience professionnelle qui prime (46,7 %). Le CDD est donc vécu comme un passage, plus ou moins satisfaisant mais qui présente au moins le mérite de s'assurer une expérience permettant ensuite de postuler à d'autres emplois.

Tableau 87 : Structure des motivations selon le contrat de travail

	ne pas être au chômage	acquérir une expérience	se réaliser, par goût	avantage du statut	autre	Total
CDI	1	6	13	1	1	22
	4,5	27,3	59,1	4,5	4,5	100,0
CDD	2	7	4	0	2	15
	13,3	46,7	26,7	0,0	13,3	100,0
vacation	0	1	1	0	0	2
	0,0	50,0	50,0	0,0	0,0	100,0
Total	3	14	18	1	3	39
	7,7	35,9	46,2	2,6	7,7	100,0

Tableau 88 : Structure des motivations selon le contrat de travail

	Utilisation des compétences		Total
	oui	non	
ne pas être au chômage	0	3	3
	0,0	100,0	100,0
acquérir une expérience	10	4	14
	71,4	28,6	100,0
se réaliser, par goût	17	1	18
	94,4	5,6	100,0
avantage du statut	1	0	1
	100,0	0,0	100,0
autre	0	3	3
	0,0	100,0	100,0
Total	28	11	39
	71,8	28,2	100,0

. *Temps de travail : des temps pleins de bonne augure*

Si les femmes travaillent à temps partiel plus souvent que les hommes, le temps complet constitue cependant la forme d'emploi la plus courante puisqu'elle concerne plus des trois quarts de la population (76,9%). Sur ce point on ne peut que s'interroger sur l'ampleur de l'écart par rapport à ce qui est observé au niveau DNSEP où moins d'un diplômé sur deux (47,2 %) occupe un emploi à plein temps.

Tableau 89 : Temps de travail selon le genre

	homme	<i>Rappel DNSEP</i>	femme	<i>Rappel DNSEP</i>	Total	<i>Rappel DNSEP</i>
temps complet	13		17		30	
	81,3	49,3	73,9	45,9	76,9	47,2
temps partiel	3		6		9	
	18,8	50,7	26,1	54,1	23,1	52,8
Total	16		23		39	
	100	100	100	100	100	100

La nature du contrat de travail, CDD ou CDI, recouvre des situations d'emploi différentes, notamment en fonction du temps de travail, temps complet ou temps partiel.

Sauf exception, l'emploi en CDI est ici un emploi à temps complet, ce qui vient encore en renforcer la stabilité : dans ce type de situation on peut considérer que la phase d'insertion professionnelle proprement dite est achevée et fait désormais place à la phase de développement de la carrière professionnelle.

Il en va autrement pour les CDD dont près de la moitié (46,7 %) correspondent à des emplois à temps partiel. Là encore, une limite, celle de la durée du contrat, s'ajoute à une autre, celle du temps de travail, dont on peut supposer qu'elle est plus souvent subie que choisie. Il en résulte un cumul des facteurs de précarité pour 20,5 % des salariés : CDD + temps partiel.

Tableau 90 : Temps de travail selon le contrat de travail

	temps complet	temps partiel	Total
CDI	21	1	22
	95,5	4,5	100,0
CDD	8	7	15
	53,33	46,67	100,00
vacation	1	1	2
	50,0	50,0	100,0
Total	30	9	39
	76,9	23,1	100,0

. *Salaires, contrats de travail et temps de travail*

Compte tenu de la place et du rôle du travail à temps partiel dans les processus d'insertion, notamment lorsque le marché de l'emploi est difficile, l'analyse des salaires doit d'abord distinguer travail à temps complet et travail à temps partiel.

Après quoi, une revue de détail par type de contrat de travail et par genre, précisera les situations au niveau de chaque population.

Précisons qu'il s'agit de salaires mensuels nets.

Tableau 91 : Salaires moyens par part-temps

Part-temps	Moyenne DNAT	Moyenne DNSEP	N	Ecart-type
Temps complet	1234,02	<i>1311,67</i>	28	295,091
Temps partiel	617,69	<i>669,85</i>	13	361,228
Total	1038,60	<i>973,25</i>	41	426,890

Tableau 92 : Salaires moyens par part-temps et par genre

		Moyenne DNAT	Moyenne DNSEP	N	Ecart-type
Temps complet	homme	1182,31	<i>1304,00</i>	12	375,882
	femme	1272,81	<i>1317,29</i>	16	222,231
	Total	1234,02	<i>1311,67</i>	28	295,091
Temps partiel	homme	900,00	<i>690,22</i>	3	529,150
	femme	533,00	<i>658,00</i>	10	277,891
	Total	617,69	<i>669,85</i>	13	361,228
Total	homme		<i>1001,83</i>		
	femme		<i>954,68</i>		
	Total		<i>973,25</i>		

Le rapport de un à deux entre les salaires des emplois à temps complet et ceux des emplois à temps partiel correspond approximativement à la distribution des temps de travail. Le mi-temps ne constitue pas la formule dominante de travail à temps partiel mais la distribution des temps travaillés ordonne cependant la population en deux groupes sensiblement égaux selon que les salariés travaillent moins ou plus d'un mi-temps.

Parmi les emplois à plein temps, l'écart de salaire le plus notable se manifeste entre les contrats de travail classiques, CDI ou CDD d'une part, et les diverses formes de travail temporaire d'autre

part. Dans le travail à temps partiel, la tendance s'inverse, car les vacances par exemple, correspondent souvent à des part-temps supérieures à 50 %.

Tableau 93: Salaires moyens par type de contrat de travail et part-temps

		Moyenne DNAT	<i>Moyenne DNSEP</i>	N	Ecart-type
Temps complet	CDI	1228,63	<i>1331,55</i>	20	
	CDD	1247,50	<i>1314,83</i>	8	
	Vacation	-	<i>1200,38</i>		
	Total	1234,02	<i>1311,67</i>	28	
Temps partiel	CDI	-	<i>636,24</i>	1	
	CDD	783,33	<i>672,84</i>	6	
	Vacation		<i>709,22</i>		
	Total	617,69	<i>669,85</i>	7	
Total	CDI		<i>1064,12</i>		
	CDD		<i>933,11</i>		
	Vacation		<i>860,35</i>		
	Total		<i>973,25</i>		

Tableau 94 : Salaires moyens CDI temps complet

	Moyenne	N	Ecart-type
homme	1208,77	10	409,219
femme	1248,50	10	188,179
Total	1228,63	20	310,665

Tableau 95 : Salaires moyens CDD temps complet

	Moyenne	N	Ecart-type
homme	1050,00	2	70,711
femme	1313,33	6	285,073
Total	1247,50	8	271,333

CDI temps partiel : 1 seule observation

femme	500,00
--------------	--------

Tableau 96 : Salaires moyens CDD temps partiel

	Moyenne	N	Ecart-type
homme	900,00	3	529,150
femme	666,67	3	464,579
Total	783,33	6	463,321

Tableau 94 : Tableau général des salaires moyens par part-temps, type de contrat de travail et par genre

			Moyenne DNAT	Moyenne DNSEP	N	Ecart-type
Temps complet	CDI	homme	1208,77	1324,00	10	409,219
		femme	1248,50	1337,73	10	188,179
		Total	1228,63	1331,55	20	310,665
	CDD	homme	1050,00	1363,64	2	70,711
		femme	1313,33	1286,58	6	285,073
		Total	1247,50	1314,83	8	271,333
	Total	homme	1182,31	1304,00	12	375,882
		femme	1272,81	1317,29	16	222,231
		Total	1234,02	1311,67	28	295,091
Temps partiel	CDI	homme	-	557,57		
		femme	500,00	666,83	1	
		Total		636,24		
	CDD	homme	900,00	749,25	3	529,150
		femme	666,67	629,18	3	464,579
		Total	783,33	672,84	6	463,321
Total	homme	900,00	690,22	3	529,150	
	femme	533,00	658,00	10	277,891	
	Total	617,69	669,85	13	361,228	
Total	CDI	homme		1109,40		
		femme		1035,83		
		Total		1064,12		
	CDD	homme		999,56		
		femme		894,94		
		Total		933,11		
	Vacation	homme		799,69		
		femme		921,00		
		Total		860,35		
	Total	homme		1001,83		
		femme		954,68		
		Total		973,25		

. *Régularité des revenus*

A deux exceptions près, l'emploi occupé à 18 mois est source de revenus réguliers (94,7 % des salariés contre 85,2 % des salariés DNSEP).

Tableau 97 : Régularité des revenus (salaires) par genre

	homme	femme	Total
oui	15	21	36
	100,0	91,3	94,7
non	0	2	2
	0,0	8,7	5,3
Total	15	23	38
	100	100	100

L'appréciation du caractère stable ou précaire de la situation dépend en premier lieu de la nature du contrat de travail et reflète fidèlement les conditions de durée de celui-ci : plus des quatre cinquièmes des diplômés en CDI s'estiment en position stable, alors qu'une majorité de salariés en CDD (56,3 %) jugent leur situation, précaire. Il faut remarquer que quel que soit le contrat, les diplômés DNAT se montrent plus optimistes que leurs condisciples du DNSEP. 18 mois après le diplôme, 62,5 % des DNAT se disent en position stable contre seulement 44,0 % des DNSEP.

Tableau 98 : Appréciation de la situation par type de contrat de travail

	Précaire		Stable		Total
	DNAT	DNSEP	DNAT	DNSEP	
CDI	4	24	18	45	22
	18,2	34,8	81,8	65,2	100
CDD	9	50	7	29	16
	56,3	63,3	43,8	36,7	100
Vacation	2	29	-	7	2
	100,0	80,6	-	19,4	100
Total	15	103	25	81	40
	37,5	56,0	62,5	44,0	100

Tableau 99 bis

	précaire	plutôt précaire	plutôt stable	stable	Total
CDI	2	2	5	13	22
	9,1	9,1	22,7	59,1	100,0
CDD	5	4	5	2	16
	31,3	25,0	31,3	12,5	100,0
vacation	2	0	0	0	2
	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Total	9	6	10	15	40
	22,5	15,0	25,0	37,5	100,0

Le jugement dépend également du temps travaillé, près des trois quarts des salariés travaillant à plein temps estiment que leur situation est stable, inversement les deux tiers de ceux qui sont en emploi à temps partiel, vivent la situation comme précaire. Sur ce plan, les sortants DNAT partagent l'avis des DNSEP : plus encore que le contrat de travail à durée déterminée, le travail à temps partiel est ressenti, comme une condition d'emploi entraînant une précarité des conditions de vie. C'est dire qu'il s'agit bien, en matière d'emploi des jeunes, d'une modalité d'emploi qui reste apparentée aux "petits boulots" et n'est acceptée que faute de mieux. Toutefois, là encore, les appréciations gardent une tonalité plus optimiste qu'au niveau DNSEP.

Tableau 100 : Appréciation de la situation par temps de travail

	Précaire		Stable		Total
	DNAT	DNSEP	DNAT	DNSEP	
temps complet	8	27	22	58	30
	26,7	31,8	73,4	68,2	100
temps partiel	6	72	3	22	9
	66,6	76,60	33,3	23,40	100
Total	14	99	25	80	39
	35,9	55,3	64,1	44,7	100

Tableau 97 bis

	précaire	plutôt précaire	plutôt stable	stable	Total
temps complet	5	3	8	14	30
	16,7	10,0	26,7	46,7	100,0
temps partiel	3	3	2	1	9
	33,3	33,3	22,2	11,1	100,0
Total	8	6	10	15	39
	20,5	15,4	25,6	38,5	100,0

Le croisement du temps de travail et de la nature du contrat de travail, aboutit donc à une hiérarchisation des jugements, où l'on trouve au sommet des situations stables les CDI à temps complet avec 85,7 % d'appréciation positive (DNSEP 86,0 %). L'ensemble des autres situations donne lieu à des jugements beaucoup plus partagés (CDD à plein temps) voire négatifs dès lors qu'il s'agit d'emplois à temps partiels, quel que soit le type de contrat.

Tableau 101 : Appréciation de la situation par temps de travail et type de contrat de travail

		précaire	stable	Total
temps complet	cdi	3	18	21
		14,3	85,7	100,0
	cdd	5	4	9
		55,5	44,5	100,0
	Total	8	22	30
		26,7	73,4	100,0
temps partiel	cdi	1	0	1
		100	0	100
	cdd	5	3	8
		62,5	37,5	100,0
	Total	6	3	9
		66,6	33,3	100,0

L'emploi à temps partiel apparaît donc toujours comme une situation défavorable et, contrairement à une idée reçue, parmi ces jeunes diplômés, ce sont les femmes qui mettent le plus en cause ce type d'emploi comme facteur de précarité. Employées à plein temps, 76,4 % d'entre-elles jugent la situation stable, employées à temps partiel, elles s'estiment quasi unanimement en situation précaire, autrement dit non souhaitée.

Tableau 102 : Appréciation de la situation par temps de travail et par genre

		précaire	stable	Total
homme	temps complet	4	9	13
		30,8	69,3	100,0
	temps partiel	1	2	3
		33,3	66,6	100,0
	Total	5	11	16
		31,25	68,75	100
femme	temps complet	4	13	17
		23,6	76,4	100,0
	temps partiel	5	1	6
		83,3	16,7	100,0
	Total	9	14	23
		39,1	60,8	100,0

. *Secteur d'activité et relation formation-emploi*

. *Secteur d'activité*

Si l'on exclut l'éducation artistique, qui n'est pas le premier débouché visé par un diplôme professionnel comme celui-ci, 69,2 % des diplômés DNAT 2005 travaillent dans un secteur artistique. Ce score est sensiblement plus élevé que celui observé parmi les DNSEP. Il est vrai que ceux-ci peuvent se tourner davantage vers l'enseignement, mais l'écart demeure important, même si l'on peut faire valoir que la vocation du DNSEP, diplôme de conception et de création, est précisément d'occuper *aussi* des postes artistiques dans des secteurs non-artistiques.

Tableau 103 : Secteur d'activité des salariés (artistique ou non-artistique). Rappel DNSEP

	DNAT	Effectifs	<i>Rappel DNSEP</i>
Secteur artistique	69,2	27	46,4
Education et formation artistique	17,9	7	27,6
Secteur non artistique	12,8	5	26,0
Total	100	39	100,0

Tableau 104 : Secteur d'activité des salariés (artistique ou non-artistique)

	homme	femme	Total
Secteurs artistiques	14	13	27
	87,5	56,5	69,2
Education et formation artistique	1	6	7
	6,3	26,1	17,9
Hors champ culturel ou artistique	1	4	5
	6,3	17,4	12,8
Total	16	23	39
	100	100	100

La structure d'emploi sectorielle varie sensiblement d'un genre à l'autre, les hommes moins tournés vers l'enseignement occupent plus souvent un emploi dans les secteurs artistiques.

Tableau 105: Secteur d'activité des salariés (artistique ou non-artistique). Détail

	homme	femme	Total
communication, marketing, publicité	4	5	9
	25,0	21,7	23,1
illustration, édition, presse	2	7	9
	12,5	30,4	23,1
architecture, agencement, décoration	7	1	8
	43,8	4,3	20,5
autres secteurs artistiques	1	0	1
	6,3	0,0	2,6
Education et formation artistique	1	6	7
	6,3	26,1	17,9
hors champ culturel ou artistique	1	4	5
	6,3	17,4	12,8
Total	16	23	39
	100	100	100

On notera par ailleurs, que ces secteurs artistiques ès largement les diplômés en contrat de travail à durée indéterminée, soit le type d'emploi le plus sûr contrairement à la réputation d'instabilité que supporte l'emploi artistique.

Il apparaît en revanche que les emplois occupés hors du secteur artistique, le plus souvent en CDD, constituent des solutions beaucoup moins satisfaisantes et continuent de s'inscrire dans un parcours d'insertion plus difficile.

Tableau 106 : Type de contrat de travail par secteur d'activité des salariés (artistique ou non)

	CDI	CDD	vacation	Total
secteurs artistiques	20	7	0	27
	74,1	25,9	0,0	100
hors champ culturel ou artistique	2	3	0	5
	40,0	60,0	0,0	100
Education et formation artistique	0	5	2	7
	0,0	71,4	28,6	100
Total	22	15	2	39
	56,4	38,5	5,1	100,0

Tableau 107: Type de contrat de travail par secteur d'activité (détail)

	CDI	CDD	vacation	Total
communication, marketing, publicité	7	2	0	9
	77,8	22,2	0,0	100,0
illustration, édition, presse	6	3	0	9
	66,7	33,3	0,0	100,0
architecture, agencement, décoration	6	2	0	8
	75,0	25,0	0,0	100,0
autres secteurs artistiques	1	0	0	1
	100,0	0,0	0,0	100,0
hors champ culturel ou artistique	2	3	0	5
	40,0	60,0	0,0	100,0
Education et formation artistique	0	5	2	7
	0,0	71,4	28,6	100,0
Total	22	15	2	39
	56,4	38,5	5,1	100,0

Autre facteur de qualité, les emplois du secteur artistique sont plus de neuf fois sur dix des emplois à temps plein, ce qui est loin d'être le cas ailleurs où les formules de travail à temps partiel l'emportent.

Pour ces emplois du secteur artistique, la proportion de CDI ajoutée à la part majoritaire du travail à plein temps indique donc une réelle qualité de l'emploi, confirmée comme nous allons le voir, par un fort degré d'utilisation des compétences acquises en école d'art.

Il n'en va pas de même dans le secteur éducation-formation où le recours aux CDD et autres vacations, ajouté au travail à temps partiel confère à ces situations un caractère précaire.

Tableau 108 : Temps de travail par secteur d'activité des salariés (artistique ou non-artistique)

	temps complet	temps partiel	Total
secteurs artistiques	25	2	27
	92,6	7,4	100
hors champ culturel ou artistique	2	3	5
	40,0	60,0	100
Education et formation artistique	3	4	7
	42,9	57,1	100
Total	30	9	39
	76,9	23,1	100

Tableau 109 : Temps de travail par secteur d'activité des salariés (détail)

	temps complet	temps partiel	Total
communication, marketing, publicité	9	0	9
	100	0	100
illustration, édition, presse	8	1	9
	88,9	11,1	100
architecture, agencement, décoration	7	1	8
	87,5	12,5	100
autres secteurs artistiques	1	0	1
	100	0	100
hors champ culturel ou artistique	2	3	5
	40,0	60,0	100
Education et formation artistique	3	4	7
	42,9	57,1	100
Total	30	9	39
	76,9	23,1	100

. Relation formation-emploi: utilisation des compétences artistiques

La grande majorité des sortants en emploi salarié exerce les compétences acquises en cours de formation : 71,8 % (DNSEP 65,4 %). L'écart par genre n'apparaît pas significatif.

Tableau 110 : Utilisation des compétences artistiques (salariés) par genre

	homme		femme		Total	
	DNAT	<i>Rappel DNSEP</i>	DNAT	<i>Rappel DNSEP</i>	DNAT	<i>Rappel DNSEP</i>
oui	11		17		28	
	68,8	<i>66,7</i>	73,9	<i>64,6</i>	71,8	<i>65,4</i>
non	5		6		11	
	31,3	<i>33,3</i>	26,1	<i>35,4</i>	28,2	<i>34,6</i>
Total	16		23		39	
	100	<i>100</i>	100	<i>100</i>	100	<i>100</i>

Travailler dans un secteur artistique, cas de sept diplômés sur dix, ne garantit cependant pas totalement d'utiliser des compétences acquises en école d'art, un petit nombre de diplômés juge l'emploi sans relation avec leur formation (environ 15 % soit le même taux que pour les DNSEP). En revanche, travailler hors secteur artistique semble écarter tout usage de ces mêmes compétences (alors que 15 % des DNSEP salariés travaillant hors secteur artistique, déclarent utiliser les compétences artistiques acquises en formation).

Ceci ne signifie pas toujours que l'emploi en question soit sans relation avec la formation car la filiation peut exister sans que le diplômé ait le sentiment d'exercer ce qu'il a appris à l'école. Le secteur éducation-formation artistique fournit un exemple de cette marge d'appréciation : que ce soit pour les DNAT ou les DNSEP, une partie des diplômés engagé dans ce secteur juge leur activité d'enseignement sans relation avec la qualification reçue.

Au total, la relation formation-emploi s'avère très forte, sans doute plus encore que pour les DNSEP, même si l'on retrouve au passage les ambiguïtés relatives à la notion de compétences et le réductionnisme afférent à ce type de relation.

Tableau 111 : Utilisation des compétences selon le secteur d'activité, artistique ou non (salariés)

	Utilisation des compétences ?		Total
	oui	non	
secteurs artistiques	23	4	27
	85,2	14,8	100,0
hors champ culturel ou artistique	0	5	5
	0,0	100,0	100,0
Education et formation artistique	5	2	7
	71,4	28,6	100,0
Total	28	11	39
	71,8	28,2	100,0

Tableau 112 : Utilisation des compétences selon le secteur d'activité (détail)

	Utilisation des compétences ?		Total
	oui	non	
communication, marketing, publicité	7	2	9
	77,8	22,2	100,0
illustration, édition, presse	9	0	9
	100,0	0,0	100,0
architecture, agencement, décoration	6	2	8
	75,0	25,0	100,0
autres secteurs artistiques	1	0	1
	100,0	0,0	100,0
hors champ culturel ou artistique	0	5	5
	0,0	100,0	100,0
Education et formation artistique	5	2	7
	71,4	28,6	100,0
Total	28	11	39
	71,8	28,2	100,0

Tableau 113 : Utilisation des compétences artistiques par type de contrat de travail

	Utilisation des compétences artistiques		Total
	oui	non	
CDI	18	4	22
	81,8 61,4	18,2	100,0
CDD	8	7	15
	53,3 67,9	46,7	100,0
Vacation	2	0	2
	100,0	0,0	100,0
Total	28	11	39
	71,8	28,2	100,0

Contrairement à ce qui était observé en DNSEP, l'utilisation des compétences apparaît étroitement liée au contrat de travail. Il s'agit là d'une relation indirecte qui passe en fait d'abord par le secteur d'emploi. Or, nous avons vu que les secteurs artistiques offraient à ces diplômés des débouchés importants et que de surcroît ces emplois étaient pour la plupart en CDI et à plein temps. Autant d'indicateurs d'une insertion professionnelle de qualité. Aussi retrouve-t-on logiquement une relation formation emploi particulièrement affirmée dans le cadre des emplois en CDI (81,8 % de réponses positives)

Cette cohérence se retrouve ensuite au niveau du temps de travail, autre indicateur indirect de la qualité de l'emploi. Le travail à temps complet correspond à une meilleure adéquation de la formation à l'emploi que le travail à temps partiel.

Tableau 114 : Utilisation des compétences artistiques par temps de travail (salariés)

	Utilisation des compétences artistiques ?			Total
	oui	<i>Rappel DNSEP</i>	non	
temps complet	23		7	30
	76,7	70,6	23,3	100
temps partiel	5		4	9
	55,6	58,9	44,4	100,0
Total	28		11	39
	71,8	64,4	28,2	100,0

Tableau 115 : Utilisation des compétences artistiques par temps de travail et type de contrat de travail

		Utilisation des compétences artistiques		Total
		oui	non	
temps complet	cdi	18	3	21
		85,7	14,3	100,0
	cdd	4	4	8
		50,0	50,0	100,0
	vacation	1	0	1
		100,0	0,0	100,0
	Total	23	7	30
	76,7	23,3	100,0	
temps partiel	cdi	0	1	1
		0,0	100,0	100,0
	cdd	4	3	7
		57,1	42,9	100,0
	vacation	1	0	1
		100,0	0,0	100,0
	Total	5	4	9
	55,6	44,4	100,0	

. «L'existence» artistique hors de l'activité professionnelle des salariés

Quel que soit leur statut et les caractéristiques de leur emploi, **77,5 %** des diplômés DNAT en emploi salarié gardent un activité artistique personnelle (*DNSEP* : 81,1%) et 35,5 % font partie de réseaux professionnels ou extra-professionnels susceptibles de promouvoir ces activités (*DNSEP* : 47,9%).

19,4% des diplômés DNAT (*DNSEP* : 17,1%) en font même une source de revenu occasionnel et 12,8% sont inscrits à ce titre à la maison des artistes (*DNSEP* : 4,7%), 41,2% envisageant de s'y inscrire (*DNSEP* : 36,8%). La possession d'un atelier, 13,2 % des répondants DNAT, est en revanche beaucoup moins fréquente qu'au niveau supérieur (*DNSEP* : 31,2%) et si le besoin existe, il ne se traduit pas dans une demande dûment exprimée, ce que font 10,9% des DNSEP.

Tableau 116 : Activités artistiques extra-professionnelles des salariés

Activité artistique	homme	femme	Total
oui	15	16	31
	93,8	66,7	77,5
non	1	8	9
	6,3	33,3	22,5
Total	16	24	40
	100	100	100

Tableau 117 : Appartenance des salariés à des réseaux artistiques extra-professionnelles

Réseaux	homme	femme	Total
oui	6	5	11
	40,0	31,3	35,5
non	9	11	20
	60,0	68,8	64,5
Total	15	16	31
	100	100	100

Tableau 118 : Revenus occasionnels des activités artistiques extra-professionnelles (salariés)

	homme	femme	Total
oui	4	2	6
	26,7%	12,5%	19,4%
non	11	14	25
	73,3%	87,5%	80,6%
Total	15	16	31
	100,0%	100,0%	100,0%

II. Les diplômés en emploi indépendant

A 18 mois, un diplômé DNAT sur cinq s'oriente vers les professions artistiques indépendantes. Si le phénomène est moins important qu'au niveau DNSEP (un indépendant sur trois diplômés en emploi) il montre cependant qu'au niveau DNAT aussi, des qualifications artistiques professionnelles peuvent justifier d'un exercice indépendant de la profession.

Le choix de ce statut s'en trouve éclairé sous un autre jour, mais en raison des effectifs, seul le renouvellement de l'enquête sur les promotions ultérieures permettrait d'avancer sur cette question.

Bien que les effectifs en cause au niveau DNAT (9 indépendants seulement, dont 8 femmes) invitent à la prudence et limitent notre capacité d'analyse, le point le plus marquant, concerne le rôle du genre dans ce type d'orientation professionnelle. Alors que le choix du statut d'indépendant est un choix masculin au niveau DNSEP et explique en conséquence une part substantielle des différentiels de taux d'emploi, par option notamment, il apparaît qu'au niveau de la filière courte ce sont essentiellement les femmes qui assument le risque de créer leur propre emploi pour exercer en indépendant.

Quant aux autres croisements, en particulier par option ils rencontrent la même limite de taille de la population.

Les indicateurs les plus simples permettent cependant de constater que cette population d'indépendant répond parfaitement aux conditions d'exercice de la profession : à l'exception d'un indépendant en cours d'installation, ils possèdent tous un numéro SIRET et un numéro APE et sont affiliés à une caisse de couverture sociale (75 % à la Maison des artistes, les autres à l'Agessa et à l'Urssaf).

Sur le plan du métier, ces indépendants se définissent pour moitié comme graphiste ou illustrateur, les autres comme designer, webdesigner, ou vidéaste. Aussi se rattachent-ils pour la plupart (6) au secteur de la communication, du marketing et de la publicité (les trois autres secteurs cités sont l'édition, l'agencement, et l'audio-visuel).

III. Les pratiques artistiques extra-professionnelles ou autres des diplômés DNAT. Ensemble des répondants.

71,0 % des diplômés exercent une activité artistique en amateur (DNSEP : 80%), essentiellement dans le domaine des arts graphiques 18,3 % (DNSEP : 17%), des activités plastiques 26,8 % (DNSEP : 31%) et de la photo-vidéo 23,9 % (DNSEP : 19%). Le temps consacré à cette pratique est en moyenne de 29 heures par mois (DNSEP : 70h) avec une très forte dispersion de 2 à 250h (DNSEP : 1 à 500 heures).

13,2 % disposent d'un atelier pour exercer ces activités non-professionnelles (DNSEP : 30%). 17 % sont référencés à la Maison des artistes (DNSEP : 20%) et 48,1 % ont le projet de s'y inscrire (DNSEP : 53%). Un tiers déclarent aussi faire partie de réseaux professionnels susceptibles de soutenir leurs efforts artistiques (DNSEP : 49%). Enfin, 16,2 % des personnes qui exercent en amateur tirent une rétribution de leurs activités artistiques (DNSEP : 19%), en moyenne 311 euros par mois (DNSEP : 245 euros) mais les écarts entre les individus marquent aussi une très forte disparité, les sommes variant de 50 à 1000 euros (DNSEP : 10 à 1200 euros).

Ce qui se vérifie au niveau des pratiques professionnelles se confirme au niveau des pratiques amateurs. En effet, même dans la sphère privée, les femmes diplômées des Ecoles d'Art sont moins nombreuses que les hommes à valoriser leurs compétences artistiques.

Moins insérées que les hommes (28,9 % contre 41,7%), dans un réseau relationnel susceptible de promouvoir leurs productions (DNSEP F : 43% H : 58%) elles déclarent en revanche percevoir en moyenne des rétributions supérieures : 400 € contre 222 € pour les hommes (DNSEP : 198 € contre 308 € pour les hommes) et disposent plus souvent 15,6% (DNSEP : 24%) que les hommes 8,7 % (DNSEP : 39%) d'un espace professionnel, d'un atelier, pour exercer leurs activités auxquelles elles consacrent pourtant en moyenne moins de temps 23,39h (DNSEP : 62h par mois) que les hommes 38,64h (DNSEP : 79h par mois).

Tableau 119 : Exercice d'activités artistiques dans un cadre extra-professionnel, (ou extra formation) par genre

	DNSEP 2005		DNAT 2005	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Exerce une pratique amateur	80%	84%	71,4	70,8
Temps consacré à cette activité par mois	79h	62h	38,64h	23,39h
Réseau professionnel	58%	43%	41,7	28,9
Possession d'un atelier	39%	24%	8,7	15,6
Perçoit des rémunérations	22%	18%	24,0	11,6
Montant moyen des rémunérations	308 €	198 €	222	400

COURBES D'EVOLUTION DES SITUATIONS

L'état des lieux précédent rend compte de la situation observée 18 mois après le diplôme obtenu en octobre 2005. Il s'agit d'une analyse des conditions d'entrée en activité d'une promotion saisie à un moment donné.

Cette vue en coupe ne dit rien des conditions d'aboutissement à la situation observée. Or il est vraisemblable qu'il ne s'agit pas d'un processus monotone et uniforme.

Hors cette lacune, les conditions du marché de l'emploi des jeunes ajoutent à la nécessité de développer une vision plus claire du processus : l'accès à un emploi stable, tel qu'il était envisagé comme terme de la période d'insertion professionnelle, se trouve différé à des échéances variables, plus difficiles à identifier que par le passé, et les difficultés du marché de l'emploi changent la nature des arbitrages formation-emploi.

On sait que le statut du DNAT, à la fois diplôme terminal du cycle court et clef d'accès possible au cycle long, crée une situation de concurrence entre emploi et formation particulièrement cruciale en temps de sous-emploi persistant de certaines catégories. D'où, face à une alternative complexe, la nécessité d'analyser chaque situation au regard de son coût de renoncement.

Afin de mieux appréhender ces choix au niveau de la promotion, un questionnaire spécifique récapitule le parcours de chaque diplômé, depuis la sortie de l'école. La méthode s'est montrée efficace puisqu'elle a autorisé une analyse précise des conditions d'évolution des taux d'emploi, de formation et de recherche d'emploi sur l'ensemble de la période et par catégories de diplômés (genre, âge, option).

Il en résulte une vision dynamique de l'évolution des situations sans laquelle les résultats de l'observation en coupe, à 18 mois, ne sauraient être placés en perspective intelligible.

I. les taux d'activité, de formation et de recherche d'emploi sur 18 mois

Ces courbes d'évolution des situations de l'ensemble de la population constituent un bref rappel du chapitre introductif (cf. p.) avant un examen plus précis des évolutions par genre et par âge.

Le graphique suivant montre un rythme d'insertion en deux temps :

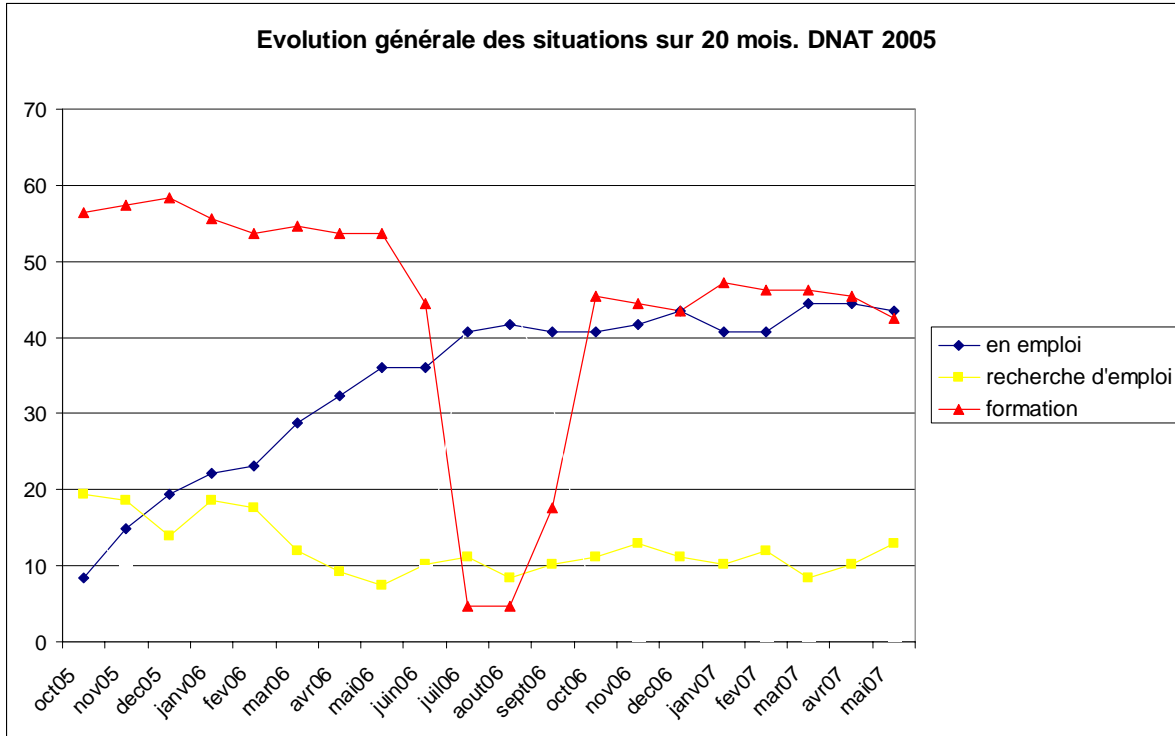
- . hausse rapide du taux d'emploi au cours des 10 mois qui suivent l'obtention du diplôme : le seuil de 40 % est dépassé en juillet 2006,
- . stabilisation de la situation ensuite et croissance très ralentie du taux d'emploi qui voisine les 45% en fin de période.

Le taux de recherche d'emploi, en baisse sur la première période se stabilise ensuite, sans parvenir à descendre sous la barre de 10 %.

Au cours des 6 à 8 mois qui suivent le diplôme, le taux de poursuite en formation est de l'ordre de 55 %. Puis, nombre de formations étant terminées, ce taux revient sur un palier de 45 % qui correspond très majoritairement aux poursuites en DNSEP.

Cet arrêt d'une partie des formations entraîne logiquement de nouvelles entrées sur le marché du travail. Le phénomène reste pourtant peu sensible au niveau du taux d'emploi, mais se traduit plutôt dans la persistance d'un taux de recherche d'emploi légèrement supérieur à 10%.

Il est donc permis d'en conclure que les diplômés qui se sont fixés ce niveau de qualification comme terme à leur formation pour faire leurs débuts professionnels, ont effectivement recherché et occupé rapidement un emploi, alors que ceux qui différaient ce processus d'insertion n'entraient ensuite en emploi qu'avec davantage de difficultés.



II. Evolutions mensuelles des situations par profil sociologique

II.1 Evolution par genre

Les courbes d'évolution de l'emploi par genre illustrent le gain d'interprétation des données statiques (coupe transversales à 18 mois) qu'apporte l'approche dynamique. Disposer du processus de construction d'une situation donnée peut prévenir d'un certain nombre d'erreurs de lecture. On observe en effet 18 mois après le diplôme, qu'hommes et femmes ont sensiblement le même taux d'emploi. Or, il apparaît immédiatement au vu des courbes d'évolution que cette situation n'est atteinte qu'en toute fin de période, alors que sur la plus grande partie des 18 mois d'observation le taux d'emploi masculin est notablement inférieur au taux d'emploi féminin. De plus l'allure de croissance de l'emploi des hommes se révèle particulièrement irrégulière, comme en attestent les courbes de tendance.

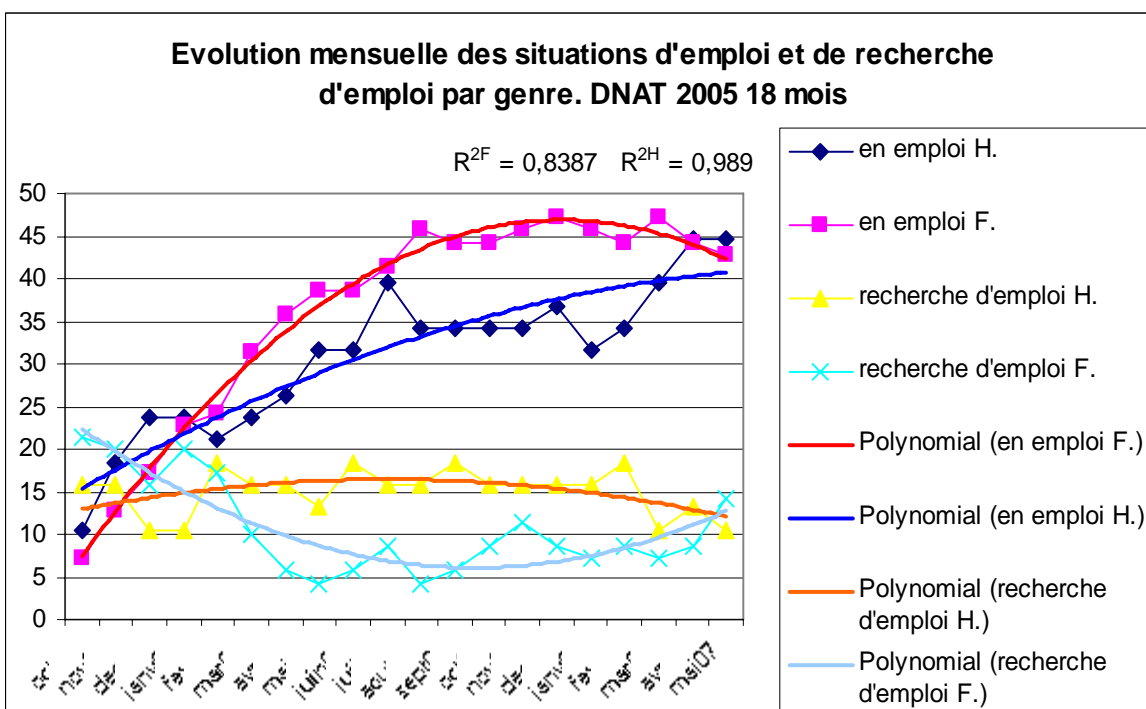
Plus nombreux à poursuivre en formation et notamment en DNSEP, les hommes semblent également moins déterminés par rapport à leur entrée en activité professionnelle. La taille réduite de la population est certes de nature à accentuer ce type d'irrégularité, mais dans ce cadre la

régularité de croissance des femmes en emploi accuse encore le constat. A travers ces profils de courbes, apparaît comme une différence de comportement significative.

Même si l'allure des courbes d'emploi et de recherche d'emploi par genre des douze premiers mois d'entrée en activité, montre que les hommes entrent sur le marché du travail sensiblement au même rythme que les femmes, mais à un niveau inférieur, les trajectoires d'emploi des hommes montrent une inconstance laissant à penser que ce choix de l'emploi plutôt que de la formation, est un choix plus contraint que réellement souhaité et construit. En d'autres termes, si le choix de l'emploi des femmes est un choix résolu celui des hommes, hésitant, ressemble plus à un choix en second

Dans ces conditions, les courbes de recherche d'emploi rendent directement compte des évolutions de l'entrée en emploi. La symétrie des situations place la courbe de recherche d'emploi des hommes largement au dessus de celle des femmes avec un écart atteignant 13 points huit mois après le diplôme (juin 2006 taux de recherche d'emploi H : 18,4 %, F : 5,7 %).

Ce n'est qu'en fin de période d'observation que les deux courbes tendent à se rapprocher, alors que le taux de recherche d'emploi masculin décroît pour passer sous la barre des 15 % et que les femmes approchent 10 % de recherche d'emploi (et franchissent cette barre, vraisemblablement à la suite des arrêts de formation qui dirigent, comme nous allons le voir, une partie de la population vers le marché de l'emploi).



L'une des causes de l'écart qui se manifeste entre les taux d'activité professionnelle des hommes et des femmes, tient à la formation. Toutefois, comme le montrent les courbes d'évolution, l'écart entre les taux masculins et féminins de poursuite en formation, s'il est réel, demeure pourtant trop limité pour fournir une explication satisfaisante à ce qui est observé sur le plan de l'emploi.

Tableau 120 : Rappel des principales situations par genre

	homme	femme	Total
emploi	44,7	45,7	45,4
recherche d'emploi	7,9	11,4	10,2
poursuite de formation	47,4	42,9	44,4
Total	100	100	100

Tableau 121 : Rappel des modalités de poursuite en formation (DNSEP / autres)

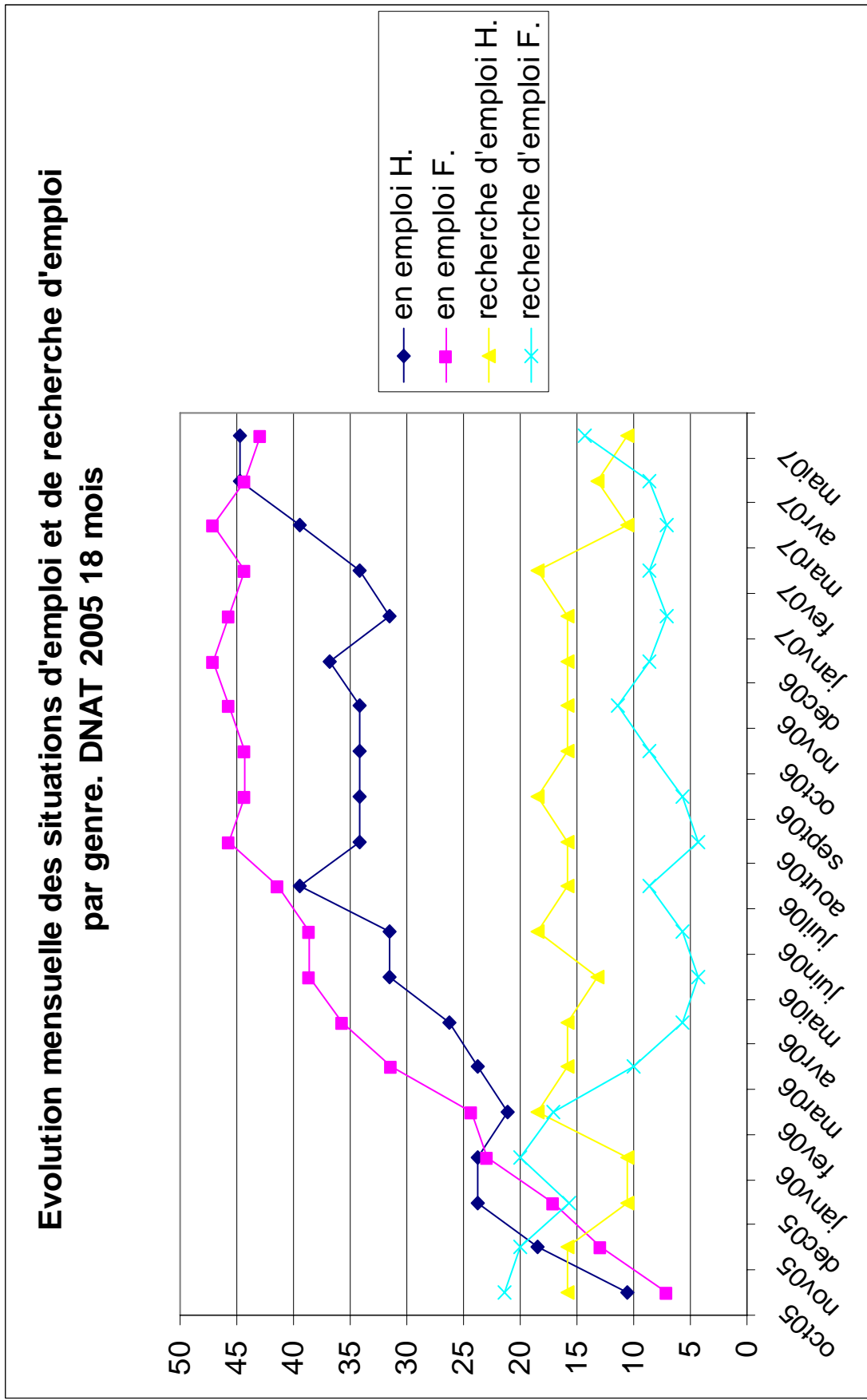
	homme	femme	Total
poursuite DNSEP	77,8	66,7	70,8
poursuite autre formation	22,2	33,3	29,2
Total	100	100	100

Dans l'année qui suit le diplôme (plus précisément d'octobre 2005 date de certification, jusqu'à juin 2006), environ 57 % des hommes sont engagés dans une formation, alors que ce choix de poursuite d'études tend à décroître à bref délai chez les femmes pour concerner environ 52 % de leurs effectifs. Au cours de la période qui suit (deuxième semestre 2006 et début 2007), une part des formations professionnelles et autres poursuites d'études, s'achève, d'autres renoncent aux études, si bien que les proportions de poursuites de formation chutent d'un cran pour s'établir entre 40 et 45 %, avec un écart hommes-femmes dépassant rarement trois points.

Cette fin des formations signifie qu'un nouveau contingent d'hommes et de femmes se présente pour la première fois sur le marché du travail 12 mois après le DNAT, à la rentrée 2006. Autrement dit, un an après leur sortie de l'école, c'est le deuxième temps de l'insertion professionnelle des diplômés 2005.

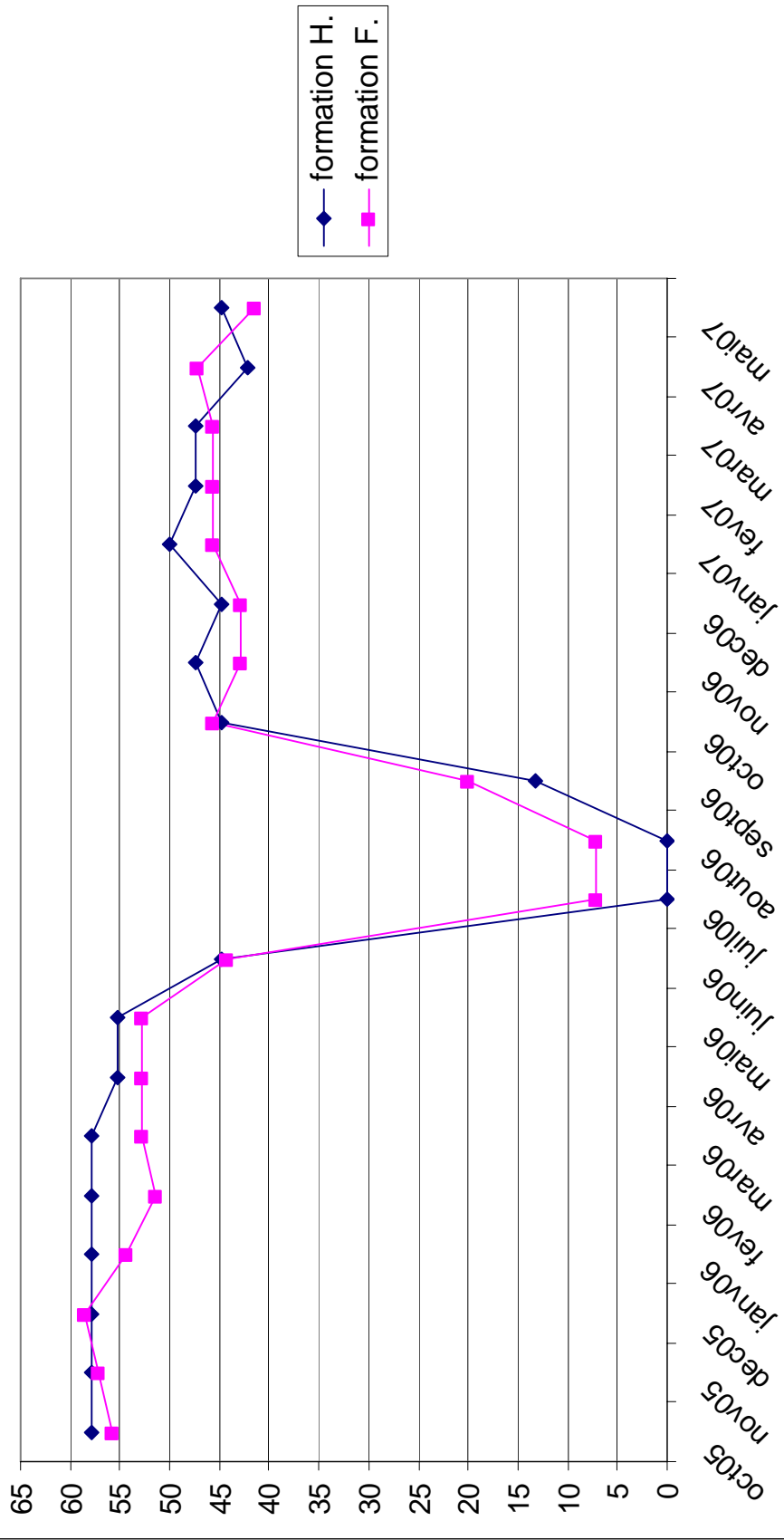
On observe effectivement avec un certain décalage une forte augmentation du taux d'emploi masculin. En revanche, aucun effet n'est perceptible sur le taux d'emploi féminin, il faut alors chercher du côté des recherches d'emploi des femmes dont la courbe de tendance montre une claire reprise à la hausse témoignant de l'arrivée de nouvelles postulantes à l'emploi.

Graphique C2



Graphique C3

Evolution mensuelle des situations de poursuite de formation par genre. DNAT 2005 18 mois



Ce survol général de 18 mois d'entrée en activité montre à l'évidence que les rythmes de l'insertion professionnelle des hommes et des femmes présentent des caractéristiques qui les différencient très fortement.

A contraintes externes égales (état du marché du travail), l'écart apparaît essentiellement dû à une programmation différente des situations qui voit les femmes s'engager plus franchement en emploi dès lors qu'elles en ont décidé ainsi.

C'est une situation radicalement différente de celle observée au niveau DNSEP où les inégalités qui structurent le marché du travail notamment entre hommes et femmes montraient que les choix s'ajustent là où l'avantage comparatif est avéré, c'est-à-dire du côté de la formation pour les femmes, et de celui de l'emploi pour les hommes.

A cet égard, on peut reprendre la conclusion relative au DNSEP en inversant simplement les genres : au cours de ces 18 mois, la situation d'une part de la population masculine correspond davantage à une phase d'ajustement ou de transition que celle des femmes dont le comportement cherche à éviter cette phase de transition pour se confronter plus directement aux schémas d'emploi.

II.2 Evolution par âge

La population a été répartie en deux groupes divisés selon l'âge d'obtention du DNAT, avant ou après 22 ans. Rappelons qu'un parcours linéaire continu, c'est-à-dire sans redoublement, ni dans le secondaire, ni en DNAT, et avec entrée directe en école supérieure d'art après le bac, autorise une obtention du DNAT à l'âge de 21 ans. 19 diplômés DNAT sur 108 sont dans ce cas, soit 17,6 % de la population (13 % des DNSEP).

Sachant également que près de la moitié, 48,0 % (45,9 % des DNSEP) de la population a obtenu son bac avec un retard de un à deux ans et que plus d'une entrée sur deux en école supérieure d'art (55,2 %) s'effectue directement après le secondaire, la répartition choisie (DNAT, avant ou après 22 ans) sépare schématiquement deux types de parcours : avec ou sans détours de formation, ou encore, avec ou sans rupture de cheminement.

Quatre diplômés DNAT sur dix, montrent un parcours sans discontinuité notable, les autres, c.à d. la majorité, ont connu divers retards ou détours de formation. Il faut donc s'attendre à ce que ce facteur âge joue un rôle important dans les arbitrages qui se présentent à l'issue du DNAT.

La moyenne d'âge d'obtention du DNAT est de 23,3 ans, écart-type : 2,0 ans.

Sur le plan des conditions d'entrée en activité, cela signifie aussi qu'interrogés 18 mois plus tard, le groupe des aînés approche le cap des 25 ans.

Tableau 122 : Age d'obtention du DNAT

âge d'obtention du DNAT	homme	femme	Total
21- 22 ans	31,6	42,9	38,9
> 22 ans	68,4	57,1	61,1
Total	100	100	100

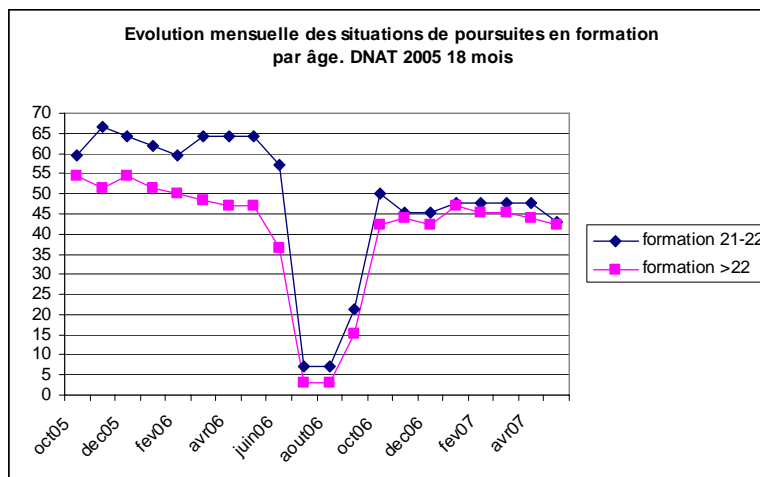
Tableau 122 bis : Age moyen d'obtention du DNAT

	Moyenne	N	Ecart-type
homme	23,46	37	1,660
femme	23,25	68	2,215
Total	23,32	105	2,031

. Ensemble de la population

Taux de formation

Graphique C11

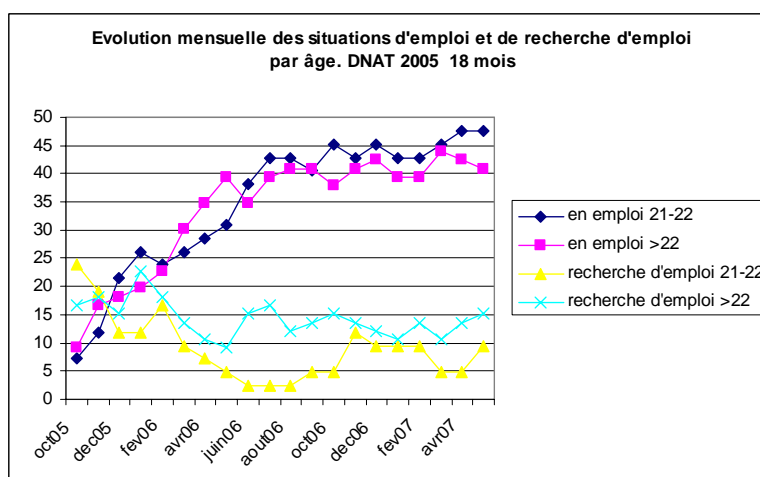


En début de période, le taux de formation des jeunes diplômés est de l'ordre de 65 % (DNSEP 20 %) alors que celui des aînés se situe 10 à 20 points en dessous de 55 % à 45 % d'octobre 2005 à juin 2006. Un écart important sépare donc les deux groupes d'âge dans cette année qui suit le diplôme.

Comme prévu les plus jeunes se montrent les plus enclins à poursuivre. Il n'en va plus de même à la rentrée d'octobre 2006, un an après le diplôme, les deux groupes se rejoignent alors sur un taux de poursuite de formation voisin de 45 % qui correspond alors principalement à des poursuites en DNSEP.

Taux d'emploi

Graphique C11



Rappelons que, 38,9 % des diplômés avaient au plus, 22 ans lors de l'obtention du DNAT, les autres (61,1 %) étant plus âgés.

Au moment de l'enquête 5 à 6 points séparent les deux groupes, à l'avantage des plus jeunes dont les taux d'activités professionnelles sont de 47 %, contre 41-42 % pour les autres.

Tableau 123 et 123 bis : Taux d'emploi et de recherche d'emploi par âge en avril-mai 2007

	avr07	mai07
en emploi 21-22	47,6	47,6
en emploi >22	42,4	40,9

Contrairement aux attentes (et à ce qui est observé en DNSEP) ce ne sont donc pas les plus âgés qui travaillent le plus. Or, nous venons de voir que dans cette deuxième phase des 18 mois d'observation, il n'existe pratiquement plus d'écart entre les taux de poursuite en formation des uns et des autres (environ 45 %).

La clef de l'explication se trouve dans le différentiel des taux de recherche d'emploi. L'écart en cette fin de période est supérieur à 6 points et la courbe de recherche d'emploi des plus âgés se situe constamment à un niveau supérieur à celle des plus jeunes.

	avr07	mai07
recherche d'emploi 21-22	4,8	9,5
recherche d'emploi >22	13,6	15,2

Autrement dit à taux de poursuite en formation équivalents, les plus vieux semblent peiner davantage que les plus jeunes à trouver un emploi, leur taux d'emploi est inférieur et logiquement, ils affichent un taux de recherche d'emploi supérieur.

Sur l'ensemble des évolutions distinguées selon l'âge d'obtention du DNAT, ces courbes révèlent donc des comportements sensibles à l'âge mais beaucoup plus difficilement explicables qu'après le DNSEP alors que les choix répondent clairement à une logique de diplôme terminal et d'entrée en activité.

Au niveau DNAT, la situation est plus complexe s'il existe au moins dans une première période, une forte propension des plus jeunes à poursuivre en formation, l'écart disparaît au bout d'un an, et les plus âgés semblent alors entrer sur le marché du travail avec difficulté. A tel point que leur taux d'emploi ne parvient jamais à rejoindre celui du groupe des jeunes et que par comparaison, leur taux de recherche d'emploi reste élevé.

Comme cela a déjà été constaté avec l'analyse du développement des trajectoires en fonction du genre, l'ambivalence du DNAT segmente la population en groupes qui adoptent face à l'emploi des attitudes particulièrement hétérogènes.

Cette hétérogénéité des comportements semble trouver son origine dans les conditions de présentation de chacun de ces groupes sur le marché du travail et dans leurs attentes.

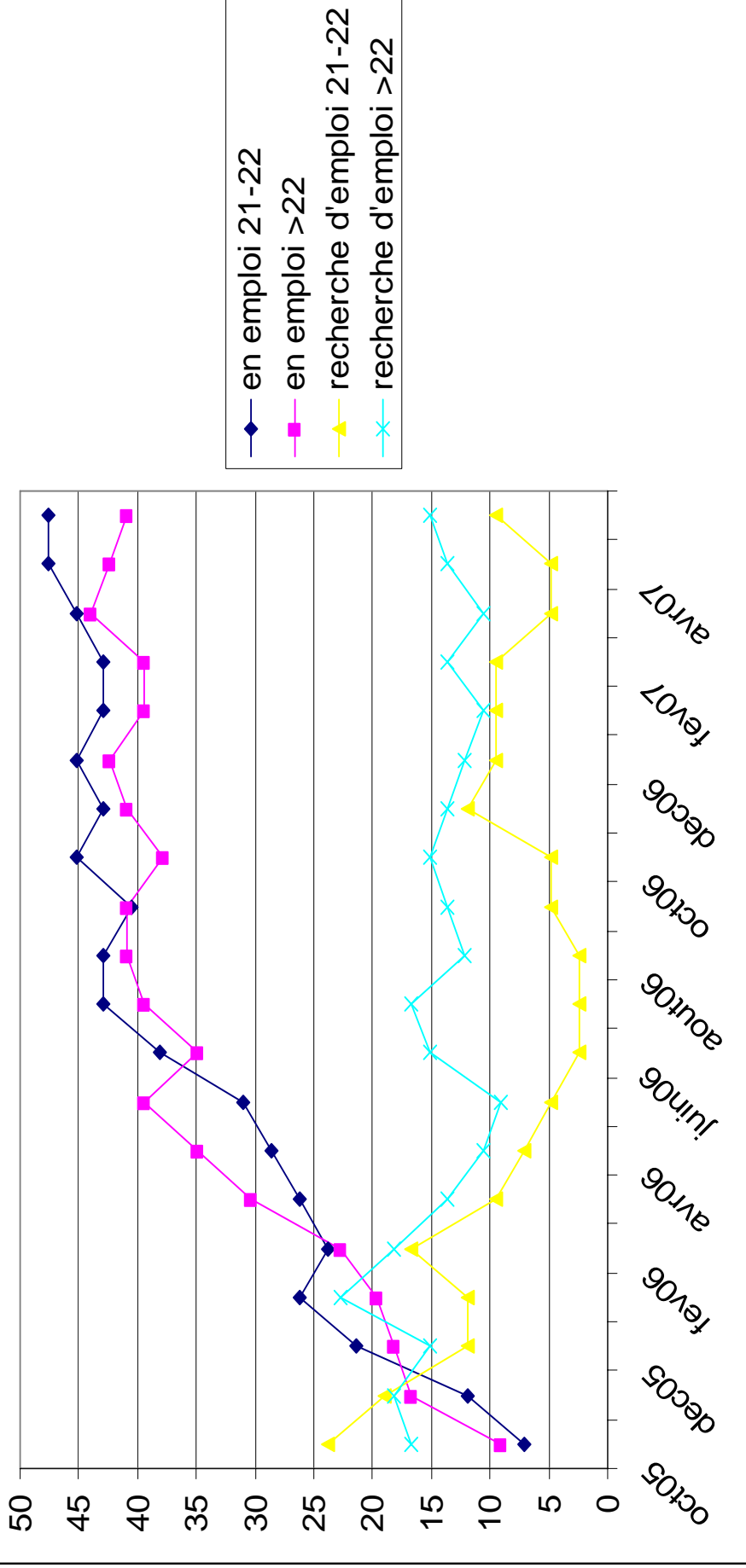
Des horizons et des schémas d'entrée en activité différents en résultent selon des modes d'affirmation des projets professionnels inégaux.

Ceux qui étaient résolus à s'arrêter là, et il semble que ce soient majoritairement des filles (donc des jeunes !), entrent rapidement en activité professionnelle, ceux qui étaient plus hésitants et il semble que ce soient majoritairement des garçons (donc des vieux !) arrivent sur le marché du travail avec le poids de cette hésitation et de l'indétermination qui en résulte (mode de recherche, horizon et projet professionnel).

Ceci, en raisonnant toutes choses égales par ailleurs du point de vue des contraintes économiques.

Graphique C14

Evolution mensuelle des situations d'emploi et de recherche d'emploi par âge. DNAT 2005 18 mois



II.3 Conclusion sur les évolutions par genre et par âge

Ce panorama de l'évolution des conditions d'insertion vu sous l'angle de l'âge et du genre fait clairement ressortir plusieurs points capitaux :

Du point de vue chronologique d'abord, il n'existe pas un temps de l'insertion homogène pour tous. Cela a déjà été souligné à propos des DNSEP, mais cette conclusion prend encore plus de force au niveau DNAT. Chaque segment de population fait apparaître des rythmes propres, liés à des horizons temporels différents que nous présentons mieux que nous ne saurions les expliciter.

L'horizon temporel de celui qui s'installe à titre d'indépendant par exemple diffère certainement radicalement de celui qui recherche un emploi salarié, ou encore de celui qui accepte momentanément un emploi précaire sans relation avec sa formation.

Plus précisément, concernant l'impératif d'insertion professionnelle, l'année qui suit le diplôme ne revêt pas le même caractère d'urgence pour tous. Sans minorer le rôle d'autres facteurs, l'âge ressort comme l'un des principaux déterminants des arbitrages, notamment entre formation et emploi. Dès lors, on est en présence de deux ensembles de diplômés, ceux pour qui la phase d'insertion professionnelle commence au sortir de l'école, et ceux pour qui l'entrée sur le marché du travail est différée (d'environ un an pour la plupart). Cela signifie qu'au moment de l'enquête, certains sont effectivement présents sur le marché du travail depuis 18 mois, tandis que d'autres ne le sont que depuis 6 à 8 mois.

Au niveau des principaux facteurs de différenciation des situations montrées par ces courbes, l'âge et le genre engendrent des écarts de situation très significatifs. L'examen des écarts dus à l'une ou l'autre variable montre, qu'en matière d'emploi (et dans une moindre mesure, de formation), les différences résultantes de l'âge sont moins importantes que celles résultants du genre (même si l'âge ressort comme le premier facteur explicatif de certains choix, formation notamment).

Conclusion générale

Le devenir des diplômés DNAT ne se réduit pas aux conditions d'insertion professionnelle d'une part d'entre eux, car cette décision implique que d'autres choix ont été opérés en amont, notamment par rapport à la poursuite en formation. La population DNAT est jeune, 40,0 % des diplômés ont, au plus, 22 ans. Le choix décisif d'entrer sur le marché du travail à ce niveau de qualification ou de passer à un niveau supérieur pour réaliser d'autres aspirations compose des comportements multiples et diversement assurés. A bien des égards, la situation est plus complexe à analyser qu'au niveau DNSEP car à la limite statistique imposée par la taille de cette population, s'ajoute une limite d'information sur les conditions de décision : quelles sont les raisons qui motivent une poursuite en DNSEP, ou inversement, qui suscitent le besoin, l'envie (ou la nécessité) de passer aux actes sur le plan professionnel ? et ce niveau de qualification remplit-il alors sa fonction de diplôme professionnel. Cette problématique du choix formation-emploi n'était pas directement celle de l'étude, bien que quelques questions aient abordé le sujet, mais elle mériterait d'être largement approfondie (et cette fois, la taille de la population pourrait se révéler un avantage). Elle permettrait certainement de préciser comment cet effet d'offre (structure des cursus, rôle des passerelles, conception des niveau de qualification et des tâches correspondantes, execution/conception) agit sur les comportements et renvoie ou non aux réalités de fonctionnement du marché du travail artistique (et en quoi elle correspond aux aspirations de ces diplômés).

Cette première étude sur le DNAT venant après celles réalisées au niveau DNSEP est particulièrement utile sur le plan des attitudes spécifiques qu'elle permet de mettre en évidence au niveau du cycle court. A nombre d'occasion au cours de ce rapport, nous avons en effet, souligné des écarts notables sur les caractéristiques de l'emploi des diplômés DNAT et des diplômés DNSEP, quand il ne s'agissait pas d'une inversion complète des comportements aux deux niveaux.

Quelques exemples, illustreront ce propos

. Les hommes et la formation : solution d'attente, ambition créatrice ou plaisir du statu quo

Contre toute attente, les hommes se montrent les plus enclins à poursuivre en formation (H : 47,4 %, F : 42,9 %), alors même que l'ensemble des caractéristiques de leurs parcours scolaires démontrent des performances sensiblement inférieures à celles des filles. Le fait d'avoir plutôt pris du retard en formation, et donc d'être plus âgé au DNAT, ne les incite pourtant pas à se présenter plus rapidement sur le marché du travail, une fois acquis le diplôme du cycle court. A en juger par leurs choix, ils apprécient l'école d'art puisque près des quatre cinquièmes des poursuites de formation masculines s'effectuent en direction du DNSEP ce qui représente un engagement d'au moins deux ans, alors que ce même

engagement ne concerne que les deux tiers des femmes. De plus, lorsqu'elles ne poursuivent pas en DNSEP, les femmes s'orientent essentiellement vers des formations professionnelles de plus court terme. A tous égards, les femmes paraissent donc plus soucieuses de leur proche avenir professionnel.

. Hommes et femmes, derrière l'égalité des taux d'emplois, des choix différents

Sur le plan de l'emploi, l'égalité des taux d'insertion professionnelle par genre, réserve un autre constat inattendu : les femmes diplômées DNAT s'orientent davantage que les hommes vers le travail indépendant, ce choix déjoue le modèle de statut d'emploi par genre régulièrement enregistré lors des enquêtes DNSEP. Considérant la population DNAT en emploi à 18 mois, les femmes s'orientent moins que les hommes vers l'emploi salarié (34,3 % des femmes contre 42,1 % des hommes), et choisissent beaucoup plus souvent que ceux-ci une activité professionnelle indépendante : un quart des femmes en emploi exercent sous ce statut quand ce choix fait figure d'exception chez les hommes. La situation est donc totalement inversée par rapport au niveau DNSEP.

. Des hommes en emplois plus sûrs, mais peu enclins au risque

La répartition du travail salarié selon la nature du contrat de travail (CDI ou CDD) apporte une (bonne) surprise : plus de la moitié des salariés travaillent en CDI ce qui constitue au regard des pratiques actuelles du marché du travail, l'indice d'un début d'activité professionnelle réussi.

Sous réserves d'effectif DNAT sensiblement inférieur, la comparaison avec la situation de l'emploi salarié des DNSEP 2005, fait immédiatement apparaître une plus grande stabilité de l'emploi salarié des diplômés DNAT selon la nature du contrat de travail. Plus d'un DNAT sur deux est engagé sur un contrat à durée indéterminée (55,0 %) quand cette proportion ne dépasse guère un sur trois parmi les sortants DNSEP (37,8 %).

Ce constat montre a priori une bonne qualité de l'insertion professionnelle, bien qu'il soit difficile d'expliquer l'écart entre les deux niveaux de sortie.

Le bilan par genre donne cependant l'avantage aux hommes, dont plus des deux tiers sont en CDI (68,8 %), contre moins de la moitié des femmes (45,8 %). Il s'ensuit que les femmes connaissent des conditions contractuelles moins stables. L'insertion professionnelle des hommes apparaît d'autant plus sûre qu'ils se montrent peu enclins à exercer en indépendant.

. Le travail à temps complet, autre critère de qualité de l'emploi

La nature du contrat de travail, CDD ou CDI, recouvre des situations d'emploi différentes, notamment en fonction du temps de travail, temps complet ou temps partiel.

Plus des trois quarts de la population (76,9%) travaillent à temps complet. C'est là une différence majeure avec le DNSEP où moins d'un diplômé sur deux (47,2 %) occupe un emploi à plein temps. Sur ce point on ne peut que s'interroger sur l'ampleur de l'écart.

Précisons donc, que les femmes travaillent plus souvent à temps partiel que les hommes et que cette dimension de l'emploi est pour les hommes comme pour les femmes, un critère d'appréciation de la stabilité de l'insertion aussi important que la forme juridique du contrat de travail.

. Interactions positives et négatives : contrats de travail et temps de travail

Sauf exception, l'emploi en CDI est ici un emploi à temps complet, ce qui vient encore en renforcer la stabilité : dans ce type de situation on peut considérer que la phase d'insertion professionnelle proprement dite est achevée et fait désormais place à la phase de développement de la carrière professionnelle.

Il en va autrement pour les CDD dont près de la moitié (46,7 %) correspondent à des emplois à temps partiel. Là encore, une limite, celle de la durée du contrat, s'ajoute à une autre, celle du temps de travail, dont on peut supposer qu'elle est plus souvent subie que choisie. Il en résulte un cumul des facteurs de précarité pour 20,5 % des salariés : CDD + temps partiel.

. L'appréciation des diplômés : plutôt optimistes

L'appréciation du caractère stable ou précaire de la situation dépend en premier lieu de la nature du contrat de travail et reflète fidèlement les conditions de durée de celui-ci : plus des quatre cinquièmes des diplômés en CDI s'estiment en position stable, alors qu'une majorité de salariés en CDD (56,3 %) jugent leur situation, précaire.

Il faut remarquer que quel que soit le contrat, les diplômés DNAT se montrent plus optimistes que leurs condisciples du DNSEP. 18 mois après le diplôme, 62,5 % des DNAT se disent en position stable contre seulement 44,0 % des DNSEP.

Le jugement dépend également du temps travaillé, près des trois quarts des salariés travaillant à plein temps estiment que leur situation est stable, inversement les deux tiers de ceux qui sont en emploi à temps partiel, vivent la situation comme précaire. Sur ce plan, les sortants DNAT partagent l'avis des DNSEP : plus encore que le contrat de travail à durée déterminée, le travail à temps partiel est ressenti, comme une condition d'emploi entraînant une précarité des conditions de vie. C'est dire qu'il s'agit bien, en matière d'emploi des jeunes, d'une modalité d'emploi qui reste apparentée aux "petits boulots" et n'est acceptée que faute de

mieux. Toutefois, là encore, les appréciations gardent une tonalité plus optimiste qu'au niveau DNSEP.

L'emploi à temps partiel apparaît donc toujours comme une situation défavorable et, contrairement à une idée reçue, parmi ces jeunes diplômés, ce sont les femmes qui mettent le plus en cause ce type d'emploi comme facteur de précarité. Employées à plein temps, 76,4 % d'entre-elles jugent la situation stable, employées à temps partiel, elles s'estiment quasi unanimement en situation précaire, autrement dit non souhaitée.

. Secteurs et compétences, deux termes qui s'accordent

Par rapport au DNSEP enfin, les conditions d'entrée en activité professionnelle révèlent des projets et des comportements spécifiques à chacun des niveaux de sorte que la répartition par secteurs d'emplois appelle plusieurs constats :

. Si l'on exclu l'éducation artistique, qui n'est pas le premier débouché visé par un diplôme professionnel comme le DNAT, le taux d'emploi en secteurs artistiques des diplômés DNAT est très élevé (69,2 % hors éducation), particulièrement chez les hommes (H : 87,5 %, F : 56,5 %).

. Ces emplois sont concentrés dans un petit nombre de secteurs (3) dont l'activité apparaît en relation directe avec les options du DNAT

Ce score est sensiblement plus élevé que celui observé parmi les DNSEP (46,4 % hors éducation). Il est vrai que ceux-ci peuvent se tourner davantage vers l'enseignement, mais l'écart demeure important, même si l'on peut faire valoir que la vocation du DNSEP, diplôme de conception et de création, est précisément d'occuper *aussi* des postes artistiques dans des secteurs non-artistiques.

. Le secteur éducation-formation qui correspond sans doute mieux au niveau DNSEP est logiquement moins développé à la suite du DNAT : il constitue cependant même à ce niveau, un débouché féminin important.

Pour prolonger cette analyse sectorielle, on notera que les secteurs artistiques emploient largement les diplômés en contrat de travail à durée indéterminée, soit le type d'emploi le plus sûr, contrairement à la réputation d'instabilité que supporte l'emploi artistique.

Autre facteur de qualité, les emplois du secteur artistique sont plus de neuf fois sur dix des emplois à temps plein, ce qui est loin d'être le cas ailleurs où les formules de travail à temps partiel l'emportent.

Pour ces emplois du secteur artistique, la proportion de CDI ajoutée à la part majoritaire du travail à plein temps indique donc une réelle qualité de l'emploi, confirmée comme nous allons le voir, par un fort degré d'utilisation des compétences acquises en école d'art.

. Du bon usage des compétences acquises en école supérieure d'art

La grande majorité des sortants en emploi salarié exerce les compétences acquises en cours de formation : 71,8 % (DNSEP 65,4 %).

Travailler dans un secteur artistique, cas de sept diplômés sur dix, ne garantit cependant pas totalement d'utiliser des compétences acquises en école d'art, un petit nombre de diplômés juge l'emploi sans relation avec leur formation (environ 15 % soit le même taux que pour les DNSEP). En revanche, travailler hors secteur artistique semble écarter tout usage de ces mêmes compétences (alors que 15 % des DNSEP salariés travaillant hors secteur artistique, déclarent utiliser les compétences artistiques acquises en formation).

Ceci ne signifie pas toujours que l'emploi en question soit sans relation avec la formation car la filiation peut exister sans que le diplômé ait le sentiment d'exercer ce qu'il a appris à l'école. Le secteur éducation-formation artistique fournit un exemple de cette marge d'appréciation : que ce soit pour les DNAT ou les DNSEP, une partie des diplômés engagé dans cette voie juge leur activité d'enseignement sans relation avec la qualification reçue.

Contrairement à ce qui était observé en DNSEP, l'utilisation des compétences apparaît étroitement liée au contrat de travail. Il s'agit là d'une relation indirecte qui passe en fait d'abord par le secteur d'emploi. Or, nous avons vu que les secteurs artistiques offraient à ces diplômés des débouchés importants et que de surcroît ces emplois étaient pour la plupart en CDI et à plein temps. Autant d'indicateurs d'une insertion professionnelle de qualité. Aussi retrouve-t-on logiquement une relation formation emploi particulièrement affirmée dans le cadre des emplois en CDI (81,8 % de réponses positives)

Cette cohérence se retrouve ensuite au niveau du temps de travail, autre indicateur indirect de la qualité de l'emploi. Le travail à temps complet correspond à une meilleure adéquation de la formation à l'emploi que le travail à temps partiel.

Au total, la relation formation-emploi s'avère forte, sans doute plus encore que pour les DNSEP, même si l'on retrouve au passage les ambiguïtés relatives à la notion de compétences et le réductionnisme afférent à ce type de relation en matière artistique.